

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA POLITISATION CITOYENNE AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DES
INSTITUTIONS MUNICIPALES : L'EXEMPLE DU REGROUPEMENT
CITOYEN POUR LE TRANSPORT ACTIF

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR
MÉLANIE RADILLA

OCTOBRE 2019

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je souhaite d'abord remercier ma directrice de recherche, Caroline Patsias, pour ses commentaires éclairés et sa grande disponibilité pour moi.

Gabriel, merci pour la retraite, le ménage, les chocolats dans le tiroir et pour tout le reste.

To Rachel: thank you so much for your kindness, your willingness to help me with my research and your constant efforts to make me feel included.

I would also like to express my eternal gratitude to the RCTA (you'll recognize yourselves even with the pseudonym), without whom I would not have been able to complete this work. I will forever be impressed by your passion, your selflessness and your dedication towards improving your neighbourhood.

Finalement, merci à mes amies du Collectif Femmes aux Cycles Supérieurs pour avoir rendu mon parcours à la maîtrise infiniment plus plaisant et enrichissant par vos partages, votre écoute et votre empathie.

RECONNAISSANCE TERRITORIALE

Nous tenons à souligner que les terres sur lesquelles ce mémoire de maîtrise a été rédigé font partie du territoire traditionnel non cédé des Kanien'keha:ka (Mohawks), qui a longtemps servi de lieu de rassemblement et d'échange entre les nations.

TABLES DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	viii
RÉSUMÉ	ix
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I CADRE THÉORIQUE	11
1.1 Les liens entre engagement associatif et politique : la perspective associationaliste	12
1.1.1 Alexis de Tocqueville et l'association comme science-mère	13
1.1.2 La postérité de Tocqueville à travers les « néo-tocquevilliens »	15
1.2 Les processus de politisation dans les contextes associatifs : la perspective interactionniste	22
1.2.1 Le concept de « politisation » : les défis d'une définition	25
1.2.2 L'évitement du politique	30
1.3 Bref retour sur les critères d'analyse	36
CHAPITRE II MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE ET OBJET D'ÉTUDE	39
2.1 L'observation participante comme méthode de recherche	39
2.2 Présentation et justification du terrain de recherche et du sujet d'étude	43
2.2.1 L'arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce comme terrain de recherche	43
2.2.2 Le Regroupement citoyen pour le transport actif comme sujet d'étude	46
2.3 Méthode de recherche sur le terrain.....	52
2.4 Méthode d'analyse.....	55

CHAPITRE III LA SPÉCIFICITÉ DU CONTEXTE MUNICIPAL AU QUÉBEC.....	62
3.1 Le palier municipal au Québec.....	62
3.2 Un contexte favorisant l'apolitisme.....	64
CHAPITRE IV LES MONTÉES EN GÉNÉRALITÉ COMME SIGNE DE POLITISATION	69
4.1 Les montées en généralité au sein des rencontres privées du RCTA	70
4.1.1 Les montées en généralité au sein des différents comités de l'association	70
4.1.2 Les montées en généralité extrapolées à partir d'expériences personnelles.....	76
4.2 Les montées en généralité devant le conseil d'arrondissement.....	82
4.2.1 L'évitement du politique selon la position des membres au sein de l'association	82
4.2.2 L'évitement du politique en raison des structures des institutions municipales que sont les conseils d'arrondissement.....	87
CHAPITRE V LA CONFLICTUALISATION DES ENJEUX COMME SIGNE DE POLITISATION	95
5.1 La conflictualisation des enjeux au sein du RCTA	96
5.1.1 L'expression de la conflictualisation entre le RCTA et les élus municipaux·ales de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce lors des réunions internes de l'association.....	96
5.1.2 La conflictualisation entre les membres du RCTA lors des réunions internes de l'association.....	101
5.2 La conflictualisation des enjeux devant le conseil d'arrondissement.....	107
5.2.1 La conflictualisation dans les discours des membres du RCTA lors de leurs interventions devant le conseil d'arrondissement	107
5.2.2 La conflictualisation manifestée à travers les actions des membres du RCTA pendant les conseils d'arrondissement	113
CONCLUSION	118
APPENDICE A Certificat d'approbation éthique.....	131

APPENDICE B Formulaire de consentement signé par les participant·es..... 134

BIBLIOGRAPHIE 138

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
1.1 Outil de présentation des résultats suite à l'analyse	59
6.1 Sommaire des résultats : éléments de politisation indiqués par les conversations animées par l'esprit public.....	125
6.2 Sommaire des résultats : des éléments de politisation indiqués par la conflictualisation des enjeux.....	128

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

CDN	Côte-des-Neiges
CDN – NDG	Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce
NDG	Notre-Dame-de-Grâce
RCTA	Regroupement citoyen pour le transport actif

RÉSUMÉ

Dans cette recherche, nous souhaitons évaluer la politisation citoyenne dans deux contextes locaux, à savoir les associations de la vie civile et les institutions municipales montréalaises. Alors que d'aucuns considèrent que les démocraties occidentales sont en crise et que le monde politique ne représente plus les électeur·trices, certain·es auteur·trices avancent que les associations de la vie civile peuvent être porteuses d'un renouveau démocratique. D'autres affirment plutôt que le contexte associatif n'est pas garant de politisation et qu'au contraire, l'évitement du politique peut y foisonner. Une observation participante au sein d'une association citoyenne dont les membres se présentent fréquemment à leur conseil d'arrondissement nous permet de vérifier la présence de politisation lors de leurs interactions à l'aide de deux éléments, soit la présence de montées en généralité et la présence de conflictualisation des enjeux. Cette méthode de recherche ethnographique nous permet de constater que les membres du groupe sont capables de politiser les enjeux de leur vie quotidienne au sein de leur association citoyenne, mais qu'elles ont plutôt tendance à éviter le politique lorsqu'elles évoluent au sein des institutions municipales que sont les conseils d'arrondissement montréalais. Cet évitement est principalement causé par la peur du conflit, la préférence qu'ont les élu·es à favoriser la portion administrative à la portion politique de leurs tâches, ainsi qu'à la structure des institutions municipales québécoises qui favorisent une administration centrée sur la gestion plutôt que sur les débats politiques.

Mots clés : politisation citoyenne, associations de la vie civile, institutions municipales, apolitisme municipal, évitement du politique.

INTRODUCTION

Objectif de recherche : Confronter la politisation de citoyen·nes au sein de la société civile et au sein des institutions municipales

À travers l'étude d'une association citoyenne et des interactions de ses membres, l'objectif de ce mémoire est d'évaluer la politisation de citoyen·nes « ordinaires »¹ dans deux contextes locaux distincts. D'abord, celui de la société civile, comprise comme une

sphere of social interaction between economy and state, composed above all of the intimate sphere (especially the family), the sphere of associations (especially voluntary associations), social movements, and forms of public communication (Cohen et Arato, 1992, p. IX).

Nous mettons de côté la sphère de l'intime et les mouvements sociaux pour nous concentrer ici sur les associations. Nous nous attarderons ensuite au contexte des institutions politiques municipales, ici les conseils d'arrondissement de la ville de Montréal. De cet objectif principal découlent deux sous objectifs. Il s'agit d'abord, de

¹ Par « ordinaires », nous entendons des citoyen·nes qui ne pratiquent pas d'activités liées à l'exercice d'une fonction politique ou administrative. « On s'en tiendra ici aux "gouverné[e]s", dans les multiples rapports qu'[elles] entretiennent avec les "gouvernant[e]s", pour faire émerger une revendication, défendre leurs droits, apporter leur soutien ou critiquer une mesure » (Mayer, 2010, p. 7)

1) déterminer comment s'effectuent les processus de politisation au sein d'associations volontaires et des institutions municipales que sont les conseils d'arrondissement montréalais. Cela permettra ensuite de 2) souligner le rôle respectif de la société civile et des institutions dans la politisation d'enjeux quotidiens.

La présente recherche s'appuie sur l'analyse qualitative d'une observation participante au sein du Regroupement citoyen pour le transport actif de Notre-Dame-de-Grâce (RCTA)² et des interventions de ses membres lors des séances de leur conseil d'arrondissement local. Nous nous concentrerons sur la manière dont ces dernières abordent les enjeux auxquels elles sont confronté·es au quotidien, tant lors de leurs activités internes que lorsqu'elles évoluent au sein des institutions municipales afin d'éclairer les processus mis en œuvre pour politiser leurs discussions ou, au contraire, pour y éviter le politique.

² Certain·es participant·es étaient soucieux·euses du fait qu'il soit trop facile de comparer leurs opinions exprimées en privées à celles exprimées en public si le nom réel de l'association était utilisé. Afin de préserver l'anonymat du groupe, tel que demandé par ses membres, le nom de l'association qui sera utilisé au cours de ce mémoire est un nom fictif. Il respecte toutefois l'esprit du nom réel de l'association et conserve un lien avec les activités et l'activisme que font les membres. Il pourrait également être objecté que l'anonymisation rend la discussion académique autour de l'interprétation des données plus problématiques puisque celles-ci sont moins directement identifiables. Cependant, nos transcriptions étant fidèles aux propos des auteur·trices, il est encore aisé de retrouver les propos mentionnés pour quiconque regarderait attentivement un conseil en ligne. Enfin, il était essentiel pour répondre aux ambitions de notre recherche de réussir notre intégration dans le groupe et accéder ainsi aux discussions en privé. Préserver cette intégration explique ultimement notre choix.

Mise en contexte : une démocratie en crise ?

« La démocratie occidentale est en crise ». Voilà une affirmation qu'une personne s'intéressant un tant soit peu à la politique a sans doute déjà entendue, que ce soit dans des médias de masse ou dans des ouvrages scientifiques (Giret, 2017; Debras, 2015; Breton, 2006; Robert, 2005; Touraine 1989). L'un des symptômes de ce problème serait le déclin important du taux de participation électorale, qui témoignerait d'un désintérêt concernant les activités partisanes en particulier, mais aussi de manière plus importante, le politique dans son ensemble (Putnam 1995; Putnam 2000; Hudon et al., 2008; Pitkin, 1981). Il est certes vrai que, de manière générale, les citoyen·nes votent de moins en moins à travers l'Europe et l'Amérique du Nord (Rabouin, 2009; Denis, 2005; Crenson et Ginsberg, 2002). Le système canadien ne fait d'ailleurs pas exception à la règle. Entre 2000 et 2015, on observe que seulement 58,8 % à 68,3 % de la population a voté aux élections fédérales (Élections Canada, 2017) tandis que les taux de participation sont encore plus bas au palier municipal. À Montréal notamment, la seconde plus grande ville canadienne, le taux de participation aux élections municipales entre 2001 et 2017 a oscillé entre 34,9 % et 43,3 % (Affaires municipales et Occupation du territoire, 2017a). Ces données sont représentatives de l'ensemble des villes québécoises. Entre 1996 et 2013, le taux de participation général aux élections municipales n'a jamais atteint la barre des 60 %, alors qu'il fluctuait entre 70 % et 85 % jusque dans les années 1930 (Affaires municipales, Sport et Loisir. 2004; Affaires municipales et Occupation du territoire, 2017a).

Ces chiffres peuvent sembler de mauvais augure pour la démocratie. Si l'on considère le fait de voter comme l'acte politique le plus important que les citoyen·nes puissent poser, il serait facile d'en déduire que l'on assiste à une remise en question de la

légitimité de notre système démocratique. En ce sens, il est parfois postulé que les citoyen·nes considèrent de plus en plus que le monde politique est déconnecté de la réalité et qu'elles croient que les politicien·nes ont plus à cœur leur intérêt personnel que le bien commun (Bennett et al., 2013; Denis, 2005). Par ailleurs, Bennett, Cordner, Klein, Savell, et Baiocchi (2013) suggèrent que les citoyen·nes se distancieraient de la sphère politique parce que les faits auxquels elles doivent faire face sont trop terribles à affronter. Cette distanciation serait le signe d'un désaveu du politique, lui-même symptomatique d'un rejet de la politique professionnelle et des « tabous » sociaux négatifs qui peuvent y être associés. Ces auteur·trices vont même jusqu'à affirmer que la politique est généralement comprise comme un obstacle à la façon dont la démocratie devrait fonctionner pour servir le bien public, puisque les citoyen·nes expriment un fort scepticisme par rapport à l'affirmation que les gouvernements reflètent les préférences du peuple. En somme, pour elles et eux, « disavowal is a cultural idiom that attempts to resolve the ambiguity that people experience when their expectations about how politics ought to function are contradicted by how they believe political decisions actually take place »³ (Bennett et al., 2013, p. 531).

Cependant, ce rejet des modes conventionnels de participation politique ne signifie pas le désintérêt des citoyen·nes pour la politique ni un repli sur la sphère privée, comme

³ Il serait possible de se demander jusqu'à quel point les systèmes politiques canadiens s'en retrouvent délégitimés. Nous aborderons le cas spécifique montréalais au chapitre 3, mais nous pouvons mentionner ici que le désengagement politique est corrélé au populisme et au cynisme (Bherer et Breux, 2012; Bherer, 2006; Putnam, 2000). Le fait de contester les systèmes politiques ne signifie toutefois pas que les citoyen·nes les rejettent en bloc. Les municipalités telles que Montréal représentent bien le paradoxe généré par le politique : bien que son univers politique soit fortement marqué par l'apolitisme et par une vision administrative (Patsias et Patsias, 2014; Patsias 2016), les citoyen·nes y adhèrent toujours parce qu'il est indissociable de leur milieu de vie.

en atteste l'émergence « de nouvelles formes de participation, traduites en actions non réductibles à l'engagement des seuls individus » (Hudon et al., 2008, p. 166) qui tempère cette inquiétude. Loin d'être en crise, les pratiques démocratiques occidentales ne feraient que s'exprimer sous d'autres formes (Denis, 2005; Hudon et al., 2008; Dufour, 2005). Les citoyen·nes délaisseraient les urnes pour d'autres moyens d'implication, notamment au sein d'associations de la vie civile. En effet, bien qu'elles soient difficiles à évaluer ou à quantifier de manière exacte, on note une augmentation des formes non conventionnelles de participation (Dufour, 2005, p. 3). Les citoyen·nes verraient dans ces dernières une alternative efficace afin de régler les problèmes qu'elles constatent dans leur communauté et les considéreraient comme un moyen d'arriver à des solutions plus rapides et plus appropriées que celles qu'elles pourraient obtenir de la part de leurs élu·es. En somme, « le fait de se mobiliser en dehors des élections et des calendriers et canaux institutionnels offrirait la possibilité aux citoyen[·ne]s d'avoir un impact plus direct sur le processus politique et d'influer davantage sur le calendrier ou l'agenda politique » (Dufour, 2005, p. 3). Un certain niveau de cynisme à l'endroit de la politique professionnelle ne signifierait donc pas un rejet complet du politique. Au contraire, les citoyen·nes chercheraient plutôt de nouvelles formes d'engagement et de participation afin de revitaliser la démocratie, certain·es se tournant vers les groupes communautaires pour atteindre cet objectif (Duchesne et al, 2003; Hudon et al., 2008; Hamidi, 2006; Rabouin, 2009; Bennett et al., 2013).

L'idée que les associations sont des lieux privilégiés pour développer l'esprit civique et l'implication des citoyen·nes n'est pas nouvelle, comme nous le verrons plus en détail dans le premier chapitre. Depuis le 19^e siècle déjà, avec le voyage de Tocqueville en Amérique, les politologues s'intéressent aux bénéfices de l'implication civique sous

divers angles, que ce soit en mettant l'emphase sur les avantages collectifs que peut rapporter à la société l'implication dans les groupes civiques, en se concentrant sur la manière dont le capital social⁴ peut être bénéfique au niveau individuel et collectif, sur les compétences que les citoyen·nes peuvent développer à travers leur participation, sur l'amélioration de leur « efficacité politique », ou encore sur le rôle que la participation peut jouer dans la promotion et la reconnaissance des intérêts communs à travers la discussion et la confrontation (Putnam, 2000; Abers, 2000; Fung, 2003; Jennings et Stoker, 2004).

Questions de recherche et hypothèses de recherche

Reprenant ces interrogations, nous nous intéresserons ainsi dans le cadre de la présente recherche à la politisation citoyenne au palier local montréalais, en observant les relations et les interactions qu'ont les citoyen·nes entre elles au sein de leur organisation et au sein des institutions politiques municipales, plus spécifiquement des conseils d'arrondissement de la Ville de Montréal. La confrontation entre les deux contextes, celui des discussions dans le groupe et celui des interventions devant les élu·es, permettra d'évaluer les façons dont les citoyen·nes agissent en fonction des contextes spécifiques au sein desquels elles évoluent. Les questions au cœur de notre recherche sont donc : les citoyen·nes membres du RCTA peuvent-elles réellement acquérir une « autonomie » politique à travers leur groupe de la société civile en politisant les enjeux auxquels elles font face au quotidien? Si cela est bien le cas, cette

⁴ La notion de capital social, sur laquelle nous reviendrons plus en détails dans le chapitre suivant, réfère aux particularités d'une organisation telles que les réseaux ou la confiance sociale qui facilitent la coordination et la coopération pour le bénéfice mutuel de toutes (Putnam, 2000, p. 67).

vision politique arrive-t-elle à dépasser le contexte du groupe pour arriver au niveau où se prennent les décisions? Peut-elle se transmettre au palier municipal lors des conseils d'arrondissement ou, au contraire, s'évapore-t-elle lorsque vient le temps de transmettre les enjeux du collectif aux représentant·es des institutions en position de pouvoir que sont les élu·es municipaux·ales?

En écho à ces questions de recherche, l'hypothèse qui guide ce mémoire est que les citoyen·nes parviendront sans mal à politiser les enjeux auxquels elles sont confronté·es au quotidien lorsqu'elles évolueront au sein des activités internes de leur groupe. Toutefois, pendant leurs interactions avec les élu·es municipales au sein des institutions, c'est-à-dire lors de leurs interventions devant le conseil d'arrondissement, les membres de l'association citoyenne auront plutôt tendance à éviter la politisation des enjeux. À cela s'attachent trois sous hypothèses, qui supposent que cet évitement du politique est en partie causé par 1) la peur du conflit, 2) la préférence qu'auront les élu·es à favoriser la portion administrative à la portion politique de leurs tâches, et finalement 3) la structure des institutions municipales québécoises qui favorisent une administration centrée sur la gestion plutôt que sur les débats politiques.

Pertinence et contribution de la recherche : au-delà d'une étude locale de la démocratie, saisir certaines des transformations de celle-ci via le local

Ces questionnements et les réponses que nous tenterons d'y apporter à travers ce mémoire sont importants pour la science politique, car bien que la politisation ait souvent été traitée à travers l'étude d'associations de la société civile, cela a plus

rarement été fait à propos des institutions politiques, y compris municipales⁵. Notre réflexion permet d'analyser la politisation d'un même groupe à la fois devant et à l'extérieur des institutions de la démocratie représentative, perspective qui, à notre connaissance, demeure peu développée dans les écrits, les auteurs privilégiant soit l'une, soit l'autre de ces dimensions⁶. La pertinence du sujet provient également du fait que l'on pourrait croire que la politisation est évidente dans les conseils d'arrondissement de Montréal puisque c'est en théorie le lieu où s'exerce la démocratie, un lieu privilégié où les citoyen·nes peuvent s'adresser directement à leurs élu·es pour leur poser des questions et traiter d'enjeux de proximité. Pourtant, nombre d'auteur·es ont relaté l'apolitisme des institutions municipales québécoises (Bherer et Breux, 2012; Mévellec et al., 2017; Patsias et Patsias, 2014; Patsias 2016; Dufresne et al., 2013). La contribution de ce mémoire à la science est donc d'approfondir l'étude de la politisation d'un même groupe dans deux contextes locaux distincts⁷. Il s'agit de démontrer les influences différentes que peuvent avoir les associations de la vie civile et les institutions politiques sur la politisation citoyenne ainsi que de confronter directement, dans une même étude, la politisation au sein de la société civile et la politisation au sein même des institutions de la démocratie représentative. Or, si la dimension publique est

⁵ Voir à ce sujet Patsias (2016).

⁶ Les travaux de Nina Eliasoph entendent donner une vision globale de l'engagement des citoyen·nes qu'elle observe et comptent parmi ceux qui consacrent une portion appropriée à l'observation des citoyen·nes devant leurs élu·es. Même dans son cas cependant, il ne s'agit pas de conseils permanents de la démocratie municipales, mais plutôt de rencontres ad hoc sur des enjeux bien spécifiques (Eliasoph, 2010/1998, 2011).

⁷ Voir à ce sujet Patsias, Durazo-Herman et Patsias (2019).

évoquée dans certaines études (Eliasoph, 2010; Patsias, Durazo-Herman et Patsias, 2019), une analyse à l'intérieur des institutions elles-mêmes demeure rare et élude souvent les citoyen·nes au profit des élu·es (Abélès, 2000). Notre étude contribue donc à souligner la façon dont les citoyen·nes discutent politiquement du monde au sein des institutions et la façon dont les mécaniques institutionnelles favorisent éventuellement un évitement du politique. Ainsi, dans ce travail, l'appréhension du local ne saurait être résumée à un palier politique, mais engage également un niveau d'analyse qui permet de saisir les interactions entre les citoyen·nes. Le « local » dans ce travail, révèle alors plus concrètement la façon dont les citoyen·nes et les institutions « se rencontrent » à travers multiples tensions et régulations.

Structure du mémoire : les étapes de notre argument

Ce mémoire sera divisé en cinq chapitres. Le premier se penchera sur les différentes théories concernant les associations et les bénéfices qu'elles amènent (ou non) à la vie politique des citoyen·nes. Le second, portant sur la méthodologie de recherche, expliquera la pertinence de l'ethnographie pour mener à bien cette recherche et contiendra également la présentation et la justification de notre cas d'étude. Le troisième chapitre mettra l'analyse des processus de politisation que cherche à faire ce travail dans le contexte particulier des villes québécoises. Enfin, les quatrième et cinquième chapitres comporteront le cœur de l'analyse. Chacun d'entre eux se penchera sur un processus de politisation que nous tenterons de retrouver dans les interactions des membres du RCTA au sein des deux contextes locaux choisis, soit lors des réunions et activités internes de l'association, ainsi que dans les conseils d'arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce. Nous concluons ce travail en présentant un sommaire des résultats et en posant une réflexion sur les

insuffisances du cadre théorique choisi, notamment concernant la place grandissante que prennent de nouveaux lieux et réseaux de socialisation tels que l'Internet et les médias sociaux, introduisant ainsi une ouverture potentielle pour des recherches à venir.

CHAPITRE I

CADRE THÉORIQUE

L'idée que les individus deviennent de meilleur·es citoyen·nes à travers une participation active dans les groupes de la société civile, où elles y feraient l'expérience et l'apprentissage de principes et de valeurs essentiels à une bonne et saine vie démocratique, est répandue. Cette proposition normative suggère que le travail volontaire et l'implication dans les organisations bénévoles contribueraient au développement de réseaux sociaux et de connaissances politiques, encourageraient la confiance envers les autres et permettraient aux actions collectives de répondre à des besoins politiques et sociaux (Panet-Raymond, 1987; Putnam, 2000; Laforest et Phillips, 2001; Fung, 2003; Jennings et Stoker, 2004). L'intérêt des politologues pour l'implication civique provient donc du lien qu'il peut y avoir entre ces activités civiques et celles qui sont plus ouvertement politiques, ainsi que leur impact potentiel sur la démocratie (Fung, 2003).

Ce chapitre présentera brièvement les idées d'auteur·trices qui abondent dans ce sens : Alexis de Tocqueville et Robert D. Putnam, notamment, auteurs prépondérants sur ces questions de la science politique, mais aussi d'autres politologues qui s'en inspirent et pour lesquels l'implication citoyenne dans des associations de la société civile améliore la qualité de la démocratie. Notre postulat de recherche s'inscrit toutefois en faux par

rapport à ces auteur·trices puisque nous posons l'hypothèse que si les membres de l'association citoyenne étudiée parviennent à politiser les enjeux qui les préoccupent pendant leurs activités internes, elles n'y parviendront pas lorsqu'il faudra transmettre ces mêmes enjeux à leurs élu·es municipaux·ales lors des instances politiques d'arrondissement. Pour justifier cette position, nous présenterons la théorie d'auteur·trices interactionnistes telles que Nina Eliasoph et Camille Hamidi qui expliquent comment et pourquoi les membres d'un certain groupe pourraient choisir, bien qu'elles en soient tout à fait capables, d'éviter de politiser de certains enjeux, ainsi que les raisons pour lesquelles cette décision peut varier selon le contexte. Enfin, nous ferons dans la dernière section de ce chapitre un résumé succinct des définitions et des critères d'analyse choisis pour tester notre hypothèse.

1.1 Les liens entre engagement associatif et politique : la perspective associationaliste

La baisse de la participation électorale que l'on constate dans la majorité des démocraties occidentales cause un regain d'intérêt à propos des autres formes d'implication politique dans l'objectif de trouver des liens entre les multiples facettes de la participation politique. Cela englobe entre autres l'adhésion des citoyen·nes à diverses associations. Tel que le démontre la grande quantité de travaux fréquemment publiés encore aujourd'hui à propos de la société civile, des associations bénévoles et de la participation civique, nombre de politologues contemporain·es semblent toujours accorder crédit à l'idée que la vie associative constitue une composante vitale de la vie politique en offrant un contrepoids à la menace toujours présente de l'apathie et de la passivité politique (Kaufman, 1999, p. 1296). Cette longue tradition intellectuelle, qui se base sur l'histoire politique étasunienne pour affirmer que les associations civiques

jouent un rôle crucial pour la démocratie, tire ses racines des travaux du philosophe politique Alexis de Tocqueville.

1.1.1 Alexis de Tocqueville et l'association comme science-mère

De la démocratie en Amérique, ouvrage phare de cet aristocrate français, est rédigé suite à un voyage de neuf mois aux États-Unis en 1831. S'il effectue ce voyage pour y étudier le système carcéral, il en tire notamment de nombreuses réflexions sur son système politique et sur la manière dont, contrairement aux Français et aux Européens en général, les Américains s'associent pour atteindre leurs buts. De ses observations sur leurs comportements politiques et civiques, il dégage des conclusions sur les effets de l'association sur la démocratie, mais également sur les changements qu'elle suscite chez les citoyens et sur leurs manières de concevoir leur rôle au sein de la société (Tocqueville, 1835/1961).

En raison de la démocratie qui rend tous les hommes égaux et qui ainsi affaiblit l'individu, Tocqueville considère que la seule manière pour les Américains d'atteindre leurs objectifs est de s'associer, puisqu'une simple personne ne saurait faire face seule à quelque puissance que ce soit. En effet, les citoyens étant tous sur un pied d'égalité, ils ne peuvent obliger leurs semblables à leur venir en aide en cas de besoin et doivent donc nécessairement apprendre à s'entraider librement (Tocqueville, 1835/1961, p. 138). Il remarque que les citoyens regroupés dans des associations deviennent « plus forts et plus redoutables qu'un simple individu ne saurait l'être » (Tocqueville, 1835/1961, p. 377) et qu'ils peuvent donc obtenir une plus grande part du pouvoir social collectivement que s'ils sont divisés. L'association devient dès lors un réflexe pour les Américains qui, dès qu'ils conçoivent une idée ou un projet qu'ils souhaitent mettre en branle, se cherchent, se trouvent et s'unissent.

Lorsqu'on les laisse s'associer librement en toute chose, ils finissent par voir, dans l'association, le moyen universel, et pour ainsi dire unique, dont les hommes peuvent se servir pour atteindre les diverses fins qu'ils se proposent. Chaque besoin nouveau en réveille aussitôt l'idée. L'art de l'association devient alors [...] la science mère ; tous l'étudient et l'appliquent (Tocqueville, 1835/1961, p. 149).

Outre le fait d'avoir plus de poids lorsque vient le temps de prendre part à des décisions collectives, le simple fait de s'associer, et ce même dans des regroupements issus de la vie civile qui n'ont aucune visée politique, a des avantages qui se reflètent dans la qualité de la démocratie. C'est à travers les interactions nécessaires à la participation dans des associations « que les citoyens apprennent les rudiments de la participation démocratique et les vertus civiques telles que la confiance et la réciprocité » (Milner, 2004, p. 36). Ils y apprennent à faire maintenir l'ordre dans de grands groupes et à coordonner leurs actions de manière à avancer conjointement vers le même but, « à soumettre leur volonté à celle de tous les autres, et à subordonner leurs efforts particuliers à l'action commune » (Tocqueville, 1835/1961, p. 149). Pour ces raisons, Tocqueville considère que les associations agissent comme des « écoles gratuites » de la participation.

Il considère par ailleurs que c'est par le biais de l'association que les citoyens en viennent, graduellement, à s'occuper des affaires publiques et à dépasser leur intérêt individuel. En travaillant en collaboration, chaque homme réalise qu'il n'est pas aussi indépendant des autres qu'il le croyait et que pour obtenir de l'aide, il faut en retour aider ses confrères (Tocqueville, 1835/1961, p. 131). Mais si c'est l'intérêt personnel qui mène d'abord les hommes à la collaboration, ces derniers réalisent rapidement que le sort de chacun est intimement lié à celui des autres et que de travailler au bien public améliorera les conditions de tous, y compris les leurs.

On tire difficilement un homme de lui-même pour l'intéresser à la destinée de tout l'État, parce qu'il comprend mal l'influence que la destinée de l'État peut exercer sur son sort. Mais faut-il faire passer un chemin au bout de son domaine, il verra d'un premier coup d'œil qu'il se rencontre un rapport entre cette petite affaire publique et ses plus grandes affaires privées, et il découvrira, sans qu'on le lui montre, le lien étroit qui unit ici l'intérêt particulier à l'intérêt général. C'est donc en chargeant les citoyens de l'administration des petites affaires, bien plus qu'en leur livrant le gouvernement des grandes, qu'on les intéresse au bien public et qu'on leur fait voir le besoin qu'ils ont sans cesse les uns des autres pour le produire (Tocqueville, 1835/1961, p. 133).

Lentement, l'obligation de servir les autres devient un choix instinctif. Les citoyens finissent par prendre l'habitude et le goût de travailler au bien de leurs prochains, puis en viennent naturellement à s'intéresser aux affaires de l'État comme manière de se préoccuper de leurs concitoyens (Tocqueville, 1835/1961, p. 135).

1.1.2 La postérité de Tocqueville à travers les « néo-tocquevilliens »

Si pour Tocqueville, « [d]ans les pays démocratiques, la science de l'association est la science-mère ; le progrès de toutes les autres dépend des progrès de celle-là » (Tocqueville, 1835/1961, p. 141), cela comprend nécessairement la science de la démocratie et ses avancements possibles. À sa suite, maintes recherches se sont inspirées de ses observations et ont cherché à comprendre quel lien, s'il existait, unissait les associations et la qualité des démocraties. À ce sujet, *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community* de Robert Putnam « marque le point culminant d'un débat de société provoqué par la parution cinq ans auparavant d'un article portant le même titre » (Milner, 2004, p. 34). Constatant le malaise civique généralisé de la population américaine à la fin du vingtième siècle qui, malgré la bonne santé économique du pays, considère en majorité que la nation ne se trouve pas sur la bonne voie au niveau moral et culturel, l'auteur cherche à comprendre comment la

baisse actuelle de l'implication dans la société peut être en cause (Putnam, 2000, p.25). Cela correspondrait selon lui au manque de revitalisation et de relèvement des organisations communautaires que l'on constate à partir des années 1990 aux États-Unis, alors que depuis les années 1960, l'adhésion à ce genre de groupe et la participation à leurs activités étaient en constante augmentation (Putnam, 2000, p. 16).

Empruntant aux observations de Tocqueville, plusieurs chercheurs contemporains qui se réclament de cet auteur célèbrent les associations comme étant, volontairement ou non, des intermédiaires entre citoyens et politique qui seraient fondamentales au maintien d'une démocratie « vibrante » (Putnam, 2000, p. 338). Ainsi, Putnam cherche plus précisément à expliquer ce que les associations bénévoles et les réseaux sociaux apportent à la démocratie en utilisant le concept déjà existant, mais qu'il popularise à travers son ouvrage, de « capital social ».

1.1.2.1 La notion de capital social

Quelques années déjà avant la parution de *Bowling Alone*, les sociologues utilisent le concept de capital social afin de mieux théoriser les changements qui apparaissent dans la société américaine, telles que la baisse de participation électorale et la diminution de l'implication des citoyens au sein de leur communauté. Se voulant dans le même esprit que les notions de capital physique et humain, soit les objets et formations qui augmentent la productivité individuelle, l'idée au centre de la notion de capital social est que les réseaux sociaux, c'est-à-dire les connexions entre individus, ont une valeur en soi (Putnam, 2000, p. 18). Une société dans laquelle existe un dense réseau de connexions sociales favorise un sentiment de confiance envers les autres (*trustworthiness*) ainsi que des normes de réciprocité, ce qui tend à favoriser la productivité et bénéficie à toutes les membres de la communauté. L'engagement

civique et le capital social créent des obligations et responsabilités mutuelles et facilitent la coopération au bénéfice de toutes, y compris des citoyen·nes qui ne sont pas personnellement impliqués dans des associations et qui ont de faibles réseaux sociaux (Putnam, 2000, p. 21). « A society that relies on generalized reciprocity is more efficient than a distrustful society, for the same reason that money is more efficient than barter. Honesty and trust lubricate the inevitable frictions from social life » (Putnam, 2000, p. 135).

L'auteur formule le postulat que les diverses manifestations de la baisse de participation dans le système politique formel (diminution de la participation électorale, de l'adhésion à des partis politiques, de la participation à des actions politiques directes telles que la présence dans des manifestations, etc.) sont directement liées à la diminution du capital social, causée en retour par la baisse de la participation citoyenne dans des associations de la vie civile (Putnam, 2000). En se basant encore une fois sur les écrits de Tocqueville, il rappelle que selon l'auteur français, la société démocratique américaine a bien fonctionné dès ses balbutiements non pas parce que ses citoyens obéissaient à un altruisme désintéressé, mais au contraire parce qu'ils poursuivaient un objectif de « self-interest rightly understood » (Tocqueville, cité dans Putnam, 2000, p. 135). Les membres d'une communauté où règnent la confiance et la réciprocité généralisée, ces dernières pouvant être comprises comme le choix d'offrir le bénéfice du doute à la plupart des gens même si nous ne les connaissons pas, considèrent généralement que leur intérêt personnel est bien servi parce que plus de choses peuvent être accomplies. De plus, les gens ont confiance que si elles viennent en aide à un·e concitoyen·ne à un moment donné, une autre personne leur viendra également en aide advenant la possibilité qu'elles se retrouvent elles aussi dans le besoin. Enfin, toute chose étant égale par ailleurs, les gens qui font confiance à leur prochain·e sont plus

souvent bénévoles, participent plus dans leur communauté, et sont plus souvent actives en politique. (Putnam, 2000, p. 136)

In short, people who trust others are all-round good citizens, and those more engaged in community life are more trusting and more trustworthy. Conversely, the civically disengaged believe themselves to be surrounded by miscreants and feel less constrained to be honest themselves. The causal arrows among civic involvement, reciprocity, honesty, and social trust are as tangled as well-tossed spaghetti. Only careful, even experimental research will be able to sort them apart definitively. For present purposes, however, we need to recognize that they form a coherent syndrome (Putnam, 2000, p. 137).

1.1.2.2 Le vote, les associations de la vie civile et l'acquisition de compétences civiques

Si l'un des points de départ de l'ouvrage de Putnam est la baisse du taux de participation électorale, et ce à tous les niveaux gouvernementaux, il précise qu'à plusieurs égards, le vote n'est pas un mode de participation politique typique et qu'il serait erroné, voire trompeur, de considérer la participation citoyenne uniquement à l'aide de cette variable (Putnam, 2000, p. 35). En effet, le fait de voter et de suivre les informations politiques sont des formes de participation relativement peu exigeantes qui, considérant qu'elles peuvent être performées par des individus seules, ne peuvent même pas être considérées comme étant des formes de capital social au sens strict (Putnam, 2000, p. 37). Malgré tout, le déclin de la participation électorale est pour l'auteur le symptôme le plus visible d'un désengagement au sens large de la vie en communauté : « Like a fever, electoral abstention is even more important as a sign of deeper trouble in the body politic than as a malady itself. It is not just from the voting booth that Americans are increasingly AWOL » (Putnam, 2000, p. 35).

La participation au scrutin, action visible, clairement identifiable et objectivement mesurable, est l'indicateur le plus facile à utiliser pour les politologues, étant un critère de la définition même de la démocratie (Schumpeter (1956); Dahl (1989). « Si passif soit-il, le geste de voter constitue la seule activité permettant de comparer les tendances à court et à long terme de la participation politique dans diverses sociétés » (Milner, 2004, p. 51). Bien que constituant une forme de participation politique différente des autres par son intensité, l'acte de voter n'est pas différent dans sa substance et constitue la forme de participation politique la plus courante, étant pratiquée par la majorité de la population des sociétés occidentales. Il va donc sans dire qu'il est un incontournable, puisqu'il serait inconcevable d'étudier la participation politique dans les sociétés occidentales sans prendre en compte « l'expression la plus fondamentale de la citoyenneté démocratique, l'exercice du droit de vote » (Milner, 2004, p. 51).

L'indicateur de la participation électorale est également un bon indice de la participation politique dans son ensemble puisque les formes de participation alternatives, telles que les manifestations et autres formes de protestation politiques, ne sont habituellement pas comprises comme des substitutions à la politique conventionnelle par leurs acteur·trices. Si certain·es politologues avancent que des formes de participation alternatives tempèrent la baisse du taux de vote lors des élections (Dufour, 2005; Hudon et al., 2008; Denis, 2005), Putnam affirme plutôt que les gens qui participent à des manifestations ou à des formes de désobéissance civile sont généralement actif·ves aussi à travers les canaux traditionnels. Il avance par ailleurs que ces formes de participation de type « mouvements sociaux », bien que relativement peu communes, sont de nos jours considérées comme des procédures standard d'une extrémité à l'autre de l'éventail politique. De plus, au moment de la publication de *Bowling Alone*, aucune preuve que la participation dans les mouvements

de la base (*grassroots*) avait assez augmenté dans les dernières décennies pour modérer le déclin des formes traditionnelles de participation sociale et politique (Putnam, 2000, p. 165).

Le vote ne demeure toutefois que le point de départ de Putnam. L'indicateur qu'il utilise à travers l'ensemble de son ouvrage afin de mesurer le capital social est le taux de participation dans des associations de la vie civile : « [o]fficial membership in formal organizations is only one facet of social capital, but it is usually regarded as a useful barometer of community involvement » (Putnam, 2000, p. 49). Comme l'avait remarqué Tocqueville plus d'un siècle auparavant, l'implication dans des organisations permet aux citoyen·nes de développer un éventail de compétences civiques, c'est-à-dire les « connaissances nécessaires pour comprendre les grands débats de société et pouvoir faire des choix éclairés lors[qu'elles] sont appelé[·e]s à s'exprimer lors d'une élection ou d'un référendum » (Milner, 2004, p. 1). Putnam rappelle que l'implication dans des associations apporte des avantages pour les citoyen·nes qui sont facilement visibles : elles y apprennent notamment à s'exprimer publiquement et à faire des requêtes au gouvernement. De plus, de l'information politique se transmet à travers ces réseaux, on y discute de la vie publique et on crée des connexions civiques (Putnam, 2000, p. 338). D'autres avantages plus subtils peuvent également être acquis par les citoyen·nes impliqué·es dans des associations : en plus des compétences techniques nécessaires à la participation démocratique, elles y apprennent à coopérer, prennent l'habitude du civisme et construisent des communautés qui peuvent les aider à se protéger des abus potentiels de leurs dirigeant·es politiques (Putnam, 2000, p. 339).

Plus important encore pour la présente recherche, pour Putnam, les associations ne font pas qu'inculquer les habitudes démocratiques, mais elles servent de forum pour des

délibérations réfléchies au sujet d'enjeux publics qui peuvent être primordiaux (Putnam, 2000, p. 339). En d'autres termes, les associations de la vie civile sont des « courroies de transmission » (Laforest et Phillips, 2008, p. 40) qui permettent le passage des revendications citoyennes de la sphère privée à la sphère publique.

L'action associative, issue de la rencontre entre personnes, ouvre à l'espace public, c'est-à-dire qu'elle offre à ces personnes la possibilité de contribuer à la construction d'un monde commun indispensable à la démocratie, à travers un engagement volontaire ménageant la pluralité des opinions, la conflictualité des intérêts et la différence des perspectives (Laville, 2001, p. 64).

Nous avons déjà précisé qu'à la suite de Cohen et Arato (1992, p. IX), nous décrivons la société civile comme une sphère différente de l'État et du marché. Toutefois, le fait qu'elle ne relève pas de la sphère de l'État ne signifie pas qu'elle soit nécessairement dissociée de la vie politique ou sans lien avec l'État. Au contraire, les associations sont inévitablement impliquées dans des rapports de pouvoir, notamment à travers leur médiation de conflits idéologiques présents dans les sociétés au sein desquelles elles évoluent, leur formation d'élite, leur participation à la définition de politiques publiques et leurs manières de façonner les structures du pouvoir local (Laville, 2001, p. 65). Les associations touchent donc à deux dimensions de la sphère politique, soit le monde politique non institutionnel, à travers les actions des citoyen·nes engagé·es, et le monde politique institutionnel, lorsqu'elles touchent plutôt à l'exercice formel du pouvoir (Laville, 2001, p. 65). C'est d'ailleurs à ce titre que les associations peuvent constituer un meso-niveau d'analyse entre l'État et les individus (Patsias, 2016), et que les interactions des individus en leur sein, symptomatiques de routines, sont révélatrices à la fois des choix des individus, mais également des rapports de pouvoir qui traversent la société (Mills, 2006; Fine, 2010; Marwell et McQuarrie, 2013).

1.2 Les processus de politisation dans les contextes associatifs : la perspective interactionniste

En considérant uniquement les travaux d'auteur·trices associationalistes⁸ ou communautaristes à la Tocqueville ou à la Putnam, il serait convenable d'assumer que l'implication dans des associations contribue à la politisation des citoyen·nes, puisqu'elles leur apprennent les fondements de la participation démocratique. Putnam avance par ailleurs que l'implication dans des associations facilite l'entrée dans la vie publique, ou en d'autres termes, dans la sphère publique. Cette dernière, dans les termes d'Habermas, représente

la sphère des personnes privées rassemblées en un public. Celles-ci revendiquent cette sphère publique réglementée par l'autorité, mais directement contre le pouvoir lui-même, afin d'être en mesure de discuter avec lui des règles générales de l'échange, sur le terrain de l'échange des marchandises et du travail social - domaine qui reste essentiellement privé, mais dont l'importance est désormais d'ordre public (Habermas, 1988, p. 38).

Puisque, premièrement, l'entrée dans la sphère publique implique de discuter en public ainsi que de potentiellement s'opposer au pouvoir en place et que, deuxièmement, l'entrée dans ladite sphère est facilitée par la participation dans des associations, il faudrait en conclure que l'implication dans des groupes de la vie civile tels que le RCTA devrait aider l'entrée des citoyen·nes qui y sont actif·ves dans le processus formel de participation politique, ce qui comprend notamment les conseils

⁸ Nous prenons ici la liberté de traduire un terme qui est utilisé en anglais, « associationalism », mais habituellement pas en français. Voir notamment Kaufman (1999) ainsi qu'Alexander et al. (2010).

d'arrondissement montréalais. Si les membres du groupe sont déjà à l'aise avec le fait de considérer les aspects politiques des enjeux sur lesquels elles travaillent, elles devraient donc pouvoir transférer sans peine cette capacité dans les interactions qu'elles ont dans la sphère publique, devant leurs élu·es et concitoyen·nes de l'arrondissement.

Pourtant, l'hypothèse qui guide le présent mémoire avance le contraire, supposant plutôt que, bien qu'elles aient l'habitude de considérer les aspects politiques des enjeux sur lesquels elles travaillent lors de leurs réunions internes habituelles, les membres du regroupement citoyen étudié, le RCTA, auront tendance à ne pas politiser leurs interventions lors des conseils d'arrondissement. Ce postulat est en grande partie basé sur les travaux de la sociologue Nina Eliasoph, qui a notamment théorisé l'évitement du politique par des membres d'associations qui étaient à maints égards pourtant au courant des enjeux politiques qui les concernaient. Ses travaux portent ainsi un éclairage différent que celui amené par Tocqueville ou Putnam sur les relations entre les associations civiques et la qualité de la participation démocratique.

Son point de vue s'appuie sur une perspective critique des travaux de Putnam, mais aussi plus généralement des néo-tocquevilliens, qui questionnent l'engagement associatif à partir des valeurs internes aux individus à l'aide d'outils tels que des sondages. Cette vision des choses omet de prendre en compte le contexte spécifique des interactions, composante pourtant cruciale de l'engagement puisque les individus mettent en pratique leurs valeurs dans des contextes historiques et sociaux particuliers. Celles-ci sont donc appliquées différemment en fonction des interactions particulières dans lesquelles elles prennent place (Lichterman et Eliasoph, 2014). Cette perspective fait écho à d'autres critiques, telle celle de Filippo Sabetti (2000) concernant l'ouvrage

Making Democracy Work : Civic Traditions in Modern Italy. Putnam (1993) y utilise notamment la notion de capital social pour étudier la performance institutionnelle de gouvernements italiens régionaux, avançant que les plus efficaces, dans le nord de l'Italie, sont ancrés dans des communautés avec des traditions d'engagement civique plus importantes que dans le cas des gouvernements du sud. Sabetti remet ces conclusions en question, affirmant que l'explication de l'efficacité gouvernementale par les associations civiles et la dépendance au sentier est simpliste, voire erronée, chaque région étant caractérisée par une diversité historique si riche qu'elle ne peut pas être prise en compte par les méthodes de recherche de Putnam.

La perspective néo-tocquevillienne a pendant longtemps insisté uniquement sur les valeurs internes des individus au détriment des contextes dans lesquelles celles-ci se matérialisaient, ne pouvant ainsi que difficilement penser l'influence de l'engagement sur l'individu au sein du groupe et à l'extérieur du groupe. Putnam (2000) aborde ce point en distinguant la notion « bridging », qui constitue une forme de capital social qui regarde vers l'extérieur et inclut des gens qui traversent diverses classes et groupes sociaux, à celle de « bonding », qui est plutôt centrée sur elle-même et qui tend à renforcer les identités homogènes (p. 22). Il n'empêche que, même revisitée, le point de départ des recherches néo-tocquevilliennes n'est pas l'interaction elle-même.

Le choix de notre cadre théorique ne signifie donc pas que nous nous situons en faveur ou à l'encontre de l'approche néo-tocquevillienne de Putnam. Il signifie plutôt que nous choisissons une vision complémentaire à la sienne, puisqu'il existe dans celle-ci d'importants angles morts engendrés par le fait qu'il n'interroge pas réellement la nature de l'association. La perspective interactionniste comble ces lacunes en insistant

particulièrement sur le rapport du groupe au plus large monde⁹, permettant ainsi d'examiner son influence sur les actions individuelles et de prendre en compte le rôle des institutions (Lichterman et Eliasoph, 2014). Elle a alors pour avantage de démontrer comment les interactions dans une association citoyenne (le micro) reflètent les institutions par lesquelles elles sont nécessairement influencées (le macro). Nous nous efforçons de faire de même dans cette recherche, en réfléchissant à la manière dont le RCTA, ses membres et les interactions qu'ont celles-ci, sont façonnés par les institutions municipales.

1.2.1 Le concept de « politisation » : les défis d'une définition

Afin de pouvoir se situer dans les théories interactionnistes, il est d'abord nécessaire de définir le terme de « politisation ». Selon Jacques Lagroye (2003), la politisation est simplement un processus de

requalification des objectifs assignés à l'action: de sociaux, ou culturels, ou religieux, et ainsi de suite, ils "deviennent" politiques, dans une sorte de reconversion - partielle ou totale - des finalités qui leur sont assignées, des effets qui en sont attendus et des justifications qu'on peut en donner (p. 367).

Dans le contexte d'un travail sur des groupes qui comprennent des individus potentiellement peu politisés et des activités considérées comme éloignées de la

⁹ Voir à ce sujet les notions de style de groupe, qui contient les dimensions de « frontières de groupe » (*group boundaries*), de « liens de groupe » (*group bonds*) et de « normes de langage » (*speech norms*) (Lichterman et Eliasoph, 2014).

politique traditionnelle, cette définition n'est toutefois pas suffisante et il faut des outils de repérage plus précis, qui permettent une vision élargie de la politisation.

Pour ce faire, nous bâtirons notre travail sur les bases déjà établies par des sociologues et des politologues qui ont travaillé sur les interactions entre individus impliqués au sein d'associations de la vie civile ainsi que sur les processus de politisation qui peuvent en découler. Ainsi, à la suite notamment des autrices Nina Eliasoph et Camille Hamidi, nous proposons premièrement de nous écarter de la sphère politique spécialisée et professionnelle. Bien que nous n'abandonnons pas entièrement cette dimension – la moitié de ce mémoire étant après tout consacrée à la politique municipale montréalaise – nous en éloigner permet de détecter de la politisation dans des contextes associatifs, lorsqu'elle est effectuée par des citoyen·nes qui ne font habituellement pas affaire avec l'univers de la politique professionnelle. Cette position permet de ne pas lier systématiquement institutions et politisation, en écho aux travaux qui pointent le rôle de celles-ci dans la dépolitisation des discussions sur les enjeux sociétaux (Eliasoph, 2010; Hamidi 2006).

Nous utiliserons donc dans ce travail une définition élargie des processus de politisation, « entendu[s] au sens de la montée en généralité et de la reconnaissance de la dimension conflictuelle des positions adoptées » (Hamidi, 2012, p. 324). La montée en généralité réfère aux principes généraux qui régissent la société et qui sont invoqués dans les discours et interactions des participant·es aux discussions, tandis que la reconnaissance des conflits signifie que les interlocuteur·trices admettent qu'il existe des clivages ou positions conflictuelles à propos de la question discutée (Hamidi, 2006, p. 10). On pourra donc considérer qu'un processus de politisation est à l'œuvre lorsque ces deux éléments sont réunis dans une interaction. Il faut toutefois préciser que si leur

présence dans une conversation indique la politisation des discours, ces deux dimensions sont autonomes et ne mettent pas en jeu le même type de ressources (Duchesne et al, 2003, p. 13). En d'autres termes, la montée en généralité n'implique pas nécessairement la conflictualisation, et l'inverse est également vrai.

1.2.1.1 La montée en généralité

Dans son ouvrage *L'évitement du politique. Comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne* (2010), Nina Eliasoph écarte l'enjeu de la définition du politique, ayant plutôt recours à l'utilisation de la notion de « discours animé par l'esprit public » (*public-spirited way of talking*) (Eliasoph, 2010, p. 13). Elle s'engage ainsi dans la même lignée que la philosophe politique américaine Hanna Pitkin, pour qui un sujet devient politique lorsqu'il est compris en termes de justice, c'est-à-dire lorsque l'on passe des affirmations qui disent « je veux » à celles qui proclament plutôt « j'ai droit à », et donc lorsque le sujet devient « negotiable by public standards » (Pitkin, 1981, p. 347).

Pour Pitkin, ne pas considérer les questions sociales comme dignes de la vie politique est une erreur. Pour y remédier, il faut transformer les enjeux concernant les conditions sociales en enjeux politiques. Ce n'est qu'à travers cette transformation qu'ils deviendront « amenable to human action and direction » (Pitkin, 1981, p. 346) et qu'il sera possible de travailler à une plus grande justice sociale. Cette tâche ne peut être accomplie une fois pour toutes, mais c'est justement ce travail constant qui est nécessaire pour l'autrice. Ce qui importe est l'apprentissage de la création, et la transition entre le privé et le public. Ce sont précisément des concepts comme la justice qui permettent de faire la transition du privé au public, du soi à la communauté, du « je » au « nous » (Pitkin, 1981, p. 347).

Cette transformation peut se faire de deux manières. D'un côté, il est possible d'y arriver à travers une participation à la politique : cette immersion dans l'action, dans la délibération, oblige à devenir plus conscient·e des connexions que tou·tes ont les un·es avec les autres. « Drawn into public life by personal need, fear, ambition or interest, we are forced to acknowledge the power of others and appeal to their standards, even as we try to get them to acknowledge our power and standard » (Pitkin, 1981, p. 347). Il faut alors trouver un langage commun. C'est à travers celui-ci qu'il devient possible de faire des déclarations et des exigences négociables à l'aide de critères publics, communs à tou·tes. « In the process, we learn to think about the standards themselves, about our stake in the existence of standards, of justice, of our community, even of our opponents and enemies in the community; so that afterwards we are changed » (Pitkin, 1981, p. 347). La seconde méthode qui permet une transition du privé au public a lieu lorsque l'on en vient à considérer l'oppression comme un enjeu public de justice, et non plus comme un problème privé. Les gens en viennent à voir ces situations d'oppression comme le résultat d'action humaine plutôt qu'un produit naturel et donc comme imposées, changeables, et injustes. L'enjeu devient politisé: « their inarticulate and perhaps even unexpressed private "No!" becomes a claim: "No one should be treated like this!" » (Pitkin, 1981, p. 348).

Pour Eliasoph, c'est précisément l'émergence de ces affirmations dans l'espace public qui permet les débats et les conversations portant sur le bien commun, l'oppression et les divergences d'opinions, et donc qui crée des discussions animées par l'esprit public. Il y a alors création de forums qui permettent l'élaboration d'une volonté commune, d'une communauté et d'une vision sociale du bien commun (Eliasoph, 2010, p. 26). Il serait juste d'affirmer ici qu'avec les critères d'Eliasoph nous n'avons pas « officiellement affaire à une définition du politique, mais à une simple grille de

repérage; pourtant, on voit bien qu'une véritable conception du politique est à l'œuvre » (Hamidi, 2006, p. 11).

1.2.1.2 La dimension conflictuelle

Nombre d'auteur·trices réfléchissent plutôt le politique à travers la présence de conflits dans les relations sociales, s'opposant notamment aux modèles de démocratie délibérative selon lesquels la démocratie est fermement ancrée dans la discussion et l'atteinte de consensus. Si ces auteur·trices, appartenant à différentes traditions de pensée, amènent toutes des points de vue différents sur le sujet, elles ont néanmoins en commun le fait de considérer le conflit comme étant inhérent à la notion de politique, qu'il vise la transformation de la société ou, au contraire, la préservation de l'ordre établi¹⁰.

Jean Leca (Leca et al., 2001) par exemple, empruntant ici à une approche fonctionnaliste, suggère que le politique peut être repéré à travers sa fonction de résolution des conflits. Chantal Mouffe (2010) quant à elle, dont la pensée s'articule autour de la démocratie plurielle, fonde plutôt sa conception du politique sur « la dimension d'antagonisme qui existe dans les rapports humains » (p. 18). Pour elle, l'antagonisme est lié à l'action publique et à la formation d'identité collective, créant un « nous » dans un contexte de diversité et de conflits, et en devient donc indissociable de la vie publique (Mouffe, 2010, p. 18). Mouffe base entre autres ses travaux sur ceux

¹⁰ Cette vision du conflit est également distincte de celles des néo-tocquillien·nes, chez qui « it is often assumed that civil society manages conflict spontaneously, even diffuses it entirely, via the social capital that it supposedly generates » (Foley & Edwards, 1997, p. 551).

de Carl Schmitt (1972), pour qui le politique implique l'éventualité de la lutte. Le philosophe affirme en effet que la marque spécifique du politique est la distinction entre l'ami·e et l'ennemi·e, distinction dont le sens est d'exprimer l'union ou la désunion, l'association ou la dissociation (p. 66) et qui donc, nécessairement, inclut la possibilité du conflit. Pour lui, « un monde d'où l'éventualité de [la] lutte aurait été entièrement écartée et bannie, une planète définitivement pacifiée, serait un monde sans discrimination de l'ami[·e] et de l'ennemi[·e] et par conséquent, un monde sans politique » (Schmitt, 1972, p. 75).

D'autres auteur·trices encore conçoivent le politique par rapport à la notion d'injustice. Pour Gamson (1992), le sentiment d'injustice est le principal vecteur de la politisation des enjeux par les individus. Le jugement moral qui en ressort est intimement lié à la croyance que certains actes ou conditions ont causé de la souffrance à des gens qui ne le méritaient pas (Gamson, 1992, p. 32). L'auteur constate dans les entrevues et groupes de discussion qu'il dirige que ce sentiment implique généralement une colère vertueuse et une vision antagoniste de « nous » contre « les autres », qui aident à diriger et interpréter la composante émotionnelle du sentiment d'injustice. Si ce dernier n'implique pas d'emblée la conflictualisation, le ressentiment qu'il cause peut facilement mener à des dissensions puisque, comme l'expliquent Duchesne et al. (2003), « dénoncer "le tort", c'est inévitablement prendre le risque d'un conflit en dénonçant les sources ou les responsables de l'injustice » (p. 3).

1.2.2 L'évitement du politique

Si la conflictualisation peut paraître naturelle dans les contextes de groupe, elle constitue en réalité un processus assez rare dans les regroupements citoyens, notamment parce que les antagonismes peuvent avoir des coûts importants au sein

d'une communauté. Les comportements des acteur·trices engagé·es dans un même groupe tendent vers la concorde pour des raisons de confort personnel, mais aussi par besoin de se protéger (Hamidi, 2006, p. 17). Puisque les normes sociales valorisent l'unité et l'union, entre autres lorsque des personnes sont engagées ensemble dans une discussion, les conflits représentent un risque qui pourrait défaire à perpétuité l'harmonie de la communauté et les liens sociaux que cette dernière aura permis de créer. Les participant·es, plutôt que de causer de la dissension au sein du groupe malgré des opinions contraires, peuvent alors avoir recours à plusieurs méthodes d'évitement du conflit (Duchesne et al., 2003; Hamidi, 2006).

Hamidi, tout comme Duchesne et al., mentionne que les membres d'un groupe auront tendance à éviter les conflits – et donc la politisation – afin de ne pas nuire au fonctionnement du groupe. Nina Eliasoph développe davantage le sujet et y consacre entre autres son ouvrage le plus important, *L'évitement du politique*. Mentionnant dès les premières pages du livre que « les gens savent intuitivement que certains contextes d'interaction appellent le débat animé par l'esprit public, et d'autres pas » (Eliasoph, 2010, p. 13), elle s'efforce de comprendre de quelles manières les gens créent ou non des contextes propices à la discussion politique dans leur vie quotidienne, à travers une participation intense à la vie associative de trois groupes citoyens complètement différents les uns des autres. « Ces lieux de sociabilité peuvent être un terreau fertile pour la vie politique. Sans n'être exclusivement, ni même essentiellement à visée politique, ils créent un sentiment de familiarité qui est la condition préalable nécessaire à certaines formes de vie publique » (Eliasoph, 2010, p. 21). Loin de contredire les suppositions qui sous-tendent les discours de Tocqueville et Putnam, elle reconnaît elle aussi que les fondements non politiques de la vie sont ce qui rend la vie politique possible. En d'autres termes, être membre d'une association citoyenne permet de

rencontrer des gens, puis de créer des liens d'amitié ou de bon voisinage. En retour, ceci rend possible les discussions concernant des questions de valeurs ou encore les débats concernant des visions opposées du bien commun, c'est-à-dire des discussions politisées, qui peuvent éventuellement mener à des actions politiques. Par ailleurs, sans se résumer au quotidien, le politique se construit aussi en référence à ce dernier, comme celui-ci représente l'une des dimensions privilégiées des tensions de coexistence entre les groupes notamment, dans notre cas, par rapport à des éléments tels que la circulation en voiture, les infrastructures routières, etc.

Pourtant, malgré le fait que les associations seraient des lieux d'apprentissage de l'espace public où il serait possible d'apprendre les principes démocratiques et la responsabilité sociale, la sociologue constate rapidement que ce qu'elle observe lors de ses recherches sur le terrain dément cette vision idyllique. Plutôt que d'assister à un foisonnement de discussions politiques, elle remarque que les membres des organisations citoyennes qu'elle étudie ont recours à une panoplie de techniques pour éviter le politique dans leurs activités quotidiennes. Comme Eliasoph considère qu'il est impossible de se sortir du politique, même si l'on ne participe pas activement aux institutions (en ne votant pas par exemple) ou que l'on se garde ignorant·e de la chose politique, elle en conclut que de produire de l'apathie exige alors un réel effort des citoyen·nes (Eliasoph, 2010, p. 13).

Elle constate d'abord que de parler politique n'est pas considéré comme approprié partout et qu'il existe une étiquette informelle et intuitive selon laquelle les gens déterminent si une conversation polie peut inclure des discussions et débats politiques. Un cadre administratif prégnant et formel conduit également les citoyen·nes à penser que le débat est impoli ou non pertinent (Eliasoph 2010). Les participant·es à ces

discussions sont donc susceptibles d'adopter différents comportements dépendamment de si celles-ci ont lieu à l'avant-scène (*frontstage*), en public, ou en coulisse (*backstage*), dans des contextes privés. Si pour Goffman (1974) les gens essaient de présenter une meilleure image d'elles-mêmes en public qu'en privé, Eliasoph constate le contraire dans ses recherches sur le terrain et remarque que les gens paraissent agir plus civiquement lorsque personne ne les observe : « invariablement, ce qui était proféré à voix haute était moins nuancé, moins marqué par l'esprit public, moins soucieux de l'intérêt général et plus clairement égoïste que ce qui était chuchoté » (Eliasoph, 2010, p. 14).

Si l'on tient pour acquises les théories associationnalistes et leurs conclusions, le sentiment d'appartenance à une communauté et l'attachement à autrui qui en découle devraient permettre un raisonnement élargi, qui inclut plus que les individus directement concerné·es. Pourtant, les bénévoles d'Eliasoph s'entêtaient à vouloir se soucier uniquement des individus, et non pas de politique et de la généralité qu'elle sous-entend. « Cela impliquait de s'efforcer de limiter leurs préoccupations à des problèmes qu'elles définissaient comme mineurs, locaux et apolitiques, des problèmes qui leur paraissaient pouvoir être de leur ressort, en cherchant à être le plus "réaliste" possible » (Eliasoph, 2010, p. 22). Alors que pour s'entraider à devenir des personnes plus soucieuses des autres elles auraient dû « réfléchir aux grandes forces politiques qui ne cessent de susciter les problèmes qu'elles s'efforçaient de résoudre » (Eliasoph, 2010, p. 22), elles veulent plutôt éviter que le champ de leurs préoccupations ne s'agrandisse, cultivant leurs interrelations et par le fait même, réduisant leurs capacités à se soucier de la société dans son ensemble.

Pour la sociologue, cela serait en partie dû au fait que les citoyen·nes impliqué·es soient paralysé·es par l'ampleur des problèmes auxquels s'attaquer si on leur accole l'étiquette de « politique » ou s'ils exigent d'être pensés en termes généraux. Lorsque c'est le cas, elles en viennent à se demander ce qu'elles, en tant qu'individus, peuvent y changer et en viennent ainsi à douter de leur capacité d'action. La capacité d'agir, ou même simplement l'impression de l'avoir, permet « d'éviter le découragement en masquant les problèmes structurels difficiles à surmonter » (Eliasoph, 2010, p. 9). Cette vision des choses est également présente dans les associations de citoyen·nes issues de l'immigration étudiées par Camille Hamidi. Les associations qui sont menées par l'urgence et les besoins de leurs membres ont moins tendance à permettre des montées en généralité et ses membres ont plus tendance à être préoccupé·es par les actions concrètes et immédiates à prendre. « Les modes et registres d'intervention proposés par les associations déterminent donc la probabilité de tenir un discours de l'urgence dans ces arènes » (Hamidi, 2006, p. 14) : les personnes impliquées répondront aux besoins immédiats des gens plutôt que de s'indigner de leurs conditions de vie. De manière similaire, Hamidi constate que quand vient le temps de mener à bien un projet concrètement, les questions techniques prennent le pas sur la montée en généralité, et ce, même si ce processus de politisation a été nécessaire pour la création dudit projet. Ce dernier dépendant des capacités souvent réduites des associations, les objectifs du projet sont recentrés sur des buts faciles à atteindre et qui feront en sorte que les intervenant·es se sentiront utiles. Ces deux exemples permettent de constater que les logiques de politisation dépendent largement du contexte dans lesquelles elles peuvent être performées, et non pas uniquement des attributs individuels des participant·es.

Le rétrécissement des préoccupations qui mène à l'évitement du politique est également causé, selon Eliasoph, par la peur qu'auraient les citoyen·nes américain·es

d'avoir l'air de se plaindre sans raison. Même si informellement les questions politiques pouvaient tout à fait se trouver au premier plan des discussions, Eliasoph constate que devant des journalistes ou un grand public, le registre changeait. Même les intervenant·es impliqué·es politiquement depuis longtemps commençaient à parler en leur propre nom, au niveau individuel en tant que mères, propriétaires ou usager·ères. Elles paraissaient alors complètement apolitiques et comme se préoccupant uniquement de leurs intérêts personnels parce qu'elles « s'imaginaient que l'espace public était réservé à des individus ayant des raisons de se plaindre, qui voulaient faire entendre leur point de vue et seulement "parler en leur nom propre" » (Eliasoph, 2010, p. 12).

Mentionnons finalement que selon les théories présentées en début de chapitre, les associations devraient également permettre aux citoyen·nes de créer de la démocratie en faisant émerger un pouvoir civique. Les politicien·nes avec lesquelles faisaient affaire les groupes intégrés par Eliasoph n'avaient cependant pas en tête cette vision des associations. Loin de s'attendre à ce que les membres des différents regroupements citoyens discutent des décisions politiques qui ont mené aux restrictions qu'elles combattaient, elles encourageaient plutôt les citoyen·nes à se convaincre qu'elles pouvaient « faire une différence » sans s'attaquer aux problèmes qui pourraient être considérés comme politiques. En d'autres termes, les élu·es souhaitaient que leurs électeur·trices s'attaquent à des problèmes sociaux prédéfinis, sans considérer ces problèmes en termes politiques et sans remettre le pouvoir en question (Eliasoph, 2010, p. 24). Eliasoph illumine donc un phénomène dans lequel des gens qui font de la politique leur travail contribuent activement à l'évitement du politique en réprimant le pouvoir potentiel que peuvent générer les échanges citoyens dans l'espace public.

Eliasoph fait bien sûr une description et une analyse du cas étatsunien. La conclusion qu'elle en tire, notamment lorsqu'elle démontre que l'évitement du conflit mène à la dépolitisation, est donc liée à ce contexte spécifique. La question de l'influence du contexte culturel, qui conditionne le discours et mène à des différences importantes entre pays, est encore à préciser lorsqu'il est question du rôle du conflit dans la politisation ou du rejet du politique. Ce dernier peut être lié à des fonctionnements institutionnels particuliers et à ce qui est considéré comme de « bonnes » valeurs citoyennes, ce que souligne justement Eliasoph (2010). Notre analyse, qui est quant à elle bien ancrée dans le cadre culturel montréalais, validera si, dans ce contexte spécifique marqué par une tradition d'apolitisme municipal¹¹, il y a également rejet du politique et, le cas échéant, comment il y est fabriqué.

1.3 Bref retour sur les critères d'analyse

Si les féministes affirment que « le privé est politique » et donc que tout enjeu peut devenir politique, l'inverse est également vrai. Il est tout à fait possible de discuter d'un sujet à priori politique tout en évitant le politique entièrement. Voilà pourquoi il importe de déterminer les critères précis qui nous permettront de détecter le politique (ou son évitement), non pas uniquement dans les lieux où l'on pourrait assumer qu'il serait présent d'office, comme les conseils d'arrondissements, mais également dans les milieux où il pourrait passer plus inaperçu, tels que dans le contexte des associations de la vie civile. Pour vérifier notre hypothèse, qui suggère que même les citoyen·nes capables de politiser leurs discussions au sein de leur association auront tendance à

¹¹ Nous y reviendrons plus en détail au chapitre III.

éviter le politique dans leurs interactions au sein d'institutions municipales¹² (Tindal et al, 2017), et par le fait même vérifier si les auteur·trices associationalistes ont raison en unissant vie associative active et vie démocratique saine, nous rechercherons deux éléments pour relever les processus de politisation dans les discussions des participant·es. Tels que décrits dans les travaux de chercheuses qui ont également travaillé sur la politisation en milieu associatif, ces derniers sont :

1. La montée en généralité, ou l'utilisation de principes « négociables par des critères publics » qui dépassent les participant·es, soit la présence de références à des valeurs et des questions de justice ou d'injustice.
2. La reconnaissance d'une conflictualisation des enjeux, c'est-à-dire la compréhension et l'admission par les participant·es à la conversation qu'il existe des clivages sur la question en jeu.

À l'aide de ces deux critères, il sera possible de détecter s'il y a présence de politisation dans les interactions des membres du RCTA, peu importe les milieux locaux dans lesquels elles évoluent. Ces indices permettront également de découvrir si, au contraire, elles ont plutôt tendance à éviter le politique dans leurs manières de régler les problèmes qu'elles rencontrent dans leur communauté. Cela nous aidera alors à prêter foi ou à infirmer les théories associationalistes et communautariennes qui affirment que, grâce à des associations telles que le RCTA, la société civile peut être un lieu où il est

¹² Nous ne discutons ici bien sûr que du contexte montréalais.

possible de restaurer la démocratie participative, renforcer les liens sociaux et faire de la politique autrement.

CHAPITRE II

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE ET OBJET D'ÉTUDE

Cette recherche est basée sur une observation participante, une méthode d'enquête ethnographique qui consiste en l'étude d'une société ou d'une communauté en partageant son mode de vie, en se faisant accepter par ses membres ainsi qu'en participant aux activités du groupe et à leurs enjeux. Cette technique permet entre autres à la chercheuse de bien connaître son terrain et de bien saisir la complexité de la réalité sociale qu'elle étudie, tout en lui permettant d'acquérir les compétences pour comprendre les logiques qui sous-tendent l'organisation étudiée (Hilgers, 2013, p. 100).

2.1 L'observation participante comme méthode de recherche

C'est à partir du XIXe siècle que l'ethnographie prend le sens commun qu'elle a aujourd'hui, soit la description des faits observés. Autrefois privilégiée pour l'étude de sociétés considérées comme « primitives », on assiste au tournant du XXe siècle à la fin de l'exotisme et au déplacement du regard des chercheur·euses vers de nouveaux terrains et objets : leurs propres sociétés. L'utilisation de méthodes de recherche typiquement utilisées pour l'étude de sociétés éloignées et inconnues a dès lors été mise en œuvre pour étudier l'Occident, ses communautés urbanisées et ses populations diversifiées (Marchive, 2012 ; Cléret, 2013). Aujourd'hui, « l'ethnographie est une

démarche d'investigation qui apparaît de plus en plus comme pertinente pour comprendre les pratiques [occidentales] et le contexte socioculturel dans lequel elles naissent, se diffusent, se transforment » (Cléret, 2013, p. 51).

Nous considérons nous aussi intéressant de nous pencher sur ce qui nous entoure au quotidien. Nous souhaitons nous concentrer sur les formes ordinaires de participation politique, et non pas uniquement sur les formes qui sont considérées comme exceptionnelles ou sur les « *best case studies* » (Carrel et Talpin, 2012, p. 181). Le fait d'étudier les associations citoyennes et les conseils d'arrondissement de la ville de Montréal permet d'observer l'ordinaire du politique et les tactiques citoyennes utilisées pour régler les problèmes constatés au niveau local. Les méthodes d'enquête de type ethnographique telles que l'observation participante se prêtent particulièrement bien au contexte associatif puisqu'elles sont en effet adaptées à l'examen et à l'explication des pratiques politiques, aux expressions quotidiennes de la vie politique et aux significations qui animent l'action civique en société (Bennett et al., 2013, p. 523). L'ethnographie permet d'analyser la participation telle qu'elle se fait réellement, dans les contextes imparfaits, et l'examen de relations sociales révèle comment la structure, la culture et les interactions s'entremêlent.

L'une des particularités de l'ethnographie qui la distingue des autres outils qualitatifs consiste en la nécessité de baser la recherche effectuée sur une participation importante de la chercheuse dans le phénomène étudié, que son immersion soit complète ou partielle (Cléret, 2013, p. 56). Comme l'objectif de la chercheuse est de comprendre un phénomène en s'y investissant personnellement, elle ne peut être détachée de son objet d'étude : la subjectivité est donc partie intégrante de toutes les recherches ethnographiques (Cléret, 2013, p. 55). Des chercheurs comme Javier Auyero vont

jusqu'à affirmer que cette méthode ne représente pas uniquement une technique de recherche, mais constitue plutôt une transformation de l'ethnographe à travers ses interactions avec les gens (Hurtado, 2005, p. 113)¹³. Par ailleurs, lors d'une observation participante, le fait que la chercheuse participe suffisamment au phénomène étudié pour être considéré comme une membre à part entière permet d'accéder aux données « les plus profondes et les plus riches » d'un phénomène (Cléret, 2013, p. 58). La méthode ethnographique est particulièrement indiquée pour la chercheuse qui cherche à appréhender des pratiques qui ne peuvent être suscitées que dans les contextes d'interactions qui les génèrent. Elle offre l'avantage de familiariser les populations étudiées à la présence de l'enquêtrice et de les mettre en confiance. Dans cette perspective, cette méthode de recherche a pour objectif, « through the study of multiple locales, extends the scope of ethnography to include not only the life world of situated subjects, but also associations and connections among sites that make up the system » (Kjelgaard, Faurholt Csaba et Ger, 2006, p. 525).

Cette méthode de recherche s'est révélée particulièrement pertinente dans l'étude des interactions des membres du Regroupement citoyen pour le transport actif (RCTA) dans des contextes distincts puisque la prise de parole en public est régie par des règles non dites qui ne peuvent être repérées que par une approche ethnographique qui observe les moments d'épreuves et les interactions entre les participant·es (Carrel et Talpin, 2012, p. 192). Comme ces dernières sont des performances qui sont toujours effectuées pour un auditoire et qui dépendent d'une cartographie sociale précise (Fine, 2005, p. 364), l'ethnographie permet de comprendre comment les relations entre

¹³ Le texte cité est une entrevue sur ses processus de recherche.

participant·es façonnent la culture du groupe duquel elles font partie, puisque les relations modèlent les actions autant qu'elles façonnent les identités.

How one defines oneself derives from groups with which one belongs, to which one gives emotional salience, and with which one identifies [...]. These social relations commit individuals to engagement in local scenes, creating boundaries with other scenes and establishing passageways to them (Fine, 2005, p. 364).

Il serait possible de critiquer cette méthode de recherche en demandant ce qui permet de prendre un cas particulier et de l'utiliser pour construire un idéal type sous prétexte qu'il peut incarner quelque chose de plus grand que lui-même. Il est vrai qu'en raison du manque de représentativité de l'ethnographie, il est impossible de prétendre que toutes les observations peuvent être effectuées sur des terrains variés de sorte à tirer des conclusions générales (Hambye, 2015, p. 90). Nous considérons toutefois que

[l]e raisonnement est [...] le même que pour les autres méthodes d'investigation lorsqu'il s'agit de monter en généralité, bien qu'il y ait aussi une différence de taille, soit le fait que comme pour les approches qualitatives en général, les prises de position interprétatives sont prises en aval puisque le travail typologique se fonde alors davantage sur l'analyse des données elles-mêmes que sur une théorisation antérieure (Hambye, 2015, p. 91).

2.2 Présentation et justification du terrain de recherche et du sujet d'étude

2.2.1 L'arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce comme terrain de recherche

2.2.1.1 Le profil sociodémographique de l'arrondissement

Afin de répondre aux questions qui motivent cette recherche, c'est-à-dire pour savoir si les citoyen·nes peuvent réussir à politiser les enjeux auxquels elles sont confronté·es au quotidien, tant au sein d'association de la vie civile qu'au palier municipal, nous nous sommes concentrées sur un arrondissement en particulier de la ville de Montréal où effectuer une enquête ethnographique. Notre choix s'est arrêté sur Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce (CDN – NDG) ¹⁴ en grande partie pour son profil sociodémographique bien spécifique. Énorme territoire au centre de l'île, CDN - NDG est l'arrondissement le plus peuplé et le plus multiculturel de la ville, avec sa population formée à près de 50% d'immigrant·es, 22% d'entre elles n'ayant pas encore reçu le statut de citoyen·ne canadien·ne (Montréal en statistiques, 2018). Par ailleurs, plus du quart des immigrant·es qui y habitent sont de nouveaux·elles arrivant·es, résidant au Canada depuis moins de cinq ans. En partie pour cette raison, il existe un

¹⁴ Ici, nous tenons à souligner que notre recherche s'inscrit au sein des réflexions menées notamment par Caroline Patsias sur la politisation des citoyen·nes au sein des conseils municipaux. Le conseil d'arrondissement de CDN - NDG fait partie de ceux étudiés pour son enquête, au sein de laquelle nous avons d'ailleurs été associées et dont ce mémoire découle. Cette inscription dans les recherches de Madame Patsias n'a cependant pas entravé notre autonomie intellectuelle quant à la réalisation de cette réflexion. D'une part, Madame Patsias ne questionne pas, du moins jusqu'à présent, directement, engagement associatif et implication au sein des institutions. En outre, nous avons mené entièrement et selon notre propre chef l'enquête dans NDG, sélectionnant librement le groupe et les enjeux traités. Si nous avons utilisé un cadre théorique propre aux recherches de Madame Patsias, nous avons su l'exploiter dans le sens de nos propres interrogations et l'adapter à nos données.

vaste problème de pauvreté dans l'arrondissement. En 2005, 35,8% des familles y vivaient sous le seuil de faible revenu, comparativement à 24,4% des familles montréalaises et à 12,3% de l'ensemble des familles québécoises (Centre de santé et de services sociaux de la Montagne, 2009).

De telles difficultés et caractéristiques socio-économiques nous apparaissaient comme amenant des enjeux auxquels les citoyen·nes pouvaient facilement s'attaquer et qui pouvaient être améliorés spécifiquement grâce à l'appui de l'arrondissement. Nous nous sommes donc présentées lors du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce en novembre 2017 pour trouver un sujet d'étude dans lequel faire notre observation participante, pensant trouver un groupe citoyen qui serait bien ancré dans le domaine communautaire de ces quartiers, et qui travaillerait probablement sur des enjeux touchant à la pauvreté, à l'immigration ou au multiculturalisme. Par extension, nous avons tenu pour acquis que le groupe citoyen que nous choisirions serait majoritairement composé de résident·es de Côte-des-Neiges et y œuvrerait, puisque c'est principalement dans ce quartier que se font ressentir les effets les plus criants de ces conditions sociales.

2.2.1.2 Les élu·es de l'arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce

La composition de la mairie d'arrondissement était également intéressante pour notre recherche. L'élection municipale de novembre 2017 y a causé des changements importants, mettant pour la première fois le parti Projet Montréal à la tête de la ville centre ainsi qu'à la mairie de CDN – NDG, détrônant dans ces deux zones électorales le parti de Denis Coderre, maire sortant. La mairesse d'arrondissement de CDN – NDG Sue Montgomery et le conseiller du district de Loyola dans Notre-Dame-de-Grâce Christian Arsenault, tous deux de Projet Montréal, ont également été élu·es pour la

première fois. Les quatre autres conseiller·ères de la Ville (Peter McQueen du district de Notre-Dame-de-Grâce et Magda Popeanu du district de Côte-des-Neiges pour Projet Montréal, ainsi que Marvin Rotrand du district de Snowdon dans CDN pour le parti Coalition Montréal et Lionel Perez du district de Darlington dans CDN comme chef d'opposition pour le parti Ensemble Montréal) ont quant à elles été réélu·es après des mandats variant de cinq à trente-six ans.

Le fait que les membres du groupe choisi, peu importe lequel il serait, devraient conjuguer avec une nouvelle mairesse et une dynamique différente de ce à quoi elles étaient habitu·es si elles se présentaient régulièrement devant le conseil d'arrondissement avant les élections de 2017 nous semblait jouer en notre faveur en tant que chercheuse. Cela nous permettrait de voir les interactions entre les membres de l'association et leurs élu·es municipaux·ales dès leurs débuts et ainsi de constater comment elles progresseraient au fil des différentes séances. Une nouvelle administration nous permettrait de ne pas avoir à composer avec des relations préexistantes entre le groupe étudié et le conseil d'arrondissement comme entité : les alliances et les tensions se formeraient devant nos yeux.

Finalement, le fait que Lionel Perez, qui est non seulement le seul représentant du parti de l'opposition Ensemble Montréal dans l'arrondissement de CDN – NDG, mais qui en est également le chef, semblait être une source potentielle de politisation. Il paraissait plausible que les membres de l'association citoyenne étudiée embarquent dans le jeu politique et fassent appel aux oppositions entre les élu·es des différentes factions politiques, notamment en misant sur leurs désaccords et l'antagonisme qui pourrait exister entre les représentant·es des différents partis.

2.2.2 Le Regroupement citoyen pour le transport actif comme sujet d'étude

Nous nous sommes rapidement aperçues que, les problèmes touchant à l'immigration et à la pauvreté étant si importants, les organismes qui se présentent devant le conseil d'arrondissement et qui s'affairent à régler ce problème sont généralement des groupes institutionnalisés et professionnalisés, avec des bureaux administratifs, des conseils d'administration et du personnel rémunéré. Plus similaires à des organisations à but non lucratif qu'à des regroupements citoyens, la majorité des associations travaillant sur ces enjeux ne correspondaient donc pas à ce que nous recherchions, c'est-à-dire un groupe mené par et pour des citoyen·nes « ordinaires » qui s'impliquent parce qu'elles veulent régler des problèmes qu'elles constatent au quotidien, par opposition à des associations professionnelles dont les priorités et façons de faire sont déterminées par des employé·es. Nous avons bel et bien assisté à la prise de parole de plusieurs groupes qui correspondaient à ce que nous désirions étudier, mais la plupart, contrairement à ce que nous attendions, traitaient d'enjeux propres au quartier de Notre-Dame-de-Grâce (NDG). Ces derniers pouvaient paraître plus bénins que ceux prévalant dans le quartier de Côte-des-Neiges (problèmes de stationnements, artères fermées qui font dévier le flot du trafic dans des petites rues résidentielles, questions de déneigement, etc.), mais néanmoins, les résident·es de NDG s'associaient et faisaient valoir leurs doléances en bonne et due forme aux élu·es dans les instances politiques municipales appropriées, ce qui était précisément ce que nous recherchions.

Nous avons entendu parler pour la première fois du RCTA lors de la séance du conseil d'arrondissement du mois de novembre 2017, lorsque l'une des membres du groupe s'est présentée devant les élu·es afin de leur souhaiter la bienvenue. Elle souhaitait faire part de l'existence de leur groupe aux personnes nouvellement élues qui ne les connaîtraient peut-être pas, ainsi que leur dire que les membres du RCTA étaient

enthousiastes à l'idée de travailler avec la nouvelle administration au profit des piéton·nes et des cyclistes de NDG.

Malgré une recherche préliminaire sur les groupes actifs dans l'arrondissement, nous n'avions pas pris connaissance de leur existence à travers les réseaux sociaux ou par le biais du répertoire des groupes communautaires de la ville de Montréal. Il existe plusieurs sections du RCTA à travers Montréal, qui sont toutes indépendantes les unes des autres. Elles ont chacune pour mission de plaider pour l'amélioration et l'accessibilité de l'infrastructure pédestre et cyclable dans leurs arrondissements respectifs et d'y promouvoir les droits des piéton·nes et des cyclistes. Elles travaillent également à l'éducation citoyenne au sujet de l'utilisation sécuritaire et responsable des rues afin d'assurer des interactions plus harmonieuses entre toutes les usager·ères de la route. Toutefois, outre le nom et la mission, elles ne partagent que peu de choses et n'ont pas tendance à collaborer. La signalisation et les pistes cyclables étant du ressort des arrondissements (à moins que les pistes ne se trouvent sur des artères principales, dans quel cas elles sont de la compétence de la ville centre), les différentes sections du RCTA travaillent généralement en silo, se concentrant uniquement sur le développement de connaissances à propos de leur propre arrondissement. De par la nature de ses objectifs, la section qui nous intéresse, le RCTA-NDG se préoccupe donc principalement du niveau local et ne cherche pas particulièrement à se faire connaître en dehors des limites de Notre-Dame-de-Grâce.

Au moment où nous débutions notre observation participante au sein du RCTA, le groupe entamait sa septième année d'activité. Le nombre de ses adhérent·es est en constante croissance; du maigre quatre membre lors de sa création, il en était à près de 700 lors de son assemblée générale annuelle en mai 2018. Les participant·es actif·ves

au RCTA recrutent encore fréquemment des membres supplémentaires, bien que la majorité d'entre elles ne sont pas intensivement impliquées dans les activités régulières du groupe, se contentant de leur inscription à l'infolettre du RCTA et, de manière exceptionnelle, de leur présence à des activités annuelles telles que l'assemblée générale. Elles peuvent alors prendre position sur les orientations futures de l'organisation, s'informer sur les projets effectués lors de l'année précédente et voter pour l'élection des personnes-ressources à la tête des différents comités.

Le RCTA est composé de cinq différents comités, travaillant chacun sur des enjeux bien spécifiques : l'équipe piétonne, l'équipe cycliste, l'équipe d'activisme, l'équipe des communications internes et enfin, le comité organisateur¹⁵. Jusqu'à l'automne 2018, les membres du RCTA ne pouvaient pas s'impliquer de manière ponctuelle. En effet, les prérequis du groupe exigeaient, afin d'assurer une continuité dans les activités, que pour participer, il fallait absolument faire partie d'une équipe et s'engager à relativement long terme à se présenter aux réunions et aux différentes activités organisées par l'équipe en question. C'est la raison principale pour laquelle la majorité des membres du regroupement sont des membres passives et peu engagées, et pour laquelle les équipes ne contiennent au plus qu'une dizaine de membres.

L'équipe piétonne et l'équipe cycliste travaillent principalement à l'amélioration du réseau routier de Notre-Dame-de-Grâce pour leurs populations respectives. Parmi leurs

¹⁵ Le RCTA comprenait auparavant un sixième comité, soit le comité de gouvernance. Suite à la démission presque simultanée de ses trois membres, il a été dissout. Tout juste après notre arrivée comme observatrice participante au sein de l'association, les tâches du comité de gouvernance, qui comprenaient principalement la gestion financière et administrative de l'association, ont été absorbées par le comité organisateur.

activités variées, les membres effectuent notamment des recensements d'accidents survenus dans NDG, des listes d'intersections ou de rues dangereuses, des suggestions de modifications à la signalisation routière et des décomptes d'utilisateur·trices des infrastructures existantes. L'équipe d'activisme offre du soutien dans leurs entreprises aux deux premières équipes, selon les besoins qui émergent. Ses membres réfléchissent également à des moyens d'attirer l'attention de leurs concitoyen·nes sur les enjeux qui concernent les piéton·nes et les cyclistes. À cet effet, elles ont notamment réalisé dans la dernière année une série de courtes vidéos à propos de la sécurité à bicyclette et de l'importance du port du casque lors des déplacements en vélo. En plus des résident·es de NDG, elles s'efforcent également d'éduquer leurs élu·es municipaux·ales et, au besoin, n'hésitent pas à faire pression sur ces dernier·ères lorsqu'elles ne s'engagent pas assez rapidement sur les enjeux piétons et cyclistes. À titre d'exemple, elles ont effectué lors de l'été 2018 une campagne de distribution de dépliants à l'heure de pointe, enjoignant les cyclistes qui revenaient dans NDG après leur journée de travail à écrire aux conseiller·ères et à la mairesse d'arrondissement afin d'exiger plus de pistes cyclables protégées et pour leur demander où en étaient leurs promesses électorales d'améliorer le réseau cycliste de l'arrondissement. Enfin, la petite équipe nouvellement créée des communications externes travaille à la création de partenariats avec d'autres groupes. Elle se charge des communications avec les citoyen·nes, les autres organismes qui souhaitent des renseignements ou qui désireraient collaborer avec le RCTA, ainsi qu'avec les médias.

Chacune des quatre équipes fait élire à l'assemblée générale annuelle une personne parmi ses membres actif·ves qui les représentera au comité organisateur pour un mandat de deux ans. C'est au sein de ce dernier, composé uniquement des différent·es chef·fes d'équipe, que sont déterminées au fil des rencontres et de l'actualité les

priorités du RCTA. Près de la moitié du temps de leur rencontre mensuelle est alloué à une mise à jour des progrès ou enjeux auxquels font face les différentes équipes. Par après, les chef·fes d'équipe peuvent retourner vers leurs membres respectif·ves pour les tenir au courant des enjeux sur lesquels travaillent les autres sections de l'organisme. Ce sont également les membres du comité organisateur qui sont responsables de la liaison avec les élu·es municipaux·ales. Étant en communication fréquente avec elles, elles décident de la pression plus ou moins forte que l'association leur mettra, dépendamment de l'impression qu'elles ont de l'intérêt et de l'implication de la mairesse et des conseillè·ères d'arrondissement concernant les enjeux piétons et cyclistes. En lien avec cet objectif, elles rédigent les questions qui seront posées lors des conseils d'arrondissement, choisissant les sujets à aborder parmi ceux qui, pour elles, constituent les enjeux les plus urgents.

Nous avons choisi le RCTA comme sujet d'étude parce que sa structure et ses objectifs correspondaient à ce que nous recherchions chez une association citoyenne. En effet, nous désirions faire notre observation participante au sein d'un groupe qui était bien ancré dans sa localité telle qu'il la définissait (la localité étant dans le cas présent le quartier de Notre-Dame-de-Grâce), qui détenait une connaissance approfondie des enjeux qui le concernait et qui était capable de démontrer une expertise assez grande pour se considérer comme un interlocuteur crédible face aux élu·es municipaux·ales. Tout cela s'est révélé vrai dans le cas du RCTA. Passionné·es, les membres de ce groupe citoyen ne connaissent pas uniquement Notre-Dame-de-Grâce parce qu'elles y vivent, mais parce qu'elles aiment ce quartier et considèrent que ses résident·es, piéton·nes et cyclistes, devraient bénéficier d'installations plus sécuritaires et efficaces, répondant à leurs besoins et à leurs désirs. Pour tenter d'atteindre cet objectif, les membres se tiennent au courant des lois et des réformes, rencontrent des policier·ères,

des fonctionnaires, des élu·es ou toute autre personne qui pourrait être un·e allié·e potentiel·le dans leurs démarches, font du réseautage et assistent à toutes les consultations au sujet des projets concernant leur quartier et les alentours. En somme, elles consacrent beaucoup de leur temps à la recherche d'information pour tenter de parvenir aux meilleures suggestions à ce qu'elles considèrent comme étant des problèmes qui doivent impérativement et rapidement être adressés par leurs élu·es d'arrondissement.

Le choix du RCTA comme sujet d'étude s'est révélé d'autant plus pertinent pour cette recherche que ses membres, lors de son assemblée générale annuelle au printemps 2018, ont résolu d'augmenter leur présence à la période de questions des citoyen·nes des séances de conseils d'arrondissement de CDN – NDG. Voyant les avancées, trop faibles selon elles, que la nouvelle administration avait fait par rapport aux enjeux qui les concernent depuis son élection six mois plus tôt, elles ont décidé d'augmenter la visibilité des piéton·nes et des cyclistes en tant que citoyen·nes et électeurs·trices. Elles souhaitent également que leurs questions fréquentes et régulières incitent les élu·es à régler les problèmes soulevés, ne serait-ce que pour cesser de recevoir ces questions continuellement. Cette résolution s'est révélée être grandement à notre avantage puisqu'une présence soutenue et une plus grande participation aux instances municipales nous offraient plus de matériel de recherche. Nous voyions une bonne opportunité de répondre à nos questions de recherche, à savoir si les citoyen·nes membres du groupe parviendraient à politiser les enjeux qui les concernent en dehors du contexte de leur propre groupe, notamment au niveau municipal, ce qui serait selon nous difficile, tel que mentionné dans l'hypothèse qui guide ce mémoire. Enfin, le choix de ce regroupement citoyen est judicieux pour nos propos, puisque les enjeux défendus par le groupe peuvent faire l'objet tant d'une vision politique, par exemple en

étant abordés en termes de justice environnementale, que d'une vision administrative, telle qu'en termes de gestion des services. Cela est pertinent quant à notre objet de recherche, soit chercher à déterminer quand les citoyen·nes empruntent les voies du politique et quand elles choisissent plutôt de les éviter.

2.3 Méthode de recherche sur le terrain

Pour mener à bien notre recherche, nous avons dans un premier temps pris part aux conseils d'arrondissement de CDN – NDG à partir de novembre 2017, moment où la présente administration municipale est entrée en poste. Nous avons assisté à douze séances du conseil, jusqu'au mois de novembre 2018. Notre présence dans l'assistance pendant les premiers mois nous a surtout servi à nous familiariser avec l'institution en soi et avec ses participant·es, qu'elles soient élu·es, fonctionnaires municipaux·ales, résident·es, ou organismes locaux. Notre présence pendant l'hiver 2017-2018 nous a également servi de « pré-terrain », dans le but de découvrir quels organismes se présentaient assez régulièrement au conseil d'arrondissement pour que nous puissions y faire une observation participante. Il fallait en effet obtenir assez de matériel de recherche pour comparer l'attitude des membres dans leurs rencontres internes et au sein des institutions municipales.

Les conseils d'arrondissement se tiennent mensuellement, en général le premier lundi de chaque mois, dans divers lieux publics de l'arrondissement tels que des centres communautaires et des bibliothèques. Bien que les conseils soient diffusés en direct sur l'Internet et que cet enregistrement soit ensuite disponible en tout temps sur le site web de la Ville de Montréal, nous souhaitons prendre place dans l'assistance aux côtés des citoyen·nes de l'arrondissement. Le fait de nous déplacer et d'assister aux rencontres

en personne nous a permis de comprendre et de prendre en considération l'ambiance dans la salle ainsi que les réactions de l'audience par rapport aux interventions faites par les élu·es ou par les citoyen·nes. En effet, le cadrage de l'enregistrement vidéo étant très serré, il ne montre généralement que le visage de la personne qui prend la parole, faisant ainsi en sorte qu'il est difficile, voire impossible, de rendre compte de tous les éléments nécessaires à une bonne étude ethnographique uniquement à l'aide des enregistrements.

Notre attention était tournée en particulier vers la période de questions des citoyen·nes. D'une durée de 90 minutes, elle est l'unique manière formelle et officielle dont ces dernières disposent afin d'attirer l'attention des élu·es sur leurs préoccupations. L'inscription se fait le soir même, jusqu'à 15 minutes avant le début de la séance, et suite à un tirage au sort qui détermine l'ordre de parole, les citoyen·nes disposent de trois minutes pour poser une question spécifique, à laquelle un·e élu·e ou un·e fonctionnaire de la municipalité répondra. Il va sans dire que si notre intérêt concernait la période de questions des citoyen·nes en particulier, puisque c'est l'unique moment duquel les membres du RCTA disposent afin de s'exprimer pendant la séance, nous étions également attentives aux interactions entre les élu·es, les citoyen·nes et les employé·es de la ville de Montréal à tout moment de la séance du conseil d'arrondissement. Finalement, bien que les enregistrements vidéo des séances du conseil d'arrondissement mentionnés plus haut ne constituent pas la matière principale de notre analyse, ils représentent un outil supplémentaire utile et nous nous en sommes servis à quelques reprises afin de compléter notre prise de notes et pour nous assurer que nous rapportions efficacement et justement les propos des divers·es participant·es.

Après avoir découvert le RCTA à travers leurs interventions initiales au conseil d'arrondissement de CDN – NDG puis après avoir pris contact, nous y avons effectué une observation participante pendant six mois, soit du mois de juin 2018 au mois de novembre 2018. Nous avons assisté aux réunions et aux activités de deux comités de l'organisation, soit l'équipe d'activisme (*advocacy team*) et le comité organisateur (*steering committee*) du RCTA. Si nous prenions assidument des notes pendant les réunions, tant sur les interactions entre les participant·es que sur leurs relations avec le monde extérieur, que ce soit à travers des institutions ou d'autres groupes de la société civile, notre intention était qu'autrement, notre participation soit la même que celle des autres membres. À titre d'exemple, outre les réunions mensuelles, nous avons participé à deux reprises à la distribution de dépliants qui incitaient les usager·ères de la piste cyclable principale de l'arrondissement à contacter leurs élu·es municipaux·ales pour leur demander plus de pistes cyclables protégées, ainsi qu'à la recherche et à la prise de contact avec des organismes de Notre-Dame-de-Grâce pour des collaborations potentielles. Lorsque notre participation à une activité nous empêchait de prendre des notes au moment même où se déroulait l'action, nous nous sommes empressées d'en faire un compte rendu immédiatement après que celle-ci se soit terminée. Conformément à l'entente passée avec les membres du RCTA, les réunions et activités n'étaient pas enregistrées.

Nous avons également appuyé notre prise de notes assidue sur les interactions entre les membres du RCTA par la littérature publiée par le groupe, c'est-à-dire leur site internet, leurs réseaux sociaux (en particulier leur page Facebook), les procès-verbaux de leurs rencontres, leurs rapports et les documents destinés à l'interne auxquels nous avons accès, tels que les courriels. À l'aide de ces diverses sources, soit nos notes et les documents de l'association même, nous sommes en mesure d'analyser s'il y a

effectivement une politisation des enjeux et une mise en pratique des valeurs démocratiques au sein de l'association ou si les membres du RCTA se censurent dans leur expression de discussions politiques et potentiellement conflictuelles.

2.4 Méthode d'analyse

Pour pouvoir trancher la question et déterminer s'il y a politisation ou évaporation du politique dans les interactions des membres du RCTA au sein des deux contextes étudiés, soit au sein des activités et réunions internes du regroupement et lors de leurs interventions dans les conseils d'arrondissement de CDN – NDG, nous prenons en considération deux éléments distincts, que nous retrouverons dans le tableau présenté plus bas (tableau 1.1). Ces derniers sont basés sur les critères du cadre théorique rapportés dans la section 1.3 du premier chapitre du présent texte (« Les processus de politisation dans le contexte associatif : la perspective interactionniste »).

Nous avons établi précédemment que nous considérons que le politique peut se cacher au sein de n'importe quel sujet, bien que tous les sujets ne soient pas abordés dans des termes politiques. Nous assumons par ailleurs que des relations politiques entre citoyen·nes et société existent, même si elles ne sont pas toujours reconnues comme telles. Le premier élément qui indique la présence de politisation lors des interactions des membres du RCTA est la montée en généralité des propos des participant·es, ou la présence de montées en généralité. Pour être considérées comme telles, les conversations doivent contenir des appels à des valeurs qui dépassent des enjeux techniques, exprimer des sentiments d'injustice ou aborder des questions de droit. Le second élément est la présence de moments de conflictualisation des enjeux abordés,

et donc la reconnaissance de clivages ou de divisions déjà existantes, que ce soit au sein de l'association ou encore entre l'association et des institutions.

Notre analyse, présentée dans les quatrième et cinquième chapitres du présent mémoire, consistera donc en la recherche de ces deux éléments dans les interactions auxquelles nous avons pu assister lors de notre observation participante, tant dans les activités « privées » du RCTA, c'est-à-dire celles qui n'étaient pas ouvertes à tous les membres de la société dans laquelle il évolue, ainsi que dans les interventions « publiques » de ses membres, soit les interactions avec leurs élu·es municipaux·ales lors de la période de questions des conseils d'arrondissement.

Notre analyse sera présentée en deux temps, selon les critères de politisation précédemment déterminés qui sont exposés dans la première rangée du tableau (montée en généralité ou conflictualisation). La première colonne présente les questions qui guident notre analyse et qui nous aident à appliquer concrètement nos critères théoriques aux discussions auxquelles nous avons assisté. Les questions telles que « Les membres du groupe abordent-elles des questions de droit? », « Les membres font-elles référence à des valeurs qui dépassent les enjeux techniques ou administratifs? » et « Les membres du groupe évoquent-elles des sentiments d'injustice et, le cas échéant, comment sont-ils exprimés? » nous permettent de détecter les montées en généralité, tandis que « Y a-t-il expression de valeurs ou d'intérêts contraire? » et « Y a-t-il évocation de conflits (au sein du groupe ou entre le groupe et une autre institution)? » nous aident plutôt à apercevoir les conflits latents lors des différentes conversations.

Ce sont ces questions, guidant notre observation qui nous nous permettent d'opérationnaliser nos critères de recherche que sont les montées en généralité et la

présence de conflictualisation. Permettons-nous ici, afin de démontrer la manière dont nous nous y prenons, de donner l'exemple fictif, mais néanmoins réaliste, d'une membre de l'association qui discute de l'implantation de pistes cyclables protégées dans son quartier que les élu·es refusent de mettre en oeuvre. Elle affirme qu'elle devrait avoir le droit d'aller chercher son enfant à bicyclette après l'école, et qu'elle considère injuste qu'en raison du manque de pistes cyclables protégées dans son quartier, elle et son enfant soient moins en sécurité que si elle se déplaçait en voiture. Grâce à nos questions (« aborde-t-elle des questions de droit? », « fait-elle référence à des valeurs qui dépassent des enjeux techniques? », et « évoque-t-elle des sentiments d'injustice? », nous pouvons constater une montée en généralité et donc un moment de politisation. Elle mentionne en effet le droit de se déplacer avec le mode de transport de son choix (question de droit, puisqu'implicite, cette référence dépasse son propre « je » et évoque une idée de justice selon laquelle tout·e citoyen·ne y aurait droit du fait de sa citoyenneté), son désir de sécurité pour elle et son enfant (référence à des valeurs de sécurité qui dépassent l'enjeu technique du choix de type de piste cyclable) ainsi que l'injustice ressentie en comparant les mesures de sécurité (évocation de sentiments d'injustice).

Le critère de conflictualisation, quant à lui, pourrait être similairement analysé grâce à nos questions qui permettent de l'opérationnaliser (« y a-t-il expression de valeurs ou d'intérêts contraire? » et « y a-t-il évocation de conflits ? »). Si nous considérons toujours la situation fictive présentée au paragraphe précédent, nous pouvons détecter une conflictualisation des enjeux à travers le désaccord de la membre face aux décisions des élu·es concernant le mobilier urbain de l'arrondissement (expression d'intérêts contraire) et la « colère vertueuse » (Gamson 1992) qu'elle ressent qui crée une opposition entre « nous » cycliste et un « eux » élu·es et automobilistes (évocation

de conflit). Cette illustration démontre également que ce cadre d'analyse permet de distinguer différents niveaux de politisation. La citoyenne aurait pu aller plus loin, évoquant par exemple dans la construction de conflit des éléments tels que la préservation de la planète. Le sentiment d'injustice aurait alors été multiplié à travers les catégories d'utilisateurs (piéton·nes versus automobilistes) et entre personnes qui cherchent à protéger la planète versus celles qui concourent à la polluer.

Ainsi, à l'aide de ces questions guidant l'observation des situations réelles tirées des activités et réunions internes du RCTA autant que des séances du conseil d'arrondissement (dans les troisième et cinquième colonnes respectivement), nous expliciterons la dimension analytique qui expliquera pourquoi les exemples choisis démontrent qu'il y a présence de politisation ou d'évitement du politique.

Le tableau 1.1, présenté ci-dessous, expose la façon dont nous avons opérationnalisé le concept de politisation à travers nos deux critères de recherches que sont les montées en généralité et la conflictualisation, ainsi que la manière dont nous ferons le sommaire de nos résultats lors de la conclusion de ce travail. Il représente également la manière dont nos chapitres d'analyse seront structurés et la manière dont nous nous y prendrons pour présenter nos résultats et ainsi démontrer la politisation citoyenne au sein d'associations de la vie civile, ou, au contraire, l'évaporation du politique que ces dernières peuvent potentiellement engendrer.

Tableau 1.1 : Outil de présentation des résultats suite à l'analyse

<p>Type de questions qui aideront à déterminer s'il y a politisation ou non selon le critère tiré du cadre théorique : Montées en généralité ou Conflictualisation des enjeux</p>	<p>Dimension analytique : membres de l'association durant leurs réunions internes.</p>	<p>Exemples – Interne (au sein des réunions et activités du RPTA)</p>	<p>Dimension analytique : membres de l'association devant le conseil d'arrondissement de CDN – NDG.</p>	<p>Exemples – Externe (devant le conseil d'arrondissement)</p>
<p>Montées en généralité : Les membres du groupe abordent-elles des questions de droit? Les membres font-elles référence à des valeurs, qui dépassent les enjeux techniques ou administratifs? Les membres du groupe évoquent-elles des sentiments d'injustice? Comment ceux-ci sont exprimés?</p>	<p>Politisation ou évitement du politique.</p>	<p>Exemple tiré des interactions des membres du RCTA.</p>	<p>Politisation ou évitement du politique.</p>	<p>Exemple tiré des interactions des membres du RCTA.</p>
<p>--- Conflictualisation Y a-t-il l'expression de valeurs ou d'intérêts contraire? Y a-t-il l'évocation de conflits (au sein du groupe ou entre le groupe et une autre institution)?</p>				

Les interventions des membres du RCTA lors de la période de questions des citoyen·nes des conseils d'arrondissement étaient brèves et relativement peu nombreuses, c'est-à-dire à raison d'une à trois questions par séance pour au plus trois minutes par intervention sur la période d'un an. Nous les avons donc toutes prises en considération dans leur intégralité pour l'analyse. Nous les avons étudiées à la lueur des deux critères de politisation choisis, soit la montée en généralité et la conflictualisation des enjeux. Notre tâche était facilitée par les enregistrements vidéo de toutes les séances par l'arrondissement. Cela nous a permis de retranscrire de manière exacte les interventions des membres du RCTA ainsi que les réponses reçues de la part des élu·es ou des fonctionnaires de CDN - NDG.

Pour ce qui est des réunions de l'équipe d'activisme et du comité organisateur toutefois, nous avons dû procéder autrement qu'avec les interventions des membres devant les conseils d'arrondissement. En effet, chacune des réunions pouvant prendre jusqu'à quatre heures, nous nous sommes concentrées sur les moments les plus pertinents. De par la nature de notre méthode de recherche, une portion de l'analyse s'effectuait alors même que se déroulaient les rencontres. Comme nous prenions des notes en temps réel, pendant que les membres des deux équipes du RCTA s'exprimaient candidement devant nous, il nous fallait tout de suite trier les interventions qui étaient importantes et celles qui l'étaient moins. Cela nous permettait de déterminer lesquelles il fallait prendre en note de manière exacte par opposition à celles qui comportaient moins d'intérêt pour notre recherche et donc que nous pouvions mentionner, sans plus. Nous avons pris en considération les interactions entre les membres et les moments où nous pouvions constater une politisation évidente ou, au contraire, les moments où les participant·es auraient pu effectuer une montée en généralité ou exprimer une opinion conflictuelle, mais ont choisi de ne pas le faire. À titre d'exemple, cela signifiait que

nous avons pris en note de manière détaillée les moments où une participante s'emporte devant les autres contre la mairessé parce qu'elle ne tient pas les promesses qu'elle a faites à ses électeur·trices lors de la campagne, alors que nous avons simplement mentionné le débat entre les membres concernant les avantages des bollards par rapport aux lignes peintes sur la chaussée pour délimiter les pistes cyclables comme étant arrivé, afin d'avoir un portrait complet de la manière dont s'était déroulée la rencontre et de tous les sujets qui y avaient été abordés.

CHAPITRE III

LA SPÉCIFICITÉ DU CONTEXTE MUNICIPAL AU QUÉBEC

Avant de pouvoir se pencher sur le cas du Regroupement citoyen pour le transport actif de Notre-Dame-de-Grâce et la politisation de ses membres dans diverses situations, il nous faut placer la recherche et le sujet d'étude dans leur contexte local. En effet, ce dernier impose des restrictions spécifiques lorsqu'il s'agit de (dé)politisation au sein des institutions municipales.

3.1 Le palier municipal au Québec

Le palier municipal a la réputation d'être celui qui est le plus accessible aux citoyen·nes de par la proximité que ces dernier·ères peuvent avoir avec les élu·es et le gouvernement. À plus petite échelle, le rapprochement devrait pouvoir se faire plus aisément (Quesnel, 1986; Bherer, 2006) et donc, il devrait être plus facile pour les citoyen·nes de politiser les enjeux qui les concerne à ce niveau plutôt qu'aux paliers fédéral et provincial. On attribue donc certaines vertus au municipal en raison de la distance réduite entre le gouvernement et les citoyen·nes (Baccigalupo, 1990, p. 42). Cependant, il n'y a actuellement pas de mécanismes en place pour que les élu·es au niveau municipal consultent régulièrement l'entièreté des citoyen·nes de la ville; ces dernier·ères ne peuvent donc pas s'exprimer sur tout ce qui les intéresse. « Au niveau

local, la "démocratie directe" semble donc révolue et même l'argument traditionnel de l'existence de conditions particulières favorables à la participation des "gouverné[e]s" peut être remis en question » (Quesnel, 1986, p. 61).

Voilà l'une des raisons pour lesquelles les municipalités québécoises sont si souvent taxées d'apolitisme, terme qui désigne « le fait que les acteur[·trice]s municipaux[·ales] pensent qu'en politique municipale, il est préférable d'afficher une neutralité idéologique, car les enjeux municipaux seraient avant tout des défis techniques politiquement neutres » (Bherer et Breux, 2012, p. 170). Pour des enjeux comme la gestion des déchets et le déblayage de la neige, il ne suffirait pour les autorités municipales que d'être efficaces et d'agir en bonnes gestionnaires de services, ce qui a déjà amené certain·es maire·sses à invoquer le caractère soi-disant purement administratif de la gestion municipale pour adopter un style d'administration très technocratique (Baccigalupo, 1990, p. 118). Les discussions politiques ne seraient simplement pas pertinentes ou nécessaires pour la prise de décisions à ce niveau. « Cette croyance forte équivaut à refuser la dimension politique des questions municipales. » (Bherer et Breux, 2012, p. 170).

L'apolitisme municipal est particulièrement prégnant au Canada, où les villes sont considérées comme des « créatures » du gouvernement (Bherer, 2006, p. 34; Mévellec et al., 2017, p. 342; Hamel, 2013, p. 14). Cela signifie que, de par la constitution canadienne, elles sont entièrement dépendantes des provinces qui ont le pouvoir de les créer, les modifier ou les abroger, et que le pouvoir qui leur est attribué par ces dernières est entièrement hors de leur contrôle (Mévellec et al., 2017, p. 342). Comme elles

relèvent entièrement des provinces, les villes deviennent ainsi généralement perçues comme des entités administratives qui sont consacrées à l'offre de services¹⁶.

Cet « apolitisme » est en outre favorisé par la délimitation stricte de la mission des municipalités, qui détiennent relativement peu de compétences propres. Non seulement elles partagent l'essentiel de leurs compétences avec le provincial, mais leur autorité s'exerce surtout dans des domaines traditionnels de services à la propriété. À titre d'illustration, seuls la sécurité incendie, l'assainissement de l'eau ainsi que la gestion des matières résiduelles leur appartiennent pleinement. Pour tous les autres domaines, souvent considérés comme le cœur de la mission municipale ailleurs dans le monde, les municipalités québécoises partagent la responsabilité avec le gouvernement provincial en tant que partenaires juniors. (Mévellec et al., 2017, p. 342).

3.2 Un contexte favorisant l'apolitisme

La vision administrative qui caractérise les villes canadiennes freine donc la participation citoyenne : en se concentrant sur la bonne gestion, on réduit la possibilité de débats politiques sur la scène municipale (Patsias et Patsias, 2014, p. 127). Cette façon de faire est évidente dans les conseils d'arrondissement de la ville de Montréal : lors de ces instances, les citoyen·nes doivent discuter d'enjeux précis, en trois minutes

¹⁶ Notons qu'en juin 2017, le Parti Libéral du Québec qui était au pouvoir à l'époque a adopté une loi qui offre un nouveau statut aux municipalités québécoises, les désignant comme des « gouvernements de proximité » (Affaires municipales et Occupation du territoire, 2017b). Cette loi « marque – symboliquement du moins – une rupture dans la trajectoire des instances territoriales québécoises » (Mévellec et al., 2017, p. 349) à travers sa reconnaissance des villes comme des instances relativement autonomes par rapport au gouvernement provincial. Il reste à voir non seulement si cela est appelé à durer au fil des élections provinciales, mais également si cela influencera, à long terme, la manière de gouverner dans les municipalités québécoises.

au plus, si elles souhaitent recevoir une réponse claire et concrète. Les règles de la période de questions des citoyen·nes telles que l'interdiction des débats démontrent une vision de la politique dans laquelle les institutions municipales ne sont pas vues comme un endroit pour les discussions publiques, mais plutôt comme un exercice de responsabilité et de présentation des services rendus au citoyen·nes à grande échelle (Patsias et Patsias, 2014, p. 136; Patsias, 2016). Certain·es auteur·es, telles que Bherer et Breux, vont jusqu'à dire que l'apolitisme serait l'un des « mythes fondateurs » de la démocratie municipale au Québec, au même titre que le quotidien, la proximité et le concret. Il reflèterait « l'idéal communautaire que porte l'échelle municipale, idéal qui ne souffrirait aucun obstacle entre le maire et ses citoyen[·ne]s, aucun conflit ou débat d'idées. L'échelle municipale serait par définition harmonieuse et consensuelle » (Bherer et Breux, 2012, p. 179).

Malgré le fait que, contrairement aux autres provinces du pays, les partis politiques municipaux québécois soient officiellement reconnus par la loi¹⁷, ce phénomène politique n'est pas bien ancré dans la culture locale et demeure présent presque uniquement dans les grandes villes. « Par ailleurs, ce que l'on nomme "partis politiques" sont la plupart du temps davantage des équipes politiques éphémères que des structures partisans fortement organisées. » (Bherer et Breux, 2012, p. 172). Ces derniers ont donc tendance à disparaître au lendemain des élections et à servir

¹⁷ « La "Loi concernant les élections" de 1978 dans certaines municipalités et modifiant la "Loi des cités et villes" encadre la formation de partis politiques dans les municipalités de plus de 5 000 habitants, en prévoyant notamment des règles de financement similaires à celles à l'échelle provinciale, soit le financement populaire. Par ailleurs, dans les villes de plus de 100 000 habitants, les partis disposent d'un budget de recherche et de secrétariat » (Bherer et Breux, 2012, p. 172).

principalement de machine électorale pour recueillir le financement nécessaire aux campagnes électorales (Bherer et Breux, 2012, p. 173). La présence de partis n'empêche d'ailleurs pas les candidat·es ou élu·es municipaux·ales de se présenter comme « indépendant·es », soit en marge des partis présents sur la scène municipale, ou encore de changer d'étiquette politique et leur allégeance à un parti en cours de mandat ou à l'approche d'élections, ces changements étant tous deux beaucoup plus fréquents au niveau municipal qu'au provincial ou au fédéral (Bherer et Breux, 2012, p. 173).

Il faut conjuguer à cela l'importance du poste de maire·sse lors des élections municipales, seul·e candidat·e à être élu·e par l'ensemble des citoyen·nes, contrairement aux conseiller·ères municipaux·ales. Cela explique en partie le fait que « la tendance actuelle est à la personnalisation, au mythe de la forte personnalité qui prétend incarner seule l'essentiel de la municipalité » (Dufresne et al., 2013, p. 18) et permet de tirer deux constats : « d'une part, le système partisan local est peu prégnant, d'autre part l'absence d'un système partisan fort a pour corollaire des clivages politiques flous » (Bherer et Breux, 2012, p. 174).

Mentionnons rapidement plusieurs autres aspects de la vie politique municipale qui ont un impact sur l'apolitisme qui y règne : le manque de ressources financières, puisque « [d]epuis le début des années 1980, les finances municipales dépendent quasi exclusivement de l'impôt foncier » (Mévellec et al., 2017, p. 343); la préférence des citoyen·nes pour la « politique furtive », c'est-à-dire que, bien qu'en accord avec les principes de compétition démocratique, les citoyen·nes seraient mal à l'aise avec le conflit en public et préféreraient ne pas en faire l'expérience trop souvent (Bherer et Breux, 2012, p. 180); l'influence du « mouvement réformiste » des années 1980, formé

de gens d'affaires et de commerçant·es qui cherchaient à réduire l'influence des classes populaires, mais aussi « qui se méfia[en]t de la partisanerie et cherchai[en]t donc à "dépolitiser" les institutions municipales en imposant un modèle de gestion d'entreprise » (Bherer et Breux, 2012, p. 175). Il faut également évoquer le cercle vicieux généré par la manière dont la politique municipale est rapportée dans les médias. Ces derniers insistent généralement davantage sur le style politique des leaders municipaux·ales que sur les politiques implantées dans les villes, entre autres parce que la faible présence de partis politiques rend l'information beaucoup plus difficile à récupérer (Bherer et Breux, 2012, p. 170). En retour, les citoyen·nes portent plus attention aux maire·sses qu'à la politique municipale dans son ensemble, contribuant ainsi au culte de la personnalité qui y règne. Enfin, les médias répondant aux intérêts de leur public, ils disposent de peu d'incitatifs pour étendre leur couverture de la politique municipale.

Finalement, dans les grandes villes du Québec comme Montréal, un niveau de difficulté s'ajoute lorsque les citoyen·nes doivent faire affaire à des institutions plus petites encore que les municipalités, c'est-à-dire leurs arrondissements. Si les conseils d'arrondissement peuvent être perçus comme l'arène idéale pour aborder le local, il en résulte parfois que les citoyen·nes sont contraint·es de ne parler que du local, les élus ayant fréquemment recours à l'excuse que les enjeux larges ne font pas partie du champ de leur compétence (Patsias et Patsias, 2014, p. 132). De plus, comme l'a démontré Behrer (2006) en étudiant les conseils de quartier dans l'arrondissement de Saint-Jean, à Québec, « l'argument de l'intérêt général sert parfois à éviter de consulter les instances de quartiers sur les grands projets urbains (autoroutes, réaménagement majeur, etc.) » (p. 50), bien que ces derniers se retrouvent en partie ou en totalité sur le territoire local. Confiné·es à la micro-proximité et limité·es dans leur échelle d'intervention, les

participant·es aux institutions d'arrondissements se retrouvent « emprisonné·es » par les frontières du quartier qu'elles tentent pourtant d'améliorer. Dans ces situations, la politisation par l'élargissement des enjeux semble difficile non pas par manque de volonté politique, mais en raison de limites structurelles auxquelles font face élu·es et résident·es (Bherer, 2006, p. 50).

CHAPITRE IV

LES MONTÉES EN GÉNÉRALITÉ COMME SIGNE DE POLITISATION

Comme nous l'avons établi dans le premier chapitre de ce texte, il est possible d'affirmer qu'un processus de politisation est à l'œuvre lorsque deux éléments sont réunis dans le cadre d'une interaction, c'est-à-dire la présence de montées en généralité et la présence de conflictualisation. Nous avons également mentionné que, puisque ces indicateurs mobilisent des ressources différentes chez les intervenant·es, la présence de l'un n'implique pas nécessairement la présence de l'autre et vice versa. Néanmoins, dans l'intérêt de simplifier et de clarifier nos propos, nous avons choisi, pour la rédaction de ce mémoire, d'analyser ces deux critères séparément. Cela nous permettra de mieux illustrer comment et dans quels contextes ces processus caractérisent les discussions des membres du Regroupement citoyen pour le transport actif (RCTA). En effet, nous concentrer sur les indicateurs en isolation nous permettra de mieux décortiquer ce qui fait en sorte que les membres sont à l'aise d'y avoir recours ou non selon les différentes situations dans lesquelles elles se trouvent. Par ailleurs, montrer qu'elles sont effectivement capables de politiser leurs propos en utilisant l'un des critères de politisation dans certaines circonstances permet de réfléchir aux raisons pour lesquelles elles ne le font pas dans d'autres contextes. Afin de vérifier notre hypothèse,

qui suppose que les membres du RCTA parviendront à politiser les enjeux auxquels elles sont confrontées au quotidien au sein de leur association, mais qu'elles ne le feront pas lors de leurs interactions avec les institutions municipales, nous présenterons donc dans ce chapitre comment l'un des critères de politisation que nous avons précédemment présentés, soit la présence de montées en généralité, se manifeste dans les discussions et interactions des membres du RCTA. Nous rapporterons quatre situations distinctes dans lesquelles les membres ont eu l'opportunité d'effectuer des montées en généralité, que ces dernières aient eu lieu ou non. Les deux premiers exemples sont tirés de conversations qui ont eu lieu en « privé », soit pendant les réunions internes du groupe, tandis que les deux qui suivront ont eu lieu en « public », lors d'interventions faites devant citoyen·nes et élu·es pendant des séances du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce.

4.1 Les montées en généralité au sein des rencontres privées du RCTA

4.1.1 Les montées en généralité au sein des différents comités de l'association

En assistant aux réunions de deux comités du RCTA sur une période de six mois, nous nous sommes rapidement aperçues que le niveau de politisation des discussions qui ont lieu lors des rencontres du comité d'activisme et du comité organisateur diffère grandement. Cette différence est principalement causée par la nature des tâches dont sont responsables les membres de ces deux comités. L'équipe d'activisme existe principalement pour aider les autres équipes à atteindre leurs objectifs ainsi que pour organiser des actions de sensibilisation qui peuvent être adressées tant aux résident·es de Notre-Dame-de-Grâce qu'à leurs élu·es municipaux·ale. Ses membres ont alors tendance à se concentrer sur les détails concrets des actions qu'elles prévoient poser : quels coins de rue cibler pour la distribution de pamphlets, quelle association contacter

afin d'élargir leur public, ou encore à quel moment de la semaine il vaudrait mieux aller faire un décompte des cyclistes dans une rue donnée. Le comité d'activisme quant à lui, comme nous l'avons déjà mentionné, est responsable des orientations générales du regroupement. Du simple fait que les tâches principales de ce comité ne comprennent pas l'organisation pratique d'activités et tous leurs menus détails, la possibilité qu'aient lieu des montées en généralité est nécessairement plus élevée qu'au sein de l'équipe d'activisme. Ce potentiel s'en retrouve d'autant plus augmenté que le comité est celui qui entre en relation directe avec l'arrondissement.

Ayant toujours en tête l'objectif de convaincre les fonctionnaires et les élu·es municipaux·ales de la justesse de leurs propos et de l'importance de leur travail, les six personnes qui composent le comité organisateur réfléchissent soigneusement aux tactiques à utiliser afin de mieux rallier leurs interlocuteur·trices à leur cause. Conscient·es du temps limité qui leur est imparti lorsque l'occasion d'une rencontre se présente, ces méthodes de persuasion se résument généralement à utiliser des statistiques « choc » et des comparaisons avec les autres arrondissements de la ville de Montréal afin de démontrer les lacunes présentes dans Notre-Dame-de-Grâce au niveau des infrastructures piétonnes et cyclistes. Le fait que leurs messages soient similaires au fil de leurs rencontres avec les divers·es représentant·es de la municipalité ne signifie toutefois pas que leur choix d'arguments se fasse rapidement ou facilement. Chaque prise de décision est précédée de longues conversations au cours desquelles les membres du comité débattent de ce qui pourrait constituer un élément important à amener aux décideur·euses afin de les influencer dans l'implantation de nouvelles infrastructures ou dans la modification de règlements municipaux existants. Convaincre leurs collègues de l'association est la première étape à franchir avant de pouvoir convaincre leurs élu·es d'arrondissement.

Comme chaque membre a typiquement des idées bien arrêtées à propos des sujets « chauds » du moment qu'il serait judicieux d'aborder, arriver à un consensus à propos de ceux que le RCTA devrait prioriser n'est pas toujours facile. Les discussions peuvent devenir houleuses et parfois même mener à des conflits, puisque ce qui est considéré comme important pour chacun·e des membres dépend grandement de leurs valeurs les plus profondes et de ce qu'elles considèrent comme relevant de considérations de justice qui ne sont présentement pas respectées par les pouvoirs en place. Ces conflits touchent divers enjeux, pouvant entre autres concerner les lieux où les actions sont les plus nécessaires (la rue Sherbrooke, qui traverse Montréal et qui mènerait plus facilement les cyclistes au centre-ville, ou la falaise Saint-Jacques, qui permettrait d'offrir le seul accès cycliste de NDG vers l'arrondissement du Sud-Ouest et les belles pistes cyclables du canal Lachine?), ou encore la manière dont le RCTA devrait entrer en relation avec l'arrondissement, comme nous le verrons plus en détail dans le prochain chapitre.

Pour cette raison, les réunions du comité organisateur sont donc un lieu où abondent les conversations animées par l'esprit public et donc, les moments de politisation dans le sens compris par Eliasoph (2010). Les rencontres, bien qu'ayant toujours un ordre du jour très chargé concernant des enjeux concrets par rapport aux tâches et aux responsabilités de l'association, se transforment invariablement en un forum dans lequel les membres se permettent d'imaginer une communauté idéale et de discuter de leurs visions du bien commun (Eliasoph, 2010, p. 26). Elles rêvent d'un monde avec des citoyen·nes en santé, dans lequel les enfants peuvent se déplacer à bicyclette de manière sécuritaire, où les personnes à mobilité réduite peuvent se mouvoir avec facilité dans les rues, et dans lequel la planète se porte bien au niveau environnemental. À ce sujet, conscient·es que leurs actions affectent d'autres personnes qu'elles-mêmes,

et que les conséquences du réchauffement climatique se font ressentir plus fortement ailleurs sur la planète que chez elles, les membres adoptent des habitudes quotidiennes en gardant en tête la devise « penser globalement, agir localement ».

« Je ne comprends pas que les gens se mettent en colère pour la perte potentielle de places de stationnement sur un des côtés de la rue », s'exclame Katherine¹⁸ lors d'une discussion portant sur un groupe de citoyen·nes de Notre-Dame-de-Grâce s'est formé en réponse à un projet de piste cyclable sur leur rue qui nécessiterait la suppression d'une vingtaine de places de stationnement. Elle poursuit :

Toutes les maisons de cette rue ont des espaces de stationnement sur leur terrain, les résident·es peuvent déjà garer leur voiture sans se casser la tête, pourquoi est-ce que peindre une piste cyclable poserait un problème? En plus, elles auront encore accès à l'autre côté de la rue! Combien d'autos ont-elles pour que ce ne soit pas suffisant? Combien de voitures leur faut-il?

Katherine est sidérée que des gens osent se présenter publiquement lors d'un conseil d'arrondissement afin de protester contre un projet de piste cyclable qui faciliterait le transport actif et qui bénéficierait donc à la majorité des résident·es du quartier pour plutôt se positionner en faveur d'infrastructures qui encourageraient l'utilisation de la voiture.

¹⁸ Tel que mentionné dans l'introduction de ce travail, suite à la demande des participant·es, le nom des membres du RCTA dont nous rapportons les propos a été modifié afin de préserver leur anonymat.

Pour elle, la menace du réchauffement climatique est l'affaire de toutes. En pratique, le fait que les résidentes qui se sont regroupées aient plus d'une voiture n'a aucune incidence sur la vie de Katherine, mais la protection de l'environnement est une cause qui lui tient à cœur et pour laquelle elle considère nécessaire de faire des sacrifices. Elle rappelle également à ses collègues de l'association que plusieurs personnes sont décédées au cours de l'été en raison des chaleurs accablantes inhabituelles, quelques-unes d'entre elles au Canada, mais la majorité provenant de pays défavorisés. Elle établit ainsi un lien entre les températures extrêmes et les modes de vie qui contribuent directement à l'augmentation des gaz à effet de serre, dans lesquels elle inclut l'utilisation de l'automobile. Katherine effectue alors une montée en généralité, abordant un sujet personnel pour en venir à discuter d'un problème qui touche toute la communauté. L'enjeu ne devient plus pour elle qu'une question de nombre de voitures par maisonnée, mais bien une question de justice environnementale. Lorsque la vie d'autres êtres humains et l'avenir de la planète sont en jeu, il lui semble alors que le fait de se passer d'un deuxième ou même d'un troisième véhicule constitue un bien maigre sacrifice à faire pour tenter de diminuer les effets de la pollution de l'air engendrée par les voitures, celle-ci affectant de manière disproportionnée des habitantes de pays moins favorisés que le Canada.

Si l'argument environnemental n'est finalement pas retenu comme une position suffisamment convaincante pour être amené devant les élu·es municipaux·ales – il semble aux autres membres trop abstrait et éloigné de l'enjeu spécifique que constitue la création d'une piste cyclable qui éliminerait quelques places de stationnement dans le quartier – il n'en demeure pas moins que pour l'espace d'une réunion, le comité organisateur du RCTA s'est trouvé être un espace où les membres ont pu discuter non pas uniquement de leur association et de leurs projets, mais également des valeurs

qu'elles souhaitent voir inspirer les politiques publiques instaurées dans leur arrondissement. Partant d'un projet très simple de piste cyclable, les membres du comité organisateur en sont aisément venu·es à discuter de valeurs qui devraient, selon elles, guider les principes d'une société juste, à savoir la protection de la planète par la réduction des gaz à effets de serre, enjeu qui est indissociable pour les membres des questions de justice environnementale.

Lors d'une étude de terrain, Camille Hamidi (2012) en est venue à la conclusion que le simple fait d'être impliqué·e dans le fonctionnement associatif fournissait indéniablement certaines compétences militantes. Cela est également vrai dans le cas du RCTA. Une telle expérience associative augmente sans contredit la possibilité de socialisation de ses membres. Il leur permet également d'acquérir des aptitudes nouvelles et d'élargir leur champ de compétences tant organisationnelles que politiques, particulièrement au niveau local « puisque c'est à cette échelle que se déroulent la plupart des interactions concrètes avec les pouvoirs publics. Ces processus découlent alors de l'exposition à des discussions politiques dans l'arène associative » (Hamidi, 2012, p. 334). Cela est d'autant plus vrai dans le cas du comité organisateur du RCTA que ses membres sont non seulement engagé·es dans le quotidien de l'association, mais doivent également composer avec les discussions et considérations politiques qu'impliquent les relations du regroupement avec les élu·es municipaux·ales. Cet engagement associatif contribue ainsi à l'acquisition de connaissances nouvelles ainsi qu'à l'apprentissage de tactiques politiques (Hamidi, 2012, p. 334) au fur et à mesure de leur implication : elles apprennent à distinguer les moments où elles doivent faire valoir leur présence avec plus de force ou lorsqu'il vaut mieux faire profil bas, à reconnaître les arguments qui convainquent leurs élu·es, ainsi qu'à comprendre comment leurs actions influencent la prise de décisions politiques à

la mairie d'arrondissement. Cela semble corroborer la première partie de notre hypothèse de recherche, puisque des moments de politisation, amenés par des montées en généralité effectuées par les membres, ont lieu lors des rencontres internes du RCTA.

Les constatations que nous avons pu tirer de notre observation participative reflètent donc celles d'Hamidi lors de ses études sur des associations françaises, qui confirment en retour les intuitions de Tocqueville et de Putnam : l'implication au sein d'associations citoyennes permet d'apprendre les rudiments de la participation démocratique. Les membres du comité organisateur du RCTA, lors de leurs réunions privées, discutent d'enjeux politiques, débattent de valeurs plus grandes qu'elles-mêmes et apprennent à communiquer efficacement leurs enjeux aux personnes en position de pouvoir à la mairie d'arrondissement. Cette initiation au monde de la politique à travers la participation citoyenne est concurrente à la politisation des membres de l'association dans l'espace privé que sont les réunions réservées aux membres. En effet, il est indéniable que les discussions de justice – environnementale dans le cas présenté ici – doivent être considérées comme des montées en généralité et donc, comme étant politisées.

4.1.2 Les montées en généralité extrapolées à partir d'expériences personnelles

Comme nous l'avons dit dans la section précédente, les membres du comité d'activisme sont principalement préoccupés par les problèmes concrets qu'elles doivent surmonter afin de réussir l'organisation d'activités données et qui donc peuvent paraître peu propices à la politisation. Cela ne les empêche toutefois pas d'avoir des discussions, bien souvent passionnées, à propos de sujets plus larges que leurs préoccupations quotidiennes et ne signifie certainement pas non plus que leurs conversations ne soient

jamais politisées. L'ambiance qui règne lors des rencontres du comité d'activisme est généralement plus détendue que celle des réunions du comité organisateur. Contrairement à ces dernières, qui ont souvent lieu tard en soirée dans une salle d'un centre communautaire de Notre-Dame-de-Grâce et où il faut se dépêcher pour réussir à passer à travers l'ordre du jour, les réunions mensuelles du comité d'activisme sont plus similaires à des réunions entre ami·es. Les membres se rencontrent dans la salle à manger chez Katherine, la présidente du groupe, qui sert thé et tisane à ses invité·es dans les tasses qu'elle fabrique elle-même dans son atelier de poterie et qu'elle accompagne invariablement de biscuits ou de chocolats fins.

Les discussions officielles et directement pertinentes aux objectifs du comité sont alors plus facilement interrompues, entrecoupées par des conversations personnelles entre les membres. Ces dernières se donnent parfois simplement des mises à jour sur leurs vies respectives, mais les histoires relatées ont la plupart du temps un lien avec la conversation qui avait lieu précédemment et donc avec les enjeux sur lesquels travaille le RCTA. C'est lors de ces conversations, plus intimes, plus personnelles, que ressortent les sujets qui permettent d'affirmer que les discussions qui ont lieu lors des réunions du comité d'activisme sont animées par l'esprit public et contiennent des montées en généralité. Les anecdotes que racontent les membres commencent généralement par une situation qui leur est arrivée personnellement, mais s'élargissent rapidement. Un exemple flagrant de cette situation se révèle par exemple lorsque Joan rapporte l'un des multiples accidents non responsables dans lesquels elle a été impliquée en tant que cycliste.

Alors que la discussion autour de la table concerne le port du casque à vélo, Joan se remémore un événement qui lui est arrivé quelques années plus tôt : visiblement

enceinte, elle se promenait à bicyclette dans son quartier. Alors qu'elle avait le droit de passage à une intersection, une automobiliste a tourné à droite sans regarder son angle mort et l'a frappé de plein fouet. Avec humour, Joan raconte comment sa bicyclette s'est envolée jusqu'au milieu de la rue et comment elle-même s'est retrouvée « en plein sur les fesses ! » La femme au volant est sortie de son véhicule en panique afin de vérifier comment se portait Joan. Constatant qu'outre la frousse qu'elle venait de subir, la cycliste n'avait rien de cassé, elle s'est exclamée avec colère : « Pourquoi vous déplacez-vous comme ça, ce n'est pas sécuritaire, vous ne portez même pas votre casque ! ».

Au moment de raconter son histoire aux membres, Joan s'agace encore du fait que bien qu'elle ne soit pas celle qui ait été dans l'erreur – sans parler du fait qu'un casque ne l'aurait pas aidé dans cette situation puisqu'elle ne s'était pas frappé la tête en chutant – elle a l'impression de s'être fait blâmer par la conductrice pour la négligence de cette dernière. De son interaction avec la femme au volant, elle retire l'impression que celle-ci assumait que, du simple fait qu'elle se déplaçait à l'aide d'un moyen de transport plus vulnérable qu'une voiture, Joan aurait dû être prudente pour deux et qu'en outre, si elle avait été frappée par une voiture, c'était parce qu'elle n'avait pas été assez attentive. Elle aurait dû prévoir que le véhicule qui la suivait pourrait tourner et elle devait assumer les conséquences, inhérentes selon les sous-entendus de la conductrice, de rouler à bicyclette, même si contrairement à cette dernière, elle avait respecté le code routier.

Les autres membres autour de la table s'empressent de renchérir avec leurs propres histoires d'accidents. Une s'est fait pousser de la route par une voiture qui se rapprochait volontairement de sa bicyclette de manière répétée et illégale. Une autre

s'est fait emportiérer¹⁹ quand une conductrice a négligé de regarder dans la rue avant de sortir de son véhicule. Enfin, une troisième s'est retrouvée, plus qu'une fois, face à face avec une voiture qui avait empiété sur la piste cyclable sur laquelle elle roulait avec son enfant en bas âge. Tous·tes les membres, sans exception, ont eu des accidents ou en ont évité de justesse²⁰. La conversation, qui avait commencé en aparté à un commentaire concernant le port du casque et qui avait poussé une membre à raconter une histoire drôle à propos d'un événement qui aurait pu être tragique, s'est finalement transformée en une réflexion à propos de leurs droits et de justice.

Comme le précise Gamson (1992), le sentiment d'injustice est engendré par un sentiment de colère que l'individu considère comme moralement justifiée. « The heat of moral judgment is intimately related to beliefs about what acts or conditions have caused people to suffer undeserved hardship or loss » (p. 32). Dans le cas présent, les membres du comité d'activisme ressentent d'abord de la colère en pensant aux accidents routiers qu'elles ont subis et aux conséquences qui en ont découlé, que ce soit des blessures physiques, des pertes matérielles comme un vélo brisé ou encore la

¹⁹ L'emportiérage, traduit de l'expression anglophone de « dooring », constitue l'« [a]ction de percuter un cycliste [...] en ouvrant sans précaution une portière d'automobile » (Office québécois de la langue française, s.d.).

²⁰ Selon le Service de police de Montréal (SPVM), 610 collisions impliquant des cyclistes ont eu lieu en 2018, causant des décès ou des blessures allant de légères à graves (SPVM, 2019). Ce nombre, qui diminue d'année en année, est relativement faible par rapport aux près de 800 000 cyclistes que compte l'île de Montréal (Vélo Québec, 2015). Le fait d'avoir été impliqué·e dans un accident était la cause principale de l'engagement de plusieurs membres au sein du RCTA, et représente fort probablement une raison importante de l'implication des autres membres. Il est donc possible d'imaginer que le potentiel de conflictualisation de la part des membres est également exacerbé par la colère ressentie du fait de ce risque ou de ce danger perçu personnellement.

crainte qu'elles ont maintenant lorsqu'elles choisissent la bicyclette comme moyen de transport. De cette colère découle un sentiment d'injustice puisque dans les cas qu'elles ont rapportés, elles ont subi ces accidents sans en porter la responsabilité. Pourtant, elles sont celles qui en ont subi – ou qui en subissent toujours – les conséquences négatives sans les avoir méritées. Elles ont le droit, légalement et moralement, de se déplacer en bicyclette sur les routes de leur quartier, mais sentent parfois qu'elles ne sont plus en mesure de le faire aussi librement qu'elles devraient le pouvoir.

Si nous considérons le critère de Gamson (1992) pour détecter la présence de cadres d'injustice dans une conversation, soit une « explicit moral condemnation, unqualified by offsetting arguments and unchallenged by other group members » (p. 37), nous pouvons alors affirmer que ces derniers sont bien présents dans les réunions privées du comité d'activisme. Emma, l'une des membres qui se déplace toujours à bicyclette et souvent avec ses jeunes enfants, déclare :

J'ai l'impression que nous sommes punies pour nos actions qui bénéficient pourtant à tout le monde ! Les bénéfices du transport actif et du transport à vélo sont bien connus, ils ne sont pas seulement bons pour la personne qui le fait, mais sont positifs en termes de santé publique, pour l'environnement... Mais on blâme toujours les cyclistes et personne ne dit jamais rien aux automobilistes parce qu'on considère que ce sont les usagers principaux des routes, même si en théorie nous avons tous droit à un accès égal. Les voitures ne devraient pas avoir priorité simplement parce qu'elles sont plus imposantes et qu'elles prennent plus de place sur la route !

Les autres membres qui l'écoutent attentivement non seulement approuvent ses dires à l'aide d'exclamations ou de hochements vigoureux de la tête, mais renchérissent. Personne ne s'efforce d'atténuer la force des propos énoncés par Emma ou de lui dire qu'elle exagère. Au contraire, plusieurs participant·es à la conversation, en plus d'acquiescer, en rajoutent, blâmant avec vigueur leurs sentiments prégnants de danger

et d'insécurité sur divers autres membres de la société, allant des automobilistes imprudent·es aux politicien·nes qui affirment se préoccuper des cyclistes tout en ne posant pourtant aucun geste concret pour l'amélioration de la sécurité des infrastructures que ces dernières utilisent.

Ces extraits d'une conversation typique lors des réunions du comité d'activisme démontrent bien que des cadres d'injustice tels que compris par Gamson, et donc des vecteurs de politisation, sont mis en œuvre par les membres du RCTA lorsqu'elles discutent entre elles, dans la sphère privée. Ils démontrent également que les membres, même lorsque leurs tâches principales sont ordinaires et en apparence éloignées de tout processus de politisation, gardent toujours en tête les raisons politiques pour lesquelles elles s'impliquent au sein de ce regroupement de la vie civile. Même si elles n'ont pas de contacts aussi fréquents avec le monde de la politique municipale que leurs collègues du comité organisateur, elles n'en sont pas moins convaincues de l'importance de leur participation à une association citoyenne.

Les membres sont motivé·es à effectuer ces actes qui peuvent paraître anodins et ayant peu d'importance pris séparément précisément parce qu'elles sont poussées par des convictions politiques et des valeurs plus grandes qu'elles-mêmes, qui ne concernent pas uniquement leurs problèmes spécifiques et leurs propres personnes. Leurs expériences personnelles et partagées les mènent à tirer des conclusions communes qui émergent de ce qu'elles ont vécu à propos d'enjeux comme la sécurité à vélo, mais également à des réflexions plus profondes, notamment concernant le partage de la route et le droit qu'elles ont d'exister en tant que cyclistes sans se sentir perpétuellement en danger. Lors des réunions d'équipe mensuelles, au sein d'un groupe de personnes qui partagent un certain ensemble de convictions, les membres sont à l'aise de s'exprimer

candidement à propos des sentiments, tels que la colère, qu'elles ressentent, ainsi que d'articuler les valeurs qui les poussent à s'impliquer socialement. Similairement, elles se sentent autorisées dans ce contexte à dénoncer les injustices qu'elles perçoivent et qu'elles souhaitent éventuellement rectifier à travers leur activisme.

4.2 Les montées en généralité devant le conseil d'arrondissement

4.2.1 L'évitement du politique selon la position des membres au sein de l'association

En étudiant l'engagement associatif et le rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration en France, Camille Hamidi s'est aperçue que les membres d'une même association ne retirent pas tous les mêmes effets de leur implication. La chercheuse affirme en effet que la politisation des membres dépend largement de la place qu'elles occupent au sein de leur association et de leur rôle dans son fonctionnement. Elle a pu constater lors de son observation participante que, comme les associations qu'elle étudiait avaient des moyens matériels et humains réduits, ses membres « régulier·ères », qui s'occupaient principalement de la mise en œuvre des activités et qui devaient composer avec les contraintes de l'action concrète, étaient incité·es à analyser les enjeux auxquels elles étaient confronté·es à petite échelle. Si considérer leurs problèmes uniquement au niveau local leur permettait d'accepter les solutions nécessairement limitées qu'elles étaient en mesure d'apporter comme étant satisfaisantes, cette façon de faire contribuait puissamment à l'évitement de toute montée en généralité et menait donc à long terme à l'élimination de la dimension politique qui entourait les enjeux sur lesquels elles travaillaient (Hamidi, 2012, p. 327).

Hamidi a cependant découvert deux exceptions à cette règle, la première étant lorsque les membres participent à la phase de lancement d'un nouveau projet, puisqu'elles ne sont pas encore absorbées dans les actions concrètes et les contraintes qu'implique un projet bien enclenché. Les premières phases de leurs initiatives leur laissent le loisir de réfléchir et de discourir sur les raisons pour lesquelles elles s'impliquent au sein de leur association et pour lesquelles elles ont choisi de mettre en œuvre un projet plutôt qu'un autre. Ces dernières étant souvent reliées à des considérations de justice (ou d'injustice) tirées de leur quotidien, le potentiel de politisation des membres demeure alors élevé. La seconde exception survient

dans les rencontres avec des interlocuteur[·trice]s extérieur[·e]s, élu[·e]s, administratif[·ve]s, bailleurs de fonds, journalistes, etc. Lorsque les adhérent[·e]s sont invité[·e]s à accompagner les responsables de ces réunions, [elles] entrent en contact avec l'univers politique, notamment au niveau local, et [elles] peuvent se familiariser avec les noms et les fonctions d'institutions jusqu'alors peu connues et ainsi qu'avec des considérations politiques au double sens du terme (Hamidi, 2012, p. 328).

Toutefois, ces moments de politisation n'ont pas lieu dans le cadre des activités ou des réunions routinières de l'association. Seule une maigre proportion des participant·es est donc invité·es à y prendre part, ce qui « [filtre] très nettement l'exposition aux considérations politiques » (Hamidi, 2012, p. 328) chez les membres selon leur statut et leur position au sein du groupe.

Nous avons pu constater lors de notre observation participante que l'observation d'Hamidi par rapport à la différence d'accès aux considérations politiques se révèle également vraie dans le cas du RCTA et que cela transparait dans les interactions entre l'association et les élu·es municipaux·ales lors des conseils d'arrondissement. Le choix des questions et des sujets abordés se fait par une minorité du groupe, soit les membres

du comité organisateur du RCTA. Pour des raisons tant pratiques que stratégiques – il serait trop difficile d'arriver à un consensus et de rédiger une question qui satisfasse toutes les membres si trop d'entre elles étaient impliquées, et un grand nombre de témoins augmenterait les chances que des personnes externes aient vent des stratégies du RCTA – une dizaine de personnes à peine sur les centaines de membres que compte l'association s'implique dans la rédaction des questions. À travers des outils en ligne, que ce soit par courriel ou à travers des groupes privés sur des réseaux sociaux, ce nombre réduit de personnes se penche donc avec minutie sur les questions qui seront soumises au conseil d'arrondissement. Autant d'attention est portée à l'enjeu qui sera abordé qu'à la forme que prendra la question : tous les mots sont soigneusement choisis afin d'avoir le plus d'impact et d'obtenir le plus de réactions de la part de leurs élus ou de leurs concitoyennes.

Le fait que le nombre de personnes qui participent à la rédaction des questions soit faible ne signifie pas pour autant que le comité organisateur souhaite être le seul à représenter publiquement l'association. Au contraire, ses membres encouragent fréquemment les autres adhérentes du groupe à se présenter devant le conseil d'arrondissement pour relayer les positions et interrogations du groupe, allant même jusqu'à demander directement et de manière aléatoire à des membres de se porter volontaires si trop peu de personnes l'ont déjà fait. Cette façon de faire vise à impliquer le plus de membres possible dans toutes les activités du RCTA, ainsi qu'à leur permettre de varier leur implication bénévole. Cela vise également à mieux faire paraître l'association citoyenne au fil des différentes séances du conseil d'arrondissement. Les membres qui participent à la rédaction craignent en effet de faire mauvaise impression si ce sont toujours les mêmes personnes qui se présentent à la période de questions des citoyen·nes. Elles croient donc qu'elles auront un plus grand

impact si les personnes qui parlent au nom du regroupement sont toujours différentes; les élu·es et les personnes dans l'assistance auront ainsi l'impression que l'association et ses enjeux concernent plus de citoyen·nes de l'arrondissement de Notre-Dame-de-Grâce qu'il n'y paraîtrait si les mêmes dix personnes se présentaient constamment pour poser des questions.

En termes de politisation des membres, cette façon de faire pose toutefois problème. Les personnes qui acceptent de se porter volontaires pour poser une question sans avoir participé à sa rédaction ne savent pas toujours comment interagir avec leurs interlocuteurs·trices après avoir effectué la tâche qui leur a été confiée, c'est-à-dire simplement lire une question et son préambule tels qu'on leur a fait parvenir la journée même du conseil d'arrondissement. N'étant pas nécessairement au courant des raisons pour lesquelles leur question a été choisie plutôt qu'une autre, il est donc difficile, voire impossible, pour les bénévoles de répondre aux précisions demandées par les élu·es ou les fonctionnaires suite à leur propre question. Par ailleurs, n'étant pas toujours au courant des derniers développements politiques concernant le RCTA ou les enjeux cyclistes ou piétons dans CDN – NDG, elles se retrouvent parfois prises au dépourvu lorsqu'elles reçoivent des réponses trop poussées pour leur faible niveau de connaissances politiques concernant leur propre association. Alors que les personnes les plus au fait des jeux politiques auraient pu répondre sans peine, offrir des précisions ou encore expliquer la raison de leur intervention en allant puiser dans les questions de justice qui l'ont inspirée, les membres impliqués depuis plus récemment ou qui sont simplement moins au courant des questions politiques se retrouvent incapables de réagir ou de répondre adéquatement.

Les membres du RCTA, s'étant sans doute aperçus de ce problème, ont donc changé leur stratégie. Bien que souhaitant toujours qu'une multitude de membres se présentent devant le conseil d'arrondissement, les personnes les plus impliquées ou avec des postes de décision au sein de l'association se chargent dorénavant de poser les questions les plus politisées ou chargées politiquement, tandis que les nouveaux membres se retrouvent avec les questions plus techniques. Le comité organisateur ne s'attend généralement pas à recevoir réponses précises à ce propos, sachant que les élu·es ne peuvent typiquement pas y répondre, mais tiennent quand même à les poser parce qu'elles illustrent concrètement les problèmes auxquels elles sont confronté·es lors de leurs déplacements quotidiens. Elles leur permettent en plus de poser le maximum de questions permises par les règles du conseil, en accord avec leur stratégie politique qui exige une présence accrue dans les institutions municipales. Ainsi, tandis que les membres les plus expérimenté·es abordent des questions de partage de la route équitable entre tou·tes les usager·ères, de droit à la sécurité, ou encore d'honnêteté quant à la tenue de promesses électorales, les membres plus récemment arrivé·es au RCTA demandent dans combien de temps sera implantée une piste cyclable sur une certaine rue, pourquoi les lignes d'une autre piste cyclable ne sont pas imprimées de manière constante sur toute la rue et s'enquière·nt des plans et des délais prévus quant à l'implantation de mesures de sécurité pour piéton·nes promises depuis quelque temps.

Comme les membres qui faisaient partie des associations citoyennes étudiées par Hamidi, les membres du Regroupement citoyen pour le transport actif qui composent la majorité de l'association et qui s'occupent des tâches les plus mondaines sont relativement peu au courant des enjeux politiques qui motivent les actions du regroupement duquel elles font partie. Bien au fait des problèmes reliés au quotidien et

au fonctionnement normal du groupe, elles se retrouvent néanmoins incapables d'effectuer des montées en généralité lorsqu'elles se retrouvent dans la sphère publique, confronté·es aux enjeux politiques qu'elles n'ont pas l'habitude de gérer. Nous pouvons donc voir que, même si dans la sphère privée les participant·es des différents comités du RCTA sont tout à fait capables de faire référence à des enjeux de justice et de politiser leurs conversations, la majorité d'entre elles se retrouve reléguée aux enjeux techniques lorsque vient le temps de prendre la parole publiquement parce que leur rôle au sein du groupe, bien que crucial à son fonctionnement, ne leur permet pas de côtoyer les institutions municipales assez fréquemment pour être à l'aise d'en discuter avec d'autres acteur·trices politiques. Ironiquement, la grande implication dans le quotidien d'une association citoyenne qui se veut un vecteur de changement politique est précisément ce qui empêche la politisation d'une portion importante des membres lorsque vient le temps de sortir leur militantisme hors du cadre privé de l'association.

4.2.2 L'évitement du politique en raison des structures des institutions municipales que sont les conseils d'arrondissement

Être impliqué·e dans le RCTA depuis longtemps et être au courant des enjeux politiques n'est cependant pas garant de montées en généralité devant le conseil d'arrondissement. En effet, même quand les membres plus expérimenté·es se présentent devant cette institution, les registres de discours qu'elles peuvent emprunter sont nécessairement restreints par les règles de la période de questions des citoyen·nes, soit de poser les questions à la mairesse (qui peut les rediriger à quelqu'un d'autre par la suite) et de poser au plus trois questions, lesquelles doivent se rapporter à des questions d'intérêt public qui relèvent de l'arrondissement ou de la ville centre. De plus la mairesse doit veiller à ce que la période de questions ne laisse lieu à aucun débat, en

plus de pouvoir limiter le droit de parole à toute personne dont l'intervention est trop longue compte tenu du temps alloué. Finalement, un maximum de trois personnes peut poser des questions sur un même sujet. En plus d'être énumérées au début de chaque séance, la mairesse d'arrondissement n'hésite pas à interrompre les intervenant·es pour répéter les règles si elles semblent vouloir y déroger ou si elles prennent trop de temps avant de poser leur question.

Les membres du RCTA, tenant généralement à bien paraître lors de ces instances officielles et soucieux·euses de donner l'impression que le groupe qu'elles représentent est digne d'être considéré comme un interlocuteur pertinent, sont au courant des règles à suivre et les respectent assidument. Cela implique donc de poser des questions relativement courtes et qui vont droit au but si la personne au micro souhaite recevoir ne serait-ce que la possibilité d'une réponse. Cela veut aussi dire que la réponse à la question posée doit aussi être facile à donner. La période de questions ne devant pas dépasser 90 minutes en tout et pour tout, les élu·es et les fonctionnaires municipaux·ales qui répondent aux questions citoyennes s'efforcent d'être les plus brefs·èves possible : une interrogation qui peut susciter une réponse en un seul mot sera traitée ainsi et saluée. A l'inverse, tout·e citoyen·ne qui parlera trop longtemps sera considéré·e comme un·e « délinquant·e ».

Néanmoins, il est important pour les membres du RCTA que les élu·es, bien sûr, mais également leurs concitoyen·nes dans la salle qui écoutent l'interaction comprennent bien pourquoi les membres posent ces questions en particulier plutôt que d'autres. Si l'interrogation soumise aux conseiller·ères et à la mairesse est donc brève en soi, les questions sont rédigées de façon à contenir un préambule qui explique les raisons pour lesquelles cette question survient publiquement, et non pas par l'entremise d'un moyen

de communication privé tel qu'un courriel. Cette question, posée par John lors de la séance du mois d'août 2018 du conseil d'arrondissement, est typique du style emprunté par les membres du RCTA :

My question is for you, Madame Mayor: Many NDG residents feel threatened by motor vehicles at busy intersections. Pedestrians are often not provided a safe enough window of time to cross streets before cars or trucks turning threaten their safety. A recent collision occurred on August 4th when a 74-year-old woman was hit by a motor vehicle turning onto Côte-des-Neiges Road. The city has committed to implementing Vision Zero. Vision Zero's key principle is that nothing, including free-flowing traffic, is more important than human life and safety. To achieve Vision Zero, cities must modify road infrastructure to limit the probability of conflicts between motor vehicles and the vulnerable, including pedestrians and cyclists. My question to you is: in order to improve safety, in line with Vision Zero, will you commit to putting four-way pedestrian lights at least at the corners of Sherbrooke and Girouard, and Décarie and de Maisonneuve?

La question qui clôt son intervention est succincte, précise et technique au point où elle concerne plus les services municipaux, qui sont responsables de la voirie, que la mairesse d'arrondissement. Ce sont en effet les premiers qui ont les compétences et les connaissances plus spécifiques des règles de la circulation, des études de faisabilité ainsi que des lois qui dictent où il est possible d'installer des outils de signalisation. Sue Montgomery, à qui la question était adressée, bien qu'exprimant rapidement ses sympathies pour la victime de l'accident et ses proches, s'empresse d'ailleurs de dire qu'elle ne peut pas donner de réponse pour l'instant et qu'il lui faudra consulter les fonctionnaires des services municipaux avant de pouvoir offrir une réponse.

Pourtant, le cœur de la question posée par John ne concerne pas réellement les deux intersections, qui ne sont d'ailleurs pas celles où a eu lieu l'accident fatal qu'il

mentionne. Les discussions qui ont lieu lors des réunions privées du RCTA nous permettent de comprendre qu'il n'est pas préoccupé uniquement par le temps accordé aux piétons pour traverser les deux boulevards qu'il nomme, mais plutôt qu'il utilise ces derniers comme exemples d'endroits qui contreviennent à l'une des valeurs qui guide ou qui, à tout le moins, devrait guider la prise de décisions des équipes de Projet Montréal à propos du réseau routier. En effet, bien que John ait expliqué clairement en quoi consiste la notion de Vision Zéro, sans doute au profit de ses concitoyen·nes qui pourraient ignorer ce que signifie le terme, il n'a pas précisé au public qu'il s'agit non pas d'une image utopique des déplacements urbains promue par des groupes communautaires peu réalistes, mais plutôt d'une stratégie utilisée mondialement que la Ville de Montréal s'est déjà engagée à implémenter depuis plusieurs années (Ville de Montréal, n.d.).

Ainsi, la question de John, bien que se terminant par une interrogation technique au sujet de deux intersections, est en réalité ancrée dans l'une des valeurs que partagent le Regroupement citoyen pour le transport actif et le parti que représente la politicienne à qui il s'adresse, soit le « principe que personne ne devrait être tué ou gravement blessé en se déplaçant dans les rues » (Ville de Montréal, s.d.), et que la vie humaine prime sur toute autre composante du transport urbain. Il est facile de déduire, notamment lorsqu'il parle de la peur que ressentent plusieurs résident·es de Notre-Dame-de-Grâce au moment de traverser à pied les intersections les plus achalandées de leur quartier, que si sa question concerne les méthodes à entreprendre afin de réduire le nombre d'accidents routiers, elle concerne plus largement le droit des piétons de se sentir en sécurité. La notion de justice, d'équité envers les usager·ères les plus vulnérables lors du partage de la route tel·les les cyclistes et les piéton·nes, et non pas uniquement le souhait d'un individu de changer les infrastructures routières d'intersections majeures,

constitue donc la motivation réelle derrière son intervention au conseil d'arrondissement.

Il est ainsi possible de constater que le potentiel de politisation relativement élevé dans la question que John soumet s'est évaporé, et ce pour deux raisons. D'abord, il ne s'étend pas beaucoup sur le principe de « Vision zéro » et n'explique pas clairement les valeurs qui sous-tendent son intervention. Ces dernières demeurent sous-entendues, faisant ainsi en sorte qu'il est facile pour son interlocutrice de les ignorer en faveur de la dernière partie de son discours, à savoir sa question très spécifique quant à l'installation de lumières exclusives pour les piétons à deux intersections de l'arrondissement. La tentation pour la mairesse d'ignorer le préambule de sa question doit être d'autant plus grande que celle-ci suggère que les politicien·nes au pouvoir doivent porter une partie du blâme pour les accidents survenus dans CDN – NDG en raison d'un manque de volonté de faire des changements au coût politique ou financier élevé, mais qui pourraient contribuer à sauver des vies. Deuxièmement, il aurait également été possible pour John d'établir un lien plus clair entre sa demande de modification au mobilier urbain et le principe de « Vision zéro ». L'argument de John omet d'une part que plusieurs changements doivent être apportés à la manière dont le transport est réfléchi et d'autre part que tous·tes doivent s'accommoder des changements requis, tant dans les mentalités que dans les pratiques, afin de réellement prioriser la vie humaine.

John a toutefois les mains liées quant à sa manière de poser sa question et ne peut pas nécessairement exploiter pleinement le potentiel de politisation inhérente à son intervention. Comme sa question doit être précise et assez spécifique pour lui garantir une réponse et qu'il ne peut par ailleurs pas poser de question qui pourrait paraître

comme initiant un débat, il choisit de ne pas antagoniser la mairesse au sujet des valeurs qu'elle affirme avoir et qu'elle met ou non en pratique. Cette façon de faire le restreint donc à utiliser le principe de « Vision zéro » uniquement comme préambule à son intervention et à se rabattre sur une question plus pragmatique et concrète que l'une qui concernerait des concepts flous comme des valeurs et des principes. La contrainte du temps – chaque intervention ne devant pas dépasser trois minutes – l'oblige également à expliquer ce que signifie une « Vision zéro » le plus succinctement possible afin d'arriver à sa question rapidement s'il ne souhaite pas courir le risque de se faire interrompre.

La manière dont il peut réagir à la réponse de la mairesse dépend également grandement de ce qu'il lui est permis de faire selon les règles, puisqu'encore une fois, une contradiction ou même simplement une réponse qui déplaît à la mairesse peuvent être comprises comme une tentative d'initier un débat. Cela confirme une partie de notre hypothèse, qui suppose que la structure des institutions municipales, favorisant une administration centrée sur la gestion plutôt que sur les débats politiques, contribuent à l'évitement du politique lorsque les membres de l'association s'expriment en public. John ne peut en aucun cas entamer une conversation, ce qui l'empêche de ramener la discussion (non existante) à son préambule et aux raisons qui expliquent sa demande. Ces façons de faire sont en accord avec les conclusions de multiples auteur·trices quant à l'apolitisme qui règne dans les institutions municipales québécoises et montréalaises (Hamel, 2013; Mévellec et al., 2017; Patsias et Patsias, 2014; Patsias 2016; Dufresne et al., 2013), notamment à travers leur refus du débat politique et de leur corollaire, l'expression de positions ou d'orientations idéologiques (Bherer et Breux, 2012). Les tentatives mortes dans l'œuf de John d'effectuer une montée en généralité et d'aborder des questions de justice et d'équité entre les usager·ères de la route sans que cela ne

mène à des débats politiques illustrent bien comment la politisation citoyenne ne dépend pas uniquement des individus ou de leurs demandes, mais également du registre qui est mis à la disponibilité des citoyen·nes en fonction du système politique dans lequel elles évoluent et de la culture politique au sein de ce système (Patsias, Durazo-Herman et Patsias, 2019).

Le fonctionnement et l'organisation de la parole dans les conseils d'arrondissement font écho à une conception très représentative de la démocratie, dans laquelle les participant·es au conseil n'ont pas besoin de débattre ou de contredire les élu·es puisque ces dernier·ères, de par la vertu d'avoir été élu·es, sont considéré·es comme portant la voix des citoyen·nes. L'interdiction des débats de la part des élu·es reflète par ailleurs la conception qui a initialement présidé à la constitution des municipalités. Au Canada, ces dernières ont eu comme première mission un quadrillage administratif (Tindal et al, 2017) et n'étaient pas perçues comme des entités politiques. Le potentiel d'expression de discours politisé ne dépend donc pas de la bonne volonté, de la socialisation ou des sentiments des acteurs·trices, ce qui signifie que les élu·es ne sont pas forcément contre la participation des citoyen·nes, mais qu'elles sont plutôt contrain·tes par les règles à respecter et les limites temporelles.

Comme Eliasoph (2010) le suggère, la formalité et la prégnance d'un cadre administratif rend le débat difficile, voire impossible dans le cas qui nous concerne. Les élu·es, tout autant que les citoyen·nes, sont corseté·es par les structures institutionnelles dans lesquelles elles évoluent. Les tensions à ce sujet entre les citoyen·nes et les leurs élu·es montrent également les transformations contemporaines de la démocratie représentative, marquée par des citoyen·nes qui conçoivent l'exercice de la reddition de compte d'une façon plus large que celle prévue initialement par ce

mode de représentation. Les citoyen·nes impliqué·es dans leur quartier considèrent qu'elles ont un certain niveau d'expertise à propos de leur milieu de vie et qu'elles ont ainsi un droit à la participation dans le processus de prises de décisions politiques, ce qui n'est actuellement pas le cas.

CHAPITRE V

LA CONFLICTUALISATION DES ENJEUX COMME SIGNE DE POLITISATION

Tel que précédemment établi, nous pouvons considérer qu'il y a présence de politisation lorsque deux éléments sont réunis au sein d'une interaction. Ayant discuté du premier de ces éléments lors du chapitre précédent, à savoir la présence de montées en généralité, nous aborderons ici le second élément qui permet de détecter des moments de politisation dans les interactions qu'ont les membres du Regroupement citoyen pour le transport actif (RCTA), soit la présence de conflictualisation. Nous utilisons pour ce faire les questions mentionnées au chapitre II, et recherchons dans les diverses interactions l'expression de valeurs et d'intérêts contraire ainsi que l'évocation de conflits entre deux parties opposées.

Réitérons que la décision d'étudier ces critères séparément ne va pas nécessairement de soi, puisque la présence de l'un n'implique pas toujours la présence de l'autre. Ce choix nous apparaît néanmoins judicieux, puisqu'il nous permet de bien illustrer les raisons et les contextes qui donnent lieu à leur émergence ou leur évaporation dans le cas du RCTA. Pendant les six mois qu'a duré notre observation participante, des conflits de toutes sortes ont émergé au sein du RCTA, que ces derniers aient eu lieu entre les membres de l'association ou encore entre les membres du RCTA et les élus de l'arrondissement Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce. Nous avons également

été témoins de plusieurs amorces de conflits qui auraient pu permettre une politisation des discours, mais qui n'ont cependant jamais abouti. Nous mettrons en lumière dans les pages qui suivent quatre de ces situations. Comme dans le chapitre précédent, les exemples de conversations que nous rapporterons seront séparés selon le contexte dans lequel elles ont eu lieu, c'est-à-dire dans la sphère privée, lors des réunions internes de l'association, et dans la sphère publique, soit lorsque les membres du groupe interviennent lors des conseils d'arrondissement.

5.1 La conflictualisation des enjeux au sein du RCTA

5.1.1 L'expression de la conflictualisation entre le RCTA et les élu·es municipaux·ales de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce lors des réunions internes de l'association

Nous avons pu voir dans le chapitre précédent qu'il y a présence de questions de justice et de montées en généralité dans les deux comités au sein desquels nous avons fait notre observation participante. Nous verrons ici que les moments de conflictualisation sont quant à eux plus généralement confinés aux réunions du comité organisateur. Tel que préalablement mentionné, les membres qui le composent prennent les décisions quant aux directions que devrait prendre l'association, au regard des actualités politiques qui les touchent de près ou de loin. Ce sont aussi elles qui ont le plus de contact avec les élu·es municipaux·ales et qui doivent gérer les relations que l'association a avec elles. Les réunions du comité organisateur deviennent donc un espace privilégié où les membres peuvent exprimer leur colère lorsque les rapports sont tendus et que les choses ne se déroulent pas aussi bien qu'elles l'auraient souhaité. L'expression de ces frustrations met alors en relief la manière dont, selon elles, il existe des clivages évidents au sujet du transport actif et de la sécurité entre les différentes parties qui cohabitent dans l'arrondissement.

Cette reconnaissance de la présence de conflits entre deux groupes opposés sur l'enjeu cycliste, soit les élu·es de Notre-Dame-de-Grâce et le Regroupement citoyen pour le transport actif, nous apparaît comme évidente dès notre première présence à une réunion du comité organisateur du RCTA. Tandis que les membres présent·es discutent tranquillement entre elles en attendant l'arrivée des retardataires, Alex, un membre de l'association depuis ses tout débuts, exprime son manque de confiance envers les représentant·es de Projet Montréal dans NDG. Les doutes de celui-ci que les élu·es respecteront leurs promesses électorales, alors même que selon lui peu a été entrepris jusqu'à présent pour les réaliser, sont visiblement partagés. Une fois la réunion officiellement ouverte, le mécontentement des membres vis-à-vis du travail accompli par l'administration d'arrondissement depuis les élections continue d'être sur toutes les lèvres, malgré les efforts répétés d'Angela, la présidente (*chair*) du comité, pour ramener les conversations à l'ordre du jour.

Le premier sujet abordé lors de la rencontre est l'élaboration d'une stratégie politique qui servirait à confronter les élu·es à leur inaction et leur manque de transparence. Les membres sont particulièrement préoccupé·es par le peu d'avancement quant à l'implantation promise de pistes cyclables protégées²¹ dans Notre-Dame-de-Grâce, l'arrondissement n'en comptant à ce jour aucune. Elles craignent réellement que les promesses qu'on leur a faites ne se concrétisent jamais, au point où, lors d'une discussion informelle quelques jours avant la rencontre, un membre a demandé à une ancienne attachée politique au niveau municipal, maintenant avocate, quelle était selon

²¹ Lorsque les membres utilisent l'expression « pistes cyclables protégées », elles se réfèrent à des pistes cyclables séparées de la route par une bordure, généralement en béton, qui empêche les voitures d'y empiéter.

elle la stratégie idéale à adopter pour se faire écouter par la mairesse d'arrondissement et son équipe. Si ces options n'ont jamais été poursuivies officiellement par le RCTA et que les réponses reçues ne constituent en aucun cas une opinion légale, le fait que cette démarche soit abordée pendant la réunion illumine toutefois de manière évidente le fait que les membres considèrent ne pas être pris·es au sérieux.

Déçu·es, les membres ont l'impression que, dans les mots d'Alex, les promesses faites n'ont été que des outils de relations publiques pendant la période électorale.

We were so hopeful when Projet Montreal arrived in power, but they just fed us lines, it was all PR [public relations]. We gave them statistics on the modal share, we submitted a plan, and nothing was implemented. They [les nouveaux·elles élu·es de Projet Montréal dans CDN – NDG] don't seem willing or enthusiastic, they do nothing. We should push for Vision Zero, especially in the pedestrian area; nothing is more important than human life, but their only focus is on traffic flow!

D'autres membres renchérissent immédiatement à sa tirade, ajoutant que le RCTA ne reçoit aucune information et que les élu·es ne leur disent jamais rien. Cela est d'autant plus frustrant pour elles qu'avant même les élections, le regroupement s'était fait promettre que son expertise serait fortement sollicitée et que les membres seraient impliqué·es dans le développement de politiques. Pourtant, au moment de la réunion, près d'un an plus tard, rien de cela n'est encore arrivé.

L'information concernant l'amélioration des infrastructures cyclables qui est reçue au compte-goutte, lorsqu'elle parvient effectivement aux oreilles des membres, ne met d'ailleurs pas l'association en confiance. Alors que leur priorité est depuis toujours la sécurité des déplacements des citoyen·nes qui utilisent la bicyclette comme mode de transport principal, elles ont l'impression que les ébauches de projets qui sont

présentées à la population sont uniquement destinées aux cyclistes récréatif·ves. On leur promet d'ajouter des BIXI²² et de fermer des artères un avant-midi par mois, mais aucune promesse ne semble dirigée vers les « *commuters* », ces gens qui font la navette à bicyclette entre leur travail et leur demeure. Les membres du RCTA craignent donc que la mise en place de ces mesures mineures et non demandées soit brandie comme preuve que Projet Montréal fait beaucoup pour les cyclistes alors qu'elles ne répondraient en réalité à aucun de leurs besoins. Le fait qu'aucune de ces décisions n'ait été annoncée publiquement et que les membres ne peuvent faire que des conjectures quant à l'intention réelle des représentant·es de Projet Montréal ne change rien. Les façons de faire de l'arrondissement déplaisent aux membres du RCTA, qui, toutes, conviennent du fait que les priorités des deux parties ne concordent pas. On assiste alors à une reconnaissance du fait qu'il existe un clivage sur l'enjeu en question (Hamidi, 2006). Les discussions qui ont eu lieu lors de la réunion du comité organisateur deviennent politisées lorsqu'« un antagonisme qui se manifeste sous forme politique dans la construction du rapport ami/ennemi » (Mouffe, 2010, p. 19) émerge dans les paroles des participant·es, qui peuvent envisager une lutte politique à venir lorsque deux identités collectives distinctes sont créées.

Les membres du comité organisateur du RCTA s'attendaient à ce que Projet Montréal mette en place un gouvernement municipal transparent et non seulement ouvert au projet d'élaborer des politiques en faveur des cyclistes, mais enthousiaste à l'idée de mener ce projet en collaboration avec leur association citoyenne. Voilà ce qui correspondait à leur idéal d'un bon gouvernement municipal. Pourtant, plus de six mois

²² BIXI est un service de vélo en libre-service géré par la Ville de Montréal.

après l'élection de ce parti qui se proclamait pro-cyclistes, les membres du RCTA ne voient pas l'exécution de ces promesses mises à l'agenda. Loin de représenter un gouvernement qui se rapproche de leur idéal, l'attitude des élu·es leur fait croire que ces dernières sont prêt·es à promettre n'importe quoi à n'importe quel groupe si cela peut tourner en leur faveur et leur assurer des votes en vue d'une réélection potentielle pour un second mandat.

Comme nous l'avons dit, il est tout à fait possible que cela ne soit pas le cas, que les élu·es soient sincères lorsqu'elles affirment qu'elles prévoient toujours mettre en place les améliorations d'infrastructures qui ont été promises et qu'elles n'ont simplement pas encore eu le temps de s'atteler à la tâche. Six mois constituent effectivement un court laps de temps et les délais pour parvenir à la mise en œuvre d'une politique dépendent des procédures bureaucratiques. Néanmoins, l'antagonisme entre deux parties opposées n'a pas besoin d'être fondé sur la réalité, et donc des moments de politisation peuvent tout à fait émerger de sentiments plutôt que de faits objectifs. Les sentiments d'injustice des membres du RCTA sont tout à fait réels, peu importe que le manque de respect perçu qui en est la cause ait été existant ou non.

Dans la situation présentée, un processus de politisation a été déclenché à travers leur impression qu'il y avait une confrontation à y avoir, soit entre les citoyen·nes en faveur de changements qui seraient bénéfiques aux cyclistes et les politicien·nes qui ne sont pas aussi enthousiastes qu'elles devraient être à l'idée de promulguer ces mêmes changements. Comme nous l'avons précédemment mentionné, la composante émotionnelle liée à l'impression d'être victime d'une injustice consiste en un sentiment de colère vertueuse (Gamson, 1992). La création de deux parties opposées, le « nous » contre « eux » de Schmitt (1972), découle de ce sentiment de colère et permet non

seulement de prendre conscience des intérêts divergents présents au sein d'une situation, mais également de diriger les émotions négatives ressenties vers la mise en œuvre d'une tentative de résolution. En effet, formuler ces intérêts divergents est la première étape qui permet aux différentes parties impliquées de comprendre les différents jeux de pouvoir à l'œuvre pour ensuite se préparer à l'action et éventuellement élaborer des stratégies politiques qui leur permettront de ne plus avoir à subir les situations d'injustice dans lesquelles elles se trouvent. Les membres du RCTA, persuadé-es de la justesse de leurs projets, réalisent que leurs désirs ne concordent pas parfaitement avec les intérêts de leurs élu-es et leur colère à ce propos est transformée en un désir de lutte politique. Le gouvernement d'arrondissement, autrefois considéré comme un allié, est désormais construit comme un opposant politique, ce qui permet de désigner un « ennemi » à vaincre afin d'essayer de rectifier la situation en leur faveur.

5.1.2 La conflictualisation entre les membres du RCTA lors des réunions internes de l'association

Les réunions des différents comités du RCTA fonctionnent généralement en collégialité. Comme les membres s'entendent bien et qu'elles ont toutes des valeurs et des idéaux semblables, les décisions à prendre ne génèrent typiquement que peu de débats. Les discussions ont plutôt tendance à être centrées autour des avantages et des désavantages de chaque geste stratégique, et lorsque les participant-es parviennent à démontrer clairement que leurs suggestions favoriseraient l'atteinte de leurs objectifs, leurs collègues se rangent facilement à leurs arguments. Il arrive néanmoins parfois que les membres d'un comité ne parviennent pas à atteindre de consensus. Dans ces situations, nous pouvons alors détecter les amorces du politique tel que compris par Leca (Leca et al., 2001), c'est-à-dire à travers sa fonction de résolution de conflits. La

décision peut être mise en suspens si le sujet est trop polémique, ou alors elle est prise à majorité, et la personne en désaccord – puisqu’il n’y a rarement plus d’une personne à la fois qui s’oppose aux autres – exprime sa dissidence à propos du sujet en question. Elle accepte ensuite de bonne grâce que la majorité l’emporte puis se range aux côtés des autres membres, continuant sa participation aux réunions et aux activités du RCTA malgré son désaccord avec certaines des orientations de l’association.

Nous avons assisté à l’une des exceptions à cette règle lorsqu’à l’été 2018, après plusieurs mois de désaccords fréquents avec les autres membres du RCTA, l’une des plus anciennes membres du groupe remet sa démission comme présidente du comité organisateur et du comité de gouvernance. Après une longue réflexion, Angela annonce par courriel son départ de l’association, se désolant de quitter le groupe pour lequel elle a travaillé pendant les six dernières années ainsi que ses membres, qu’elle considère toujours aussi passionnée·es et assidu·es. Elle estime néanmoins qu’elle ne peut plus continuer à s’associer au RCTA tout en demeurant fidèle à ses valeurs personnelles.

It will not likely come as a surprise but I have decided to resign from the steering committee and Governance Team. I feel I am not on the same wavelength any more. It's important to have a degree of solidarity in working towards goals and I see that you want to go at a faster pace and communicate with the borough with a different approach than what I am comfortable with.

Si tous·tes les membres gardent constamment en tête les objectifs principaux du RCTA, soit l’amélioration des infrastructures pour les piéton·nes et cyclistes de Notre-Dame-de-Grâce ainsi que l’éducation citoyenne à ce sujet, les opinions divergent par rapport à la manière la plus efficace d’y parvenir. Comme Angela l’indique dans sa lettre de démission, les désaccords concernent principalement la manière dont l’association

devrait interagir avec les élu·es de l'arrondissement Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce.

Les membres du regroupement se sont réjoui·es lorsque trois représentant·es de Projet Montréal ont été élu·es pour les représenter à l'hôtel de ville. Ces dernier·ères ont fait campagne en misant notamment sur le fait qu'elles étaient non seulement ami·es des cyclistes, mais avides usager·ères elles-mêmes des réseaux cyclables de Montréal. C'est d'ailleurs suite à l'organisation par le conseiller Peter McQueen d'une manifestation de type « masse critique »²³ que les membres fondateur·trices du RCTA – NDG se sont rencontré·es pour la première fois et qu'elles ont résolu de fonder une association qui répondrait à leurs besoins. Six mois après l'arrivée au pouvoir de Projet Montréal cependant, quelques membres commencent à avoir des doutes quant à la volonté réelle des élu·es de changer les choses. Aucun plan concret n'est annoncé pour la création de nouvelles pistes cyclables protégées dans l'arrondissement et tant les conseiller·ères que la mairesse se contentent de répéter que cela viendra, que la nouvelle administration vient tout juste d'entrer en poste et donc qu'un certain temps d'ajustement est nécessaire pour bien comprendre les dossiers. Elles font également savoir au RCTA qu'il y a des enjeux plus urgents auxquels il faut s'attaquer avant de

²³ Une masse critique est une manifestation à bicyclette dans laquelle la quantité de cyclistes participant·es est assez importante pour influencer le flot du trafic. Les bicyclettes ne deviennent alors plus secondaires aux automobiles parce qu'elles sont plus nombreuses sur la route et peuvent occuper en toute sécurité une portion de la voie publique. Ces manifestations peuvent avoir pour but de montrer l'absence d'aménagements pour les cyclistes et les problèmes de sécurité engendrés, rendre visible et promouvoir l'utilisation de moyens de transports non polluants, faciliter le partage de la route ou simplement de créer un rassemblement festif (Critical-mass.info, s.d.).

pouvoir travailler sur l'amélioration du réseau cyclable, et que le fait de changer les infrastructures routières demande plus de planification qu'il n'y paraît.

Le comité organisateur de l'association n'est pas satisfait des réponses qu'il reçoit de la part des élu·es municipaux·ales à propos de ses projets et considère que ses demandes sont reléguées au second plan. Alors que la fin de la première année de Projet Montréal à la mairie de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce approche, les membres répètent de plus en plus fréquemment que la deuxième année d'un mandat à la ville est cruciale. Elles sont prêtes à être conciliant·es et à concéder que les premiers douze mois sont nécessaires aux élu·es pour s'habituer à leurs nouvelles fonctions et responsabilités, mais qu'il faut à présent faire valoir leur existence en tant qu'électeur·trices de manière plus « féroce » : si aucun plan pour l'amélioration des pistes cyclables n'est proposé dans une période rapprochée, cette promesse électorale sera simplement oubliée et la deuxième moitié du mandat ne verra que l'énonciation de promesses supplémentaires en vue des élections de 2021. Le comité organisateur décide alors, à la majorité, d'augmenter la pression mise sur les élu·es de Notre-Dame-de-Grâce.

Bien que ces moyens de pression soient somme toute assez peu agressifs, comme nous le verrons un peu plus en détail dans la seconde moitié de ce chapitre – présence plus assidue dans les conseils d'arrondissement, plus d'interactions sur les réseaux sociaux, augmentation du recrutement, etc. – Angela est de plus en plus mal à l'aise avec l'application de ces tactiques. Son implication au sein du RCTA est grandement basée sur le mandat de l'association tel que présenté sur son site web : elle croit fermement en l'éducation populaire ainsi qu'en la promotion des droits des piéton·nes et cyclistes de Notre-Dame-de-Grace. Si elle souhaite également participer aux plaidoyers pour

l'amélioration et l'accessibilité de l'infrastructure pédestre et cyclable qui sont compris dans la mission du RCTA, elle considère que cela peut se faire sans s'opposer ouvertement aux élu·es qui se sont déjà engagé·es à avancer dans la direction souhaitée par le regroupement. Les autres membres ont quant à elles une vision du rôle du RCTA qui est plus militante, plus ouverte aux conflits et aux débats que l'idéal collaboratif qu'entretient Angela. Contrairement à cette dernière, elles sont en faveur de manifester une opposition claire aux élu·es, de « montrer les dents », afin de leur prouver que l'association représente un interlocuteur pertinent dans le domaine des enjeux piétons et cyclistes et qu'elle ne prévoit pas se faire ignorer sans réagir.

Les préférences opposées d'Angela et du reste du comité organisateur du RCTA illustrent ainsi des visions distinctes de la démocratie et du rôle des associations au sein de la politique municipale. Les idéaux de la présidente du comité tendent vers une conception de la démocratie locale comme une démocratie de proximité favorisant le consensus et où les antagonismes politiques nuisent à la communauté. Comme les membres des associations civiques américaines étudiées par Bennett et al. (2013), elle a une vision négative du politique lorsqu'il est marqué par la confrontation. Les conflits lors de discussions politiques sont pour elle symptomatiques d'un système qui est « narrow [and] broken » (p. 539), ce qui la pousse à vouloir résoudre les problèmes constatés localement grâce à des conversations polies et rationnelles (p. 542). Elle considère que si elle agit de manière plus amicale avec la mairesse et les conseiller·ères d'arrondissement, en les traitant comme des allié·es de manière systématique et en les appuyant constamment, ces derniers·ères seront plus porté·es à leur accorder des faveurs ou à répondre favorablement à leurs demandes. Mal à l'aise à l'idée de s'opposer fermement à un parti politique élu qui, sur papier du moins, a les mêmes valeurs que le RCTA, Angela considère plus sécuritaire de miser sur la collaboration

et de donner le bénéfice du doute aux élu·es de Notre-Dame-de-Grâce plutôt que de les antagoniser dès la première année de leur mandat et ainsi risquer de perdre leur appui définitivement.

Les autres membres qui constituent le comité organisateur, Alex à leur tête, se rallient plutôt autour d'une vision plus combative du rôle des associations au sein de la politique municipale. Elles considèrent qu'en politique en général, mais encore plus au municipal, puisque c'est à ce niveau que sont prises les décisions qui touchent le plus directement leur quotidien, le gouvernement a un devoir d'écouter les citoyen·es qui les ont élu·es ainsi que les besoins qu'elles expriment. Pour elles, se retrouver dans un poste élu ne signifie pas devenir un·e expert·e du quartier ou de la région représentée, mais implique au contraire la responsabilité d'écouter les personnes qui détiennent cette expertise et qui peuvent avoir des points de vue ou des visions qui manqueraient aux conseiller·ères d'arrondissement. Elles considèrent que la démocratie municipale se doit d'être plus participative que ce qu'elles perçoivent dans leurs interactions fréquentes avec l'administration de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce et maintiennent qu'il est de leur droit de s'impliquer dans la création de politiques municipales. Parallèlement, il est pour elles du devoir de l'arrondissement non seulement d'inviter les citoyen·es à collaborer, mais de les écouter et de leur permettre de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie.

5.2 La conflictualisation des enjeux devant le conseil d'arrondissement

5.2.1 La conflictualisation dans les discours des membres du RCTA lors de leurs interventions devant le conseil d'arrondissement

Il est arrivé à quelques reprises pendant les douze mois au cours desquels nous avons assisté aux séances du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce que les membres du RCTA aient exprimé un certain niveau d'agacement, voire de colère, envers les élu-es pendant leurs interventions. Ces émotions, qui transparaissent facilement dans le ton de voix et le vocabulaire utilisé par les intervenant-es, sont parfois reflétées par la mairesse ou les conseiller-ères et sont généralement symptomatiques d'amorces de conflits potentiels. Cela se constate notamment dans l'intervention de Katherine, membre du comité d'activisme du RCTA, lors de la séance du 15 septembre 2018.

Lorsque vient son tour de s'exprimer au micro, Katherine se présente au nom de son association pour poser une question à la mairesse Montgomery au sujet de l'augmentation de la part modale²⁴ des cyclistes à travers la ville promise par Projet Montréal lors de la campagne électorale. Elle débute son intervention en utilisant un langage technique et neutre, en expliquant d'abord le concept de part modale aux personnes rassemblées dans la salle puis en rappelant la promesse de la mairesse de Montréal Valérie Plante de la faire passer de 3% à 15%, soit une augmentation de

²⁴ La part modale d'un certain moyen de transport constitue la proportion des déplacements faits à l'aide de ce moyen de transport. La part modale de la bicyclette à Montréal, bien que fluctuant selon les saisons, est d'environ 3% (Communauté métropolitaine de Montréal, 2017), ce qui signifie que 3% de tous les déplacements faits sur l'île se font à vélo.

500%. Rapidement cependant, Katherine, qui est douce et conciliante, en vient à utiliser un ton et un langage plus agressifs que ceux qu'elle utilise habituellement :

At our recent general annual meeting, you announced some minor tweaking of the existing bike path in NDG, but you announced no plan to add protected bike paths in NDG arteries, which are the essential component of any plan to reach a 15% cycling modal share. Our members are increasingly concerned by the apparent lack of action towards a network of protected bike paths in NDG. Our members are frustrated that there seems to be limited transparency on what is being planned. We are also frustrated that our association's deep knowledge on the needs of pedestrians and cyclists in NDG is not being used by the borough. We understand the role of city centre in planning Montreal bike paths, but we equally understand that article 85 of the city charter allows boroughs to build bike paths on arteries with city centre funding. This was highlighted in the August third press release for the opening of the 1,5-kilometre extension of the de Maisonneuve bike path in [the borough of] Ville-Marie. The press release stated that the de Maisonneuve extension was initiated by the borough and received support from city centre to better meet local needs and act faster. NDG has the potential to be a model cycling community. So, our questions are: Are you committed to increasing cycling modal share in Côte-des-Neiges and NDG to 15% within the next nine years?

Alors que les candidat·es de Projet Montréal se sont présenté·es comme des allié·es des cyclistes tout au long de leur campagne électorale, les questions de Katherine insinuent que leurs actions ne sont pas à la hauteur des valeurs défendues publiquement par leur parti. Sa question, qui demande à la mairesse Montgomery de confirmer l'engagement de Plante par rapport à l'augmentation de la part modale, laisse également comprendre qu'elle doute du fait que les politicien·nes au pouvoir aient réellement l'intention de tenir cette promesse. Ce sous-entendu est d'autant plus fort qu'elle précise que lors de l'assemblée générale annuelle du Regroupement citoyen pour le transport actif, Montgomery n'a fait qu'annoncer quelques modifications mineures au réseau cyclable actuel de Notre-Dame-de-Grâce. En répétant deux fois en

autant de phrases que les membres de son regroupement sont frustré·es par les actions (ou par l'inaction) de leurs élu·es, Katherine porte leur colère, qu'elle transmet publiquement. Elle exprime ainsi leur impression que la manière dont les élu·es font leur travail les place en opposition directe avec le RCTA, et que ses membres ont l'impression d'être ignoré·es en tant qu'association, mais également en tant que citoyen·nes qui ont des préoccupations légitimes.

Après avoir reçu une réponse très brève de la mairesse (« Yes, of course »), Katherine poursuit en demandant sur quelles artères seront installées les pistes cyclables protégées qui sont nécessaires à l'augmentation de la partie modale des bicyclettes au cours de son présent mandat. Cette question, pourtant très technique et apparemment simple, déclenche néanmoins une prise de bec entre les différent·es intervenant·es. Pendant que la mairesse dit que ce genre de décision nécessite temps et réflexion, et qu'elle ne peut donc pas répondre à ce moment, Katherine l'interrompt, s'exclamant que personne ne les a contacté·es à ce sujet alors qu'elles auraient pu être de bon conseil. Le RCTA, en tant qu'organisme qui détient d'importantes connaissances tant sur le réseau cyclable local que sur les besoins des cyclistes de Notre-Dame-de-Grâce, considère qu'il aurait non seulement été en bonne posture pour les guider à ce sujet, mais qu'il aurait dû être consulté d'office, sans avoir à rappeler son existence lors des conseils d'arrondissement.

Après un moment de confusion de la part des différent·es élu·es et de leurs employé·es quant à savoir si elles ont effectivement rencontré l'association citoyenne ou non – la mairesse allant même jusqu'à demander si le groupe avait bel et bien demandé un rendez-vous avec elle – cette dernière affirme que son administration a rencontré le RCTA à quatre reprises depuis leur élection dix mois plutôt (ce que contrediront

catégoriquement tous·tes les membres lors de la réunion privée du RCTA qui suivra la séance du conseil d'arrondissement). La discussion ne mène cependant nulle part, les deux interlocutrices demeurant bien campées sur leurs positions respectives. La mairesse Montgomery, irritée, laisse alors la parole à Christian Arsenault, conseiller d'arrondissement de Loyola, dans Notre-Dame-de-Grâce. Ce dernier attise l'irritation qui règne déjà. S'il concède d'entrée de jeu que les objectifs du RCTA sont nobles, il change rapidement de sujet pour plutôt critiquer le fonctionnement du regroupement, qu'il considère comme non représentatif du bien commun.

It will be unsurprising to everyone in the room that our administration, that our party is very keen on bike lanes, we think they're not just good for cyclists, we think they're good for the city, and we did meet with the [RCTA], before the election, a number of times, various of us here, not always the same people. We also met with you after the election. It's interesting that after the election, and I remember having this discussion, after the election, the [RCTA] changed their priority list, as a response to the election. So, what you asked us to commit to before the election, you then added a different item right at the top, I think it was bike lanes on Sherbrooke in the first mandate, which we had not discussed in the context of our platform. I think it's important that friends be honest and frank with each other. We made certain commitments during the campaign that were largely to your liking, and the minute we came in, the request changed.

Arsenault s'éloigne tout à fait de la question initiale posée par Katherine, déplorant la manière dont le regroupement organise, présente et défend ses priorités aux autorités municipales qu'il souhaite influencer. Après une seconde vague d'objections, dans lesquelles Katherine répète qu'on ne les a pas rencontrées après l'élection de novembre 2017, Arsenault reprend la parole. Bien que son ton de voix, sec et rapide, démontre son agacement à propos de la discussion qui a lieu, il semble vouloir éviter les conflits, quoique maladroitement. Il tente de couper court à la conversation, affirmant à nouveau que son parti est en faveur de la majeure partie des projets du

RCTA, et qu'il partage en théorie les mêmes idéaux que le groupe. Il essaie également de flatter Katherine en attestant que, lors des rencontres qui ont effectivement eu lieu, les élues ont été impressionnées par l'excellence du travail qui avait été accompli et que les maquettes qu'elles avaient vues étaient « fantastiques ».

L'intervention de Katherine se termine brusquement quand Arsenault l'interrompt pour une troisième fois en répétant que « that's not the point ». Il réitère que le RCTA a déjà été rencontré, que les élues continueront à travailler à l'amélioration de la sécurité pour les cyclistes si on leur laisse le temps, et que « with all due respect », il ne faut pas changer ses demandes lorsqu'un accord a déjà été passé. Laisant alors tomber sa dernière question, Katherine choisit de retourner parmi ses collègues du RCTA qui sont également venus poser des questions. Tandis qu'Arsenault est toujours en train de parler, elle fait dos aux élues pour aller s'asseoir, lançant au passage un « Okay, whatever » qui est énoncé assez près du micro pour être capté et entendu par toute la salle. Comme elle le rapporte plus tard en réunion, Katherine considère que son intervention ne peut plus amener d'éléments positifs à la discussion et qu'il lui vaut mieux quitter le pour ne pas envenimer la situation.

Bien que l'échange que nous avons rapporté ici a un potentiel de politisation en raison du conflit qui était sur le point d'éclater entre la représentante du RCTA et la mairesse d'arrondissement – le plus important potentiel de politisation des interactions du RCTA dans l'espace public auquel nous ayons pu assister tout au long de notre observation participante –, aucune des deux parties ne tente de se rendre jusqu'au bout de la discussion. Ni l'une ni l'autre ne semble prête à vouloir s'engager dans une discussion combative, malgré leur mauvaise humeur apparente. Nous assistons plutôt à des tentatives d'apaisement de la part d'un conseiller d'arrondissement qui, bien que

malhabile et visiblement peu efficace, s'efforce de calmer les tensions qui montent. Par ses réactions, Arsenault délégitimise en réalité les propos de la citoyenne et minimise la politisation de son discours lorsque cette dernière s'efforce de mettre en relief l'opposition – et donc le conflit – qui est créé entre le RCTA et Projet Montréal par les stratégies politiques de l'administration d'arrondissement. En s'attardant sur les stratégies de l'association plutôt que sur les enjeux dont elle souhaite discuter, il émet un désaccord sur la forme plutôt que sur le fond et démontre ainsi comment les personnes en position de pouvoir peuvent facilement éviter les amorces de discussions politiques amenées par leurs électeur·trices.

Cette intervention en conseil d'arrondissement illustre bien l'argument de Bherer et Breux (2012) lorsqu'elles affirment qu'au niveau municipal « [l]'apolitisme est en fait le reflet d'un idéal communautaire [...] qui associe la démocratie à une forme consensuelle et harmonieuse de la vie en communauté » (p. 127). Le désir de faire paraître l'arrondissement de CDN – NDG comme un espace de vie dénué de conflit et où toutes les sphères d'activités collaborent aimablement est particulièrement visible lorsqu'Arsenault déplore le fait que le RCTA a été « malhonnête » et n'a pas agi en bon ami avec les élu·es de l'arrondissement. Il n'existe pourtant pas de lien autre que démocratique entre les individus qui composent le regroupement et les élu·es, et les premier·ères n'ont aucune responsabilité envers les second·es, particulièrement lorsque vient le temps d'exprimer leurs requêtes. Pourtant, les mots utilisés par Arsenault impliquent le contraire, ce qui lui permet de faire taire les demandes politiques du groupe citoyen, puisque de vrai·es ami·es discutent calmement, sans user de stratégies politiques pour parvenir à leurs fins.

Parallèlement, Katherine semble considérer que l'espace public qui lui a été accordé devant ses co-citoyen·nes n'est pas le lieu idéal afin d'initier un débat à propos des infrastructures cyclables. Elle décide de ne pas riposter et de ne pas pousser le conflit plus loin afin de ne pas paraître trop désagréable ou difficile, comme elle le rapporte dans une réunion privée subséquente. Son choix de mettre fin à la conversation sans qu'on lui demande démontre bien que d'une part, les membres du RCTA ont internalisé le décorum de l'institution qu'est le conseil d'arrondissement et savent qu'il est mal vu de mettre à mal l'image d'harmonie que les élu·es souhaitent projeter en faisant des vagues²⁵. D'autre part, elles souhaitent réellement entretenir une bonne relation avec ces dernier·ères. Cela signifie, dans le contexte des conseils d'arrondissement, de s'efforcer d'éviter les conflits et donc, la politisation que ceux-ci peuvent engendrer.

5.2.2 La conflictualisation manifestée à travers les actions des membres du RCTA pendant les conseils d'arrondissement

Les conflits entre le Regroupement citoyen pour le transport actif et les conseiller·ères municipaux·ales ne se manifestent pas uniquement à travers le discours des participant·es et le ton qu'elles utilisent. À la fin de l'été 2018, les membres du RCTA décident de profiter pleinement des opportunités que leur offrent les conseils d'arrondissement pour faire passer leurs messages à leurs élu·es et conviennent qu'elles s'inscriront dorénavant en grand nombre à chaque période de questions. Elles espèrent ainsi mettre toutes les chances de leur côté pour obtenir, à travers le tirage au sort, la

²⁵ Ceci est bien démontré par les discussions qu'ont les membres du RCTA en comité concernant leur participation dans les conseils d'arrondissement. Nous en présentons un exemple dans la section suivante (5.2.2. La conflictualisation manifestée à travers les actions des membres du RCTA pendant les conseils d'arrondissement).

possibilité de poser trois questions, soit le maximum de questions permises par sujet selon les règles. Elles souhaitent également montrer qu'elles ont la force du nombre derrière elles. En s'inspirant d'associations de résident·es qui sont venu·es en groupe lors de séances précédentes du conseil et qui ont fait savoir leur présence en réagissant bruyamment aux interactions des représentant·es de leur association, les membres du RCTA ont résolu de se faire remarquer elles aussi.

Après un remue-méninge sur les diverses possibilités qui s'offrent à elles, elles décident finalement d'arriver en bloc et de porter leurs casques protecteurs tout au long de la séance. Elles considèrent que cela représente la meilleure option puisque, bien que cette manifestation ne risque pas de déranger les procédures du conseil, elle va néanmoins à l'encontre du décorum généralement admis au sein de cette institution. Cela leur assurera donc une bonne visibilité tout en ne leur nuisant pas face aux conseiller·ères et à la mairesse, qui ne masquent pas leur agacement et leur déplaisir lorsque des interjections bruyantes interrompent les séances. Elles espèrent aussi que cette technique mettra de la pression sur les élu·es en leur rappelant implicitement que les cyclistes constituent une portion importante de leur électorat et que même si elles ne se présentent pas devant le conseil d'arrondissement pour s'exprimer ou poser une question, elles sont attentif·ves. Elles surveillent les élu·es, n'ont pas oublié les promesses que Projet Montréal a faites pour se faire élire et sont bien préparé·es à leur demander de les tenir. Un autre avantage potentiel de leur tactique était qu'avec un tel exercice de visibilité, elles montreraient aux autres résident·es de CDN – NDG que les cyclistes sont présent·es et actif·ves dans l'arrondissement.

Le RCTA résout donc de mettre cette tactique en œuvre lors de la séance du conseil d'arrondissement du 9 octobre 2018, qui a lieu dans la salle communautaire d'une

bibliothèque du quartier Côte-des-Neiges. Pourtant, à notre arrivée une quinzaine de minutes avant le début prévu du conseil à 19h, aucun membre de l'assemblée ne porte de casque protecteur. Nous prenons alors place au fond de la salle, tout en gardant la porte d'entrée dans notre champ de vision afin de pouvoir observer les membres de l'association qui arriveraient avec leurs accoutrements de cyclistes. Il nous faut cependant peu de temps pour remarquer des membres du RCTA déjà assis·es dans tous les coins de la salle. Si certain·es portent des cuissards ou des maillots de vélo, aucun·e n'arbore son casque comme prévu. Alors que les élu·es s'installent sur leur podium et discutent avec des citoyen·nes à l'avant de la salle, Katherine, membre du comité d'activisme et l'une des plus enthousiastes à l'idée de cette manifestation passive, s'approche pour nous saluer. Devinant notre confusion par rapport à l'action prévue, elle explique la raison pour laquelle les membres du RCTA présent·es ne portent pas leurs casques :

We arrived a few minutes before you did, and we were all wearing our helmets, but when we came to sit down, we all felt kind of silly. We were a little bit embarrassed, so we decided to remove them for the rest of the evening. But still, we saw their faces when we arrived [dit en pointant discrètement vers la table des élu·es] and we noticed them noticing us. At one point they were talking between them and they seemed pretty worried about what we might do!

Malgré le fait qu'elle semble gênée d'admettre que les participant·es à l'action n'ont pas osé s'en tenir tout à fait au plan original, il est évident à travers son ton de voix et son expression faciale que Katherine est très satisfaite de l'effet que leur arrivée en masse a produit. Elle réitère d'ailleurs lors de la première réunion du comité d'activisme qui suit la séance du conseil d'arrondissement d'octobre qu'elle considère que leur action a atteint les objectifs désirés, soit la reconnaissance de leur présence et de leur légitimité en tant que citoyen·nes. Lors du mot de bienvenue et de la

présentation des élu·es qui introduit la séance, le conseiller municipal de Notre-Dame-de-Grâce Peter McQueen, avec lequel les membres du RCTA ont le plus de contact, s'introduit et salue la foule, s'écriant au passage d'un ton amusé : « Bonsoir tout le monde, welcome to all the cyclists tonight! », ce qui a été promptement suivi d'une interjection de la mairesse Sue Montgomery, qui, le sourire aux lèvres, pointe les membres dispersé·es dans la foule : « Yeah, you can't hide! ».

Mentionnons néanmoins au passage que certain·es membres qui devaient faire partie de la performance, mais qui n'ont pas pu arriver dans la salle en même temps que la majorité du groupe, ne sont évidemment pas au courant du fait que les premier·ères participant·es ont changé d'idée et ont retiré leurs casques. À deux reprises pendant la soirée, des membres du RCTA entrent discrètement dans la salle une fois la séance du conseil d'arrondissement débutée, entièrement vêtus avec un ensemble de cycliste et portant leur casque protecteur. Alors qu'ils balayaient la pièce du regard pour essayer de trouver une place où s'asseoir, ils remarquent bien sûr que personne d'autre dans la pièce ne porte des accessoires de cyclistes. Visiblement embarrassés par la manière dont ils sont vêtus, ils se dirigent vers les quelques sièges libres qui restent, enlevant leurs casques et l'un d'entre eux allant jusqu'à enfiler une veste pour cacher son maillot de vélo.

Si Katherine a bien jugé du langage non verbal des élu·es et que ces dernier·ères ont effectivement été inquiet·ètes des débordements qui auraient pu arriver pendant la séance du conseil, visiblement, le fait que les membres du RCTA aient retiré leurs casques les a soulagé·es et ne leur inspirait plus d'appréhensions quant aux potentielles perturbations qu'elles auraient pu causer. La réaction des membres, qui n'ont pas osé aller jusqu'au bout de leur action qui visait à mettre de la pression sur les élu·es était

prévisible, si l'on en croit Eliasoph (2010). Selon l'autrice, s'il est vrai que les structures dans lesquelles les associations évoluent découragent le conflit, les citoyen·nes peuvent créer par elles-mêmes l'étiquette qui décourage le politique (p. 227). Les autorités en place n'ont pas à activement exercer de pression : leur domination paraît si naturelle que les groupes qui font face aux politicien·nes acceptent leur impuissance politique et s'empêchent par eux-mêmes de poser des actions qui pourraient impliquer une lutte de pouvoir.

Notre exemple corrobore également les recherches de Duchesne et al. (2003), qui rappellent la rareté des moments de conflictualisation dans les interactions sociales. Cette rareté peut être causée pour des raisons de confort personnel, mais existe également parce que les conflits représentent des risques. Dans le cas présent, malgré leurs résolutions de faire « peur » aux élu·es en leur rappelant visuellement que les cyclistes font partie des électeur·trices qui les ont mis·es au pouvoir, les membres du RCTA ont ultimement redouté que leur geste, si passif soit-il, risquerait de nuire aux relations relativement cordiales qu'elles entretiennent avec la mairesse et les conseiller·ères. Par crainte de causer un conflit qui aurait pu compromettre les relations déjà établies ou encore la mise en place de rapports constructifs, les membres ont spontanément décidé de se censurer pour éviter le conflit entre l'association et les élus de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce, éliminant ainsi le potentiel pourtant élevé de politisation de l'action directe qu'elles avaient prévue.

CONCLUSION

À travers la présente recherche, notre objectif était d'explorer les processus de politisation citoyenne au niveau local montréalais. De manière plus précise, nous souhaitons déterminer la manière dont s'effectuent les processus de politisation tant au sein d'associations de la vie civile qu'au sein des institutions municipales que sont les conseils d'arrondissement de Montréal. Nous espérons ainsi illuminer le rôle de ces milieux dans la politisation d'enjeux quotidiens. À travers une méthode de recherche ethnographique, soit une observation participante, nous avons étudié pendant plusieurs mois les interactions que les membres du Regroupement citoyen pour le transport actif (RCTA) de Notre-Dame-de-Grâce avaient en privé, pendant les rencontres fermées du groupe, ainsi qu'en public, dans les séances du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce.

Notre étude sur le terrain était sous-tendue par plusieurs questions de recherche. Les citoyen·nes membres du RCTA peuvent-elles réellement exprimer leur potentiel politique au sein de leur groupe de la société civile en politisant leurs enjeux quotidiens? Le cas échéant, peuvent-elles également le faire en dehors de ce contexte privé et ainsi transmettre leur vision politique au palier municipal lors des conseils d'arrondissement? Ou est-ce qu'au contraire cette vision s'évapore lorsque les membres interviennent publiquement devant les élu·es municipaux·ales? Nous posons alors l'hypothèse que

dans la sphère privée, les membres du RCTA réussiraient à politiser les enjeux qu'elles constatent dans leur quotidien, mais qu'elles ne parviendraient pas à le faire lorsque viendrait le temps d'entrer dans la sphère publique, pendant le temps de parole qui leur est attribué lors des conseils d'arrondissement.

Nos interrogations sont notamment tirées de la littérature qui lie implication citoyenne et saine démocratie (Tocqueville, 1835/1961), ainsi que de celle qui aborde la notion de « capital social », soit l'idée que les réseaux sociaux et la confiance sociale facilitent la coordination et la coopération pour le bénéfice mutuel de toutes (Putnam, 2000, p. 67). Robert Putnam (2000) notamment, affirme que les personnes qui participent à des associations de la société civile sont plus confiant-es, plus au courant de la chose politique, plus engagé-es dans leur communauté et de meilleur-es citoyen-nes en général. Selon notre observation, cela s'est révélé être vrai pour les membres du RCTA, qui sont toutes plus impliquées socialement les un-es que les autres. Un des membres participe à quatre organisations dédiées à l'amélioration des conditions cyclistes, un autre a été le récipiendaire d'un prix qui souligne une implication positive dans le développement de la mobilité citoyenne au Québec, et bon nombre d'entre elles assistent à toutes les consultations publiques qui concernent leur arrondissement, tous sujets confondus. Cela est sans compter toutes leurs façons d'avoir un impact positif sur la société et sur l'environnement dans leur vie privée.

Ce qui s'est avéré plus difficile à démontrer était que, tel que postulé entre autres par Alexis de Tocqueville (1835/1961), l'implication dans des associations de la vie civile permet aux citoyen-nes de transformer les enjeux qui les préoccupent en sujets politiques en liant leurs « intérêts particuliers à l'intérêt général » non pas uniquement lors des activités internes de leur organisation, mais également dans l'espace public tel

que défini par Habermas (1988) : un lieu où les citoyen·nes se rassemblent pour former un public et, à travers leur usage de la raison, s'approprient la sphère publique contrôlée par l'autorité, parvenant ainsi à la transformer en une sphère où il est possible de critiquer le pouvoir de l'État. En effet, nous avons constaté à maintes reprises que dans l'espace public que sont les conseils d'arrondissement, les membres du RCTA ne parviennent pas à politiser leurs interventions. Elles ont au contraire tendance à éviter le politique entièrement, que cet évitement soit causé par les structures institutionnelles au sein desquelles elles évoluent, ou qu'il soit plutôt engendré par l'étiquette que participant·es elles-mêmes s'imposent lors de leurs interventions publiques.

Retour sur les résultats

Notre implication au sein des activités du RCTA en tant qu'observatrice participante nous a permis d'avoir un accès privilégié au groupe et aux interactions que ses membres ont entre elles et avec le monde extérieur. Cela nous a par le fait même permis de confirmer l'hypothèse initiale de notre recherche. Il était facile de constater au fil des rencontres du groupe que ses membres n'ont aucune difficulté à politiser les enjeux abordés pendant leurs réunions et leurs activités quotidiennes. Il était tout aussi facile de comparer les discussions qui y avaient lieu avec celles qui avaient lieu publiquement, et de remarquer que les processus de politisation qui se produisent en privé, à travers des montées en généralité et par la conflictualisation d'enjeux, n'ont pas lieu pendant les conseils d'arrondissement.

Rappelons que pour affirmer qu'il y a présence de processus de politisation dans une interaction, celle-ci doit contenir deux critères qui ont été déterminés par des autrices du courant interactionniste ayant longuement travaillé sur le sujet des associations citoyennes. Ces deux éléments sont d'abord la présence de montées en généralité

(Hamidi, 2006; Hamidi, 2012; Eliasoph 2010), soit l'invocation dans les discussions des principes généraux qui régissent la société, puis la reconnaissance de la présence de conflits entre les différentes positions adoptées (Hamidi, 2012; Gamson, 1992). Bien que la présence simultanée des deux éléments soit nécessaire pour que nous puissions affirmer assister à un processus de politisation, et que la présence de l'un n'implique pas nécessairement la présence de l'autre, nous avons choisi de les étudier séparément. Cela ne signifie pas que nos deux critères n'ont pas été utilisés conjointement au cours d'une même interaction. En effet, les discussions auxquelles nous avons assisté et dont nous ne pouvons rapporter ici que de courts extraits pouvaient parfois s'étirer pendant près de quatre heures. Prendre en considération les critères d'analyse de façon séparée permet de clarifier les contextes qui rendent chacun d'entre eux possible, mais également de mieux discerner leur présence dans les interactions des membres. Cela permet également de mieux réfléchir aux raisons pour lesquelles les membres parviennent sans peine à utiliser des répertoires de paroles et d'action qui sont politisés dans certains contextes, mais ne parviennent pas à le faire dans d'autres.

Nous avons vu dans le quatrième chapitre de ce travail, dont nous rapportons les conclusions dans le tableau 6.1, « Sommaire des résultats : éléments de politisation indiqués par les montées en généralité », que les membres du RCTA font facilement appel à des valeurs plus grandes qu'elles-mêmes dans les réunions privées de l'association, que ce soit dans celles du comité d'activisme ou du comité organisateur. Il est évident que leur participation dans le regroupement et les responsabilités qu'elles y acquièrent – créer des liens avec leur communauté, représenter des cyclistes, contacter leurs élu·es, etc. – leur permet d'obtenir de nouvelles compétences politiques et d'apprendre les rudiments de la participation démocratique. Elles n'éprouvent par ailleurs aucun malaise pendant les réunions mensuelles des comités à aborder des

questions de justice environnementale et d'équité entre toutes les usager·ères de la route, ou encore d'exprimer leurs perceptions d'être victimes d'injustice en tant que cyclistes, bien que cela ne soit pas fait de la même manière selon les comités. On constate cependant le contraire lors de leurs interventions pendant les différentes séances des conseils d'arrondissement. En public, les membres se contentent de poser des questions techniques, évitant d'aborder tout sujet qui fait appel à des valeurs et à des enjeux de justice. Que ce soit parce que leur rôle au sein de l'association les empêche d'effectuer des montées en généralité en raison des tâches pratiques et concrètes qu'elles doivent exécuter, ou encore parce que les institutions municipales auxquelles elles participent favorisent l'apolitisme, notamment en permettant à la mairesse d'arrondissement d'empêcher toute conversation qui mène à des débats politiques, le fait est que les membres s'en tiennent à des questions techniques et ne parviennent pas à entretenir de conversations animées par l'esprit public pendant les conseils d'arrondissement.

La situation est similaire lorsque nous portons attention à la présence de conflit, tel que nous l'avons explicité dans le chapitre cinq de ce mémoire. Nous résumons également nos conclusions dans le tableau 6.2, « Sommaire des résultats : des éléments de politisation indiqués par la conflictualisation des enjeux ». Pendant les réunions privées du RCTA, ses membres reconnaissent la présence de conflits tant entre leur association et les élu·es de l'arrondissement Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce qu'entre les participant·es aux différents comités et sont à l'aise d'en discuter ouvertement. Il est alors possible de voir des amorces de politisation émerger sous deux formes, soit à travers les rapports conflictuels « ami »/« ennemi » que le politique permet de mettre en lumière, ou encore à travers la fonction de résolution de conflits de ce dernier. Ce n'est cependant plus le cas lorsque ces mêmes-membres, qui ne reculent pourtant pas

devant le conflit dans leurs rencontres privées, interviennent devant les conseils d'arrondissement. On constate alors que l'évitement du politique est facilité par des processus externes autant que par des processus internes aux participant-es. Les interactions des membres qui semblent tendre vers le conflit, et donc qui pourraient être politisées, sont rapidement écrasées par les élu-es de l'arrondissement, pour qui la politique municipale devrait être un idéal communautaire dans lequel règnent consensus et harmonie. L'apolitisme n'est toutefois pas uniquement un résultat de pressions externes, puisque comme nous avons pu le constater, les membres ont internalisé la domination des institutions et leur propre impuissance politique. Elles s'empêchent de politiser leurs interventions en censurant leurs paroles ou leurs gestes lorsqu'elles sentent qu'elles pourraient causer des conflits, espérant ainsi éviter de nuire à leurs relations avec l'arrondissement²⁶.

Toutes les situations que nous avons présentées dans ce travail confirment donc l'hypothèse que nous avons soumise en début de mémoire. Il est vrai que les citoyen·nes membres du RCTA ont les capacités de politiser les enjeux auxquels elles sont confronté-es quotidiennement lorsqu'elles agissent dans les activités internes de leur groupe. Il est également vrai qu'elles ont tendance à faire le contraire lors de leurs interventions devant le conseil d'arrondissement et à éviter le politique. Cet évitement du politique, tel que supposé par nos sous-hypothèses, a plusieurs sources. Par peur du

²⁶ Les constatations que nous avons faites lors de cette recherche nous permettent réfléchir à la place du conflit dans nos sociétés. Alors que d'un côté nous pouvons constater une polarisation de plus en plus marquée des partis politiques et une montée des discours haineux, nous assistons en même temps à l'évitement du conflit dans les institutions. Ces dernières, ainsi que le système politique desquelles elles font partie, contribuent non pas à diminuer la violence du conflit, mais à l'euphémiser, c'est-à-dire à diminuer la prévalence conflits physiques et à rendre les conflits plus abstraits.

conflit, les membres de l'association se censurent afin de ne pas risquer de détériorer les relations qu'elles ont avec les élu·es. Ces dernier·ères contribuent également à éliminer le potentiel de politisation en favorisant la portion administrative de leurs tâches à la portion politique, faisant en sorte qu'il est impossible pour les membres du regroupement de faire des montées en généralité ou d'exposer des relations conflictuelles pendant leur tour de parole en public. Enfin, les structures des institutions municipales dans lesquelles les acteur·trices évoluent facilitent aussi l'évaporation du politique, notamment à travers les règles qui interdisent explicitement les discussions et les débats entre intervenant·es.

Limites de notre cadre théorique et ouverture vers des recherches futures

Le fait de baser notre cadre théorique sur celui d'autrices interactionnistes amène un angle mort en particulier, soit celui du contexte historique, qu'il ne peut pas prendre en compte. Notre travail de recherche sur le terrain, qui s'est écoulé sur une année, ne constitue évidemment pas une étude longitudinale du groupe sur une période de 25 ou 50 ans. Cela ne nous permet donc pas de situer le changement des interactions sur un temps plus long, ni de prendre en compte sur le long terme la transformation des frontières sociales. Si des auteurs comme Putnam, qui étudie le capital social de manière quantitative sur des décennies, peuvent le faire, mentionnons toutefois qu'ils ne peuvent saisir les interactions *in situ* et la fabrication du lien social dans le temps, ce que nous avons préféré faire dans cette recherche.

Tableau 6.1 : Sommaire des résultats : éléments de politisation indiqués par les conversations animées par l'esprit public

<p>Type de questions qui aideront à déterminer s'il y a politisation ou non selon le critère tiré du cadre théorique : Conversations animées par l'esprit public</p>	<p>Dimension analytique : membres de l'association durant leurs réunions internes.</p>	<p>Exemples – Interne (au sein des réunions et activités du RCTA)</p>	<p>Dimension analytique : membres de l'association devant le conseil d'arrondissement de CDN – NDG.</p>	<p>Exemples – Externe (devant le conseil d'arrondissement)</p>
<p>Les membres du groupe abordent-elles des questions de droit? Les membres font-elles référence à des valeurs, qui dépassent les enjeux techniques ou administratifs? Les membres du groupe évoquent-elles des sentiments d'injustice? Comment ceux-ci sont exprimés?</p>	<p>Politisation : L'implication dans une association citoyenne permet d'acquérir des compétences nouvelles, particulièrement au niveau local puisque les membres ont des « interactions concrètes avec les pouvoirs publics » (Hamidi, 2012, p. 334). Leur engagement associatif contribue à une propension à « la politisation élargie » (Hamidi, 2012, p. 334) et d'apprendre les rudiments de la démocratie.</p>	<p>Les membres du comité organisateur du RCTA considèrent non pas uniquement les défis techniques, mais également des enjeux de justice environnementale afin de convaincre leurs élus·es municipaux·ales d'aller de l'avant avec un projet de piste cyclable qui éliminerait des places de stationnement.</p>	<p>Évitement du politique : L'accès aux considérations politiques engendré par l'engagement associatif dépend fortement des activités auxquelles les membres participent (Hamidi, 2012, p. 328). Les activités quotidiennes et concrètes contribuent à supprimer les montées en généralité et donc les moments de politisation.</p>	<p>Les membres du RCTA qui s'occupent généralement des tâches quotidiennes de l'association et qui sont exceptionnellement appelés·es à s'exprimer devant le conseil d'administration se retrouvent incapables de discuter de politique et d'effectuer des montées en généralité. Elles sont donc reléguées à aborder des questions techniques uniquement.</p>

	<p>Dimension analytique : membres de l'association durant leurs réunions internes (suite).</p>	<p>Exemples – Interne (au sein des réunions et activités du RCTA) (suite).</p>	<p>Dimension analytique : membres de l'association devant le conseil d'arrondissement de CDN – NDG (suite).</p>	<p>Exemples – Externe (devant le conseil d'arrondissement) (suite).</p>
	<p>Politisation : La colère des membres les mène à ressentir des sentiments d'injustice. Ces derniers sont intimement liés à leur vision du monde, leurs conceptions de ce qui constitue des « undeserved hardships or loss » (Gamson, 1992, p. 32) et leurs valeurs. Ce sentiment d'injustice devient alors un vecteur de politisation lorsqu'elles passent d'un enjeu spécifique qui les concerne personnellement à des questions de valeurs et de droit qui dépassent leur réalité personnelle.</p>	<p>Les membres de l'équipe d'activisme partagent leurs expériences personnelles quant à des accidents qu'elles ont subis. Cela les mène à discuter de leurs droits qu'elles perçoivent comme bafoués, ainsi que de justice et d'équité entre les usagers de la route.</p>	<p>Évitement du politique : Les conseils d'arrondissement montréalais, de par leur structure, leur histoire et leurs règles, favorisent l'apolitisme, notamment en interdisant les débats politiques (Patsias et Patsias, 2016).</p>	<p>Les membres du RCTA se contentent de poser des questions techniques pendant les séances des conseils d'arrondissement par crainte que leurs interventions soient considérées comme constituant des tentatives d'initier des débats et soient donc interrompues, les empêchant ainsi de faire valoir leurs préoccupations publiquement.</p>

Tableau 6.2 : Sommaire des résultats : des éléments de politisation indiqués par la conflictualisation des enjeux

<p>Type de questions qui aideront à déterminer s'il y a politisation ou non selon le critère tiré du cadre théorique : Conflictualisation des enjeux</p>	<p>Dimension analytique : membres de l'association durant leurs réunions internes.</p>	<p>Exemples – Interne (au sein des réunions et activités du RCTA)</p>	<p>Dimension analytique : membres de l'association devant le conseil d'arrondissement de CDN – NDG.</p>	<p>Exemples – Externe (devant le conseil d'arrondissement)</p>
<p>Y a-t-il expression de valeurs ou d'intérêts contraire? Y a-t-il évocation de conflits (au sein du groupe ou entre le groupe et une autre institution)?</p>	<p>Politisation : Il existe des positions conflictuelles sur un enjeu donné et les deux parties impliquées le reconnaissent (Hamidi, 2006). Il y a création d'un rapport « ami »/« ennemi » (Mouffe, 2010).</p>	<p>Les membres du conseil organisateur du RCTA reconnaissent qu'il existe des positions conflictuelles au sujet des politiques à mettre en œuvre et des infrastructures cyclables à implanter dans Notre-Dame-de-Grâce et en débattent pendant leurs réunions.</p>	<p>Évitement du politique : Le niveau municipal est considéré comme un milieu où devrait régner l'harmonie et le consensus (Bherer et Breux, 2012). L'idéal communautaire que certain-es souhaitent trouver au niveau local empêche l'émergence de conflits et favorise l'apolitisme.</p>	<p>Un conflit qui éclate entre un membre du RCTA et la mairesse d'arrondissement pendant une séance du conseil est réprimé. La membre qui s'exprime s'éloigne du micro de son propre gré pour ne pas envenimer la situation.</p>

	<p>Dimension analytique : membres de l'association durant leurs réunions internes (suite).</p>	<p>Exemples – Interne (au sein des réunions et activités du RCTA) (suite).</p>	<p>Dimension analytique : membres de l'association devant le conseil d'arrondissement de CDN – NDG (suite).</p>	<p>Exemples – Externe (devant le conseil d'arrondissement) (suite).</p>
	<p>Politisation : Des amorces de politisation émergent à travers la résolution de conflit entre deux parties opposées (Leca, 1971) au sujet du rôle démocratique des associations (démocratie de proximité vs démocratie participative).</p>	<p>Un conflit qui émerge au sein du comité organisateur du RCTA concernant des visions de la démocratie et du rôle des associations citoyennes mène l'une des membres à démissionner.</p>	<p>Évitement du politique : Les actrices internalisent la domination des institutions et s'empêchent de poser des gestes politiques qui pourraient engendrer des luttes de pouvoir. Ces derniers représentent un risque pour les actrices, ce qui explique leur rareté dans les interactions (Duchesne et Haegel, 2003).</p>	<p>Les membres du RCTA avortent une action de visibilité qu'elles avaient prévu mettre en œuvre pendant une séance du conseil d'arrondissement parce qu'elles craignent qu'elle puisse nuire à leurs relations avec les élus de Notre-Dame-de-Grâce.</p>

Par ailleurs, pour des raisons pratiques concernant la longueur de ce travail, nous avons dû reléguer à une recherche ultérieure un pan non négligeable l'activisme qu'effectuent les membres du RCTA. Nous parlons ici des interactions qu'elles ont sur l'Internet. Si le RCTA a une présence en ligne efficace et utilise Facebook depuis des années, ses interactions avec les élu·es et les citoyen·nes de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce à travers les médias sociaux n'ont jamais été aussi nombreuses que depuis l'élection municipale de novembre 2017. Dorénavant, leurs interactions ne pourront plus être étudiées uniquement dans le cadre de rencontres en face à face, que ce soit de manière formelle ou informelle, dans leurs réunions privées ou à travers les conseils d'arrondissement, et ne s'attarder qu'à ces dernières constituerait une erreur si nous souhaitons réellement comprendre l'ensemble des relations qu'entretient le groupe avec son milieu.

L'activité en ligne des membres du RCTA est représentative des enjeux à considérer pour effectuer une analyse plus complète du potentiel politique des associations de la vie civile. Le premier est l'effacement des limites claires entre le public et le privé causé par l'Internet. On y constate à la fois une dimension publique forte, de par la grande visibilité des publications en ligne auxquelles tou·tes peuvent avoir accès, ainsi qu'une privatisation de la discussion, qui provient du fait que la personne qui commente le fait de chez elle, seule.

Cette réalité unique engendre en retour des potentiels de politisation bien distincts de ceux qui peuvent avoir lieu dans des espaces publics traditionnels. Les discussions sur l'Internet peuvent parfois faire l'objet de « dérives » lorsque les usager·ères, sous le couvert de l'anonymat relatif des réseaux sociaux, se permettent des commentaires qu'elles n'auraient pas osé émettre dans d'autres lieux. Non corseté·es par les

institutions, les intervenant·es ont moins de difficulté à parler de leurs valeurs les plus profondes et de leurs conceptions de la justice, et donc, à effectuer des montées en généralité. Cela facilite par le fait même le déclenchement de conflits. Lorsque les conseils municipaux, par exemple, interdisent les débats à travers lesquels les participant·es pourraient attaquer les idées de leurs concitoyen·nes, ils empêchent, dans l'espoir d'éviter les dérapages, la conflictualisation d'enjeux qui est nécessaire à la politisation des interventions. Les conflits abondent toutefois sur les réseaux sociaux. Encore une fois grâce à l'anonymat procuré par l'Internet, les intervenant·es ne prétendent pas que toutes les idées ont du mérite et sont à l'aise de s'engager dans des arguments qui visent à stigmatiser les opinions de leurs interlocuteur·trices et les déclarer comme mauvaises, pouvant potentiellement mener à des situations de conflits qui ne se seraient peut-être pas produites dans d'autres lieux publics.

Considérant l'ampleur non négligeable que prend aujourd'hui l'Internet dans toutes les sphères de la vie, il est nécessaire de réfléchir à l'évolution des démocraties et des nouveaux lieux du politique qui émergent au fil des évolutions technologiques. Les interventions qui y sont faites peuvent-elles être considérées comme ayant lieu dans la sphère publique? Est-ce que le militantisme qui y a lieu constitue une forme d'activisme citoyen qui peut réellement affecter les décisions politiques prises par nos dirigeant·es? Quel impact cet espace de discussion a-t-il par rapport aux autres lieux de mobilisation dans lesquels les citoyen·nes se rencontrent physiquement? Les réseaux sociaux peuvent-ils devenir des outils démocratiques accessibles à tou·tes? Voilà quelques interrogations parmi tant d'autres. Le cas du Réseau citoyen pour le transport actif, malgré sa faible ampleur, n'est qu'un exemple supplémentaire qui illustre la nécessité pour la science politique de réfléchir à la place qu'il faudra accorder à l'Internet et aux réseaux sociaux dans les années à venir pour demeurer pertinent·es.

APPENDICE A

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE 2: communication, science politique et droit, arts) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (Janvier 2016) de l'UQAM.

Titre du projet:	La politisation au sein des groupes communautaires et des institutions municipales montréalaises
Nom de l'étudiant:	Mélanie RADILLA
Programme d'études:	Maîtrise en science politique
Direction de recherche:	Caroline PATSIAS

Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Mouloud Boukala
Président du CERPE 2 : Facultés de communication, de science politique et droit et des arts
Professeur, École des médias

AVIS FINAL DE CONFORMITÉ

Titre du projet: La politisation au sein des groupes communautaires et des institutions municipales montréalaises

Nom de l'étudiant: Mélanie RADILLA

Programme d'études: Maîtrise en science politique

Direction de recherche: Caroline PATSIAS

Objet : Fin du projet

Bonjour,

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE plurifacultaire) a bien reçu votre rapport éthique final et vous en remercie. Ce rapport répond de manière satisfaisante aux attentes du comité.

Merci de bien vouloir inclure une copie du présent document et de votre certificat d'approbation éthique en annexe de votre travail de recherche.

Les membres du CERPE plurifacultaire vous félicitent pour la réalisation de votre recherche et vous offrent leurs meilleurs vœux pour la suite de vos activités.

Cordialement,



Raoul Graf
Président du CERPE plurifacultaire
Professeur, Département de marketing

APPENDICE B

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT SIGNÉ PAR LES PARTICIPANT·ES

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre du projet de recherche

La politisation au sein des groupes communautaires et des institutions municipales montréalaises

Étudiant-chercheur

Mélanie Radilla, étudiante à la Maîtrise en science politique

Direction de recherche

Caroline Patsias, professeure au département de science politique

postes

Préambule

Nous vous demandons de participer à un projet de recherche qui implique que l'étudiante-chercheuse Mélanie Radilla prenne des notes sur les conversations pendant les activités courantes du comité. Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin.

Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

Description du projet et de ses objectifs

L'objectif du présent projet de recherche est de comparer la politisation citoyenne dans différents milieux, et d'observer comment les différents contextes changent la manière dont les citoyens abordent les sujets politiques. Les deux milieux étudiés dans le cadre de cette recherche sont le milieu communautaire et le monde municipal, à travers les conseils d'arrondissements. La recherche s'échelonne de novembre 2017 à novembre 2018, mais la partie de la recherche concernant spécifiquement le monde communautaire aura lieu de juin 2018 à novembre 2018.

Nature et durée de votre participation

La recherche ne demandera aucun changement à vos habitudes au sein du groupe. L'étudiante-chercheuse Mélanie Radilla prendra des notes sur les conversations qui ont lieu pendant les activités et réunions courantes du groupe, tel que déterminées par les participants, entre les mois de juin 2018 et novembre 2018. Il n'y aura aucun enregistrement audio ou vidéo.

Avantages liés à la participation

Vous ne retirerez personnellement pas d'avantages à participer à cette étude. Toutefois, vous aurez contribué à l'avancement de la science.

Risques liés à la participation

En principe, aucun risque et avantage ne sont liés à la participation à cette recherche.

Confidentialité

Toutes les données recueillies pendant la recherche seront entièrement anonymes. Vos informations personnelles ne seront connues que de l'étudiante-chercheuse et ne seront pas dévoilées lors de la diffusion des résultats. Les notes prises pendant les réunions seront gardées sous clé pendant la durée de la recherche et seront détruites par déchiquetage dès la publication du mémoire.

Utilisation secondaire des données

Acceptez-vous que les données de recherche soient utilisées pour réaliser d'autres projets de recherche dans le même domaine ?

Ces projets de recherche seront évalués et approuvés par un Comité d'éthique de la recherche de l'UQAM avant leur réalisation. Les données de recherche seront conservées de façon sécuritaire. Afin de préserver votre identité et la confidentialité des données de recherche, vous ne serez identifié que par un numéro de code.

Acceptez-vous que les données de recherche soient utilisées dans le futur par d'autres chercheurs à ces conditions?

Oui Non

Participation volontaire et retrait

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser d'y participer ou vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à aviser Mélanie Radilla verbalement; toutes les données vous concernant seront détruites.

Indemnité compensatoire

Aucune indemnité compensatoire n'est prévue.

Des questions sur le projet?

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation, vous pouvez communiquer avec les responsables du projet: Caroline Patsias [redacted] poste [redacted], [redacted]; Mélanie Radilla, [redacted], [redacted].

Des questions sur vos droits? Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordonnatrice du CERPE (Q): Caroline Vrignaud; [redacted] ou [redacted], poste [redacted].

Remerciements

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et l'équipe de recherche tient à vous en remercier.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussigné(e), accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

Prénom Nom

Signature

Date

Engagement du chercheur

Je, soussigné(e) certifie

- (a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire; (b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard;
- (c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus;
- (d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Prénom Nom

Signature

Date

BIBLIOGRAPHIE

- Abéles, M. (2000). *Un ethnologue à l'Assemblée*. Paris : O. Jacob.
- Abers, R. (2000). *Inventing local democracy: grassroots politics in Brazil*. Boulder, Col. : Lynne Rienner Publishers.
- Affaires municipales et Occupation du territoire. (2017a). *Démocratie municipale : Archives des résultats des élections municipales*. Récupéré de : <https://www.mamot.gouv.qc.ca/organisation-municipale/democratie-municipale/archives-des-resultats-des-elections-municipales/>
- Affaires municipales et Occupation du territoire. (2017b). *Reconnaissance du statut de gouvernement de proximité - N° 6 - 26 juin 2017 - Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation*. Récupéré de <https://www.mamh.gouv.qc.ca/publications/bulletin-muni-express/2017/n-6-26-juin-2017/reconnaissance-du-statut-de-gouvernement-de-proximite/>
- Affaires municipales, Sport et Loisir. (2004). *La participation électorale dans les municipalités québécoises. Muni-Stat, bulletin statistiques* 1, 1. Récupéré de : https://www.mamot.gouv.qc.ca/pub/observatoire_municipal/etudes_donnees_statistiques/muni_stat_2004_no_1.pdf
- Alexander, D. T., Barraket, J., Lewis, J. M., & Considine, M. (2010). Civic engagement and associationalism: The impact of group membership scope versus intensity of participation. *European Sociological Review*, 28(1), 43-58.
- Baccigalupo, A. (1990). *Système politique et administratif des municipalités québécoises: une perspective comparative*. Montréal : Éditions Agence d'Arc inc.

- Bennett, E. A., Corder, A., Klein, P. T., Savell, S. et Baiocchi, G. (2013). Disavowing Politics: Civic Engagement in an Era of Political Skepticism. *American Journal of Sociology*, 119(2), 518–548. <http://dx.doi.org/10.1086/674006>
- Bherer, L. (2006). Le cheminement du projet de conseils de quartier à Québec (1965-2006). *Politique et Sociétés*, 25(1), 31–56. <http://dx.doi.org/10.7202/013514ar>
- Bherer, L. et Breux, S. (2012). L'apolitisme municipal. *Bulletin d'histoire politique*, 21(1), 170. <http://dx.doi.org/10.7202/1011705ar>
- Breton, P. (2006). L'incompétence démocratique: la crise de la parole aux sources du malaise (dans la) politique. [s.l.] : Découverte.
- Carrel, M. et Talpin, J. (2012). Cachez ce politique que je ne saurais voir. *Participations*, N 4(3), 179–206. <http://dx.doi.org/10.3917/parti.004.0179>
- Centre de santé et de services sociaux de la Montagne. (2009). Profil de la population du territoire Côte-des-Neiges/Snowdon. Centre de santé et de services sociaux de la Montagne. Récupéré de https://csssdelamontagne.qc.ca/fileadmin/csss_dlm/Publications/CLSC_Profil_CDN_2008v3.pdf
- Cléret, B. (2013). L'ethnographie comme démarche compréhensive: immersion dans les dynamiques consommatoires du rap en France. *Recherches Qualitatives*. Récupéré de <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01597621>
- Cohen, J. L. et Arato, A. (1992). *Civil society and political theory*. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Communauté métropolitaine de Montréal. (2017). 31_Perspective.pdf. Récupéré le 4 janvier 2019 de http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/periodique/31_Perspective.pdf
- Crenson, M. A. et Ginsberg, B. (2002). *Downsizing democracy: how America sidelined its citizens and privatized its public*. Baltimore : Johns Hopkins University Press.
- Critical-mass.info (S.d.). *Worldwide Critical Mass Hub*. Récupéré de <http://www.critical-mass.info/origin.html>

- Dahl, R. (1989). *Democracy and its critics*. New Haven, Conn: Yale University Press.
- Debras, F. (2015). Critique et légitimité des démocraties occidentales contemporaines. *Aide Mémoire*, 72(Avril, mai, juin), 1.
- Denis, S. (2005). L'action politique des mouvements sociaux d'aujourd'hui: le déclin du politique comme procès de politisation? Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université Laval.
- Duchesne, S., Haegel, F., Braconnier, C., Hamidi, C., Lefébure, P., Maurer, S. et Scherrer, V. (2003). Politisation et conflictualisation: de la compétence à l'implication. Dans *Le désenchantement démocratique*. Récupéré de http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/84/22/71/PDF/SD_Haegel_politisation_et_conflictualisation_chap.2003.pdf
- Dufour, P. (2005). Les nouvelles frontières de la citoyenneté. *Éthique publique*, 7(1).
- Dufresne, G., Garant, É., Ravet, J.-C., Caron, C. et Arpin-Simonetti, E. (2013). Citoyens ou clients de la ville ? *Relations*, (768), 17- 18.
- Élections Canada. (2017). Taux de participation aux élections et aux référendums fédéraux. Récupéré de : <http://www.elections.ca/content.aspx?dir=turn&document=index&lang=f§ion=ele>
- Eliasoph, N. (2010). L'évitement du politique: comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne. Paris : Economica.
- Eliasoph, N. (2011). *Making volunteers: civic life after welfare's end*. Princeton, N.J. : Princeton University Press.
- Fine, G. A. (2005). Sociology as a vocation: Reputations and group cultures in graduate school. *The American Sociologist*, 36(2), 57–75.
- Fine, G. A. (2010). The Sociology of the Local: Action and its Publics*. *Sociological Theory*, 28(4), 355–376. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1467-9558.2010.01380.x>
- Fung, A. (2003). ASSOCIATIONS AND DEMOCRACY: Between Theories, Hopes, and Realities. *Annual Review of Sociology*, 29(1), 515–539.

<http://dx.doi.org/10.1146/annurev.soc.29.010202.100134>

- Foley, M., & Edwards, B. (1997). Editors' Introduction: Escape From Politics? Social Theory and the Social Capital Debate. *American Behavioral Scientist*, 40(5), 550-561.
- Gamson, W. A. (1992). *Talking politics*. Cambridge England ; New York, NY, USA : Cambridge University Press.
- Giret, V. (2017, 16 mars). « Nos démocraties occidentales vivent d'abord et avant tout une crise du temps ». *Le Monde*. Récupéré de https://www.lemonde.fr/idees/article/2017/03/16/nos-democraties-occidentales-vivent-d-abord-et-avant-tout-une-crise-du-temps_5095193_3232.html
- Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*. Paris : Editions de Minuit.
- Habermas, J. (1988). *L'espace public archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris : Payot.
- Hambye, P. (2015). L'ethnographie comme méthode d'enquête sociolinguistique: « faire preuve » à partir d'un cas singulier ? *Langage et société*, 154(4), 83. <http://dx.doi.org/10.3917/lis.154.0083>
- Hamel, P. J. (2013). L'autonomie chimérique des municipalités québécoises. *Relations*, (768), 13–15.
- Hamidi, C. (2006). Éléments pour une approche interactionniste de la politisation. *Revue française de science politique*, (1), 5–25.
- Hamidi C. (2012). Franchir les frontières du politique, engagement associatif et socialisation politique : vers une théorie des effets limités et cumulatifs. Dans L. Le Gall, M. Offerlé et F. Ploux (dir.), *La politique sans en avoir l'air : aspects de la politique informelle, XIXe-XXIe siècle* (p. 323-339). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Hilgers, M. (2013). Observation participante et comparaison: contribution a un usage interdisciplinaire de l'anthropologie.(employing participant observation in

- anthropological research)(Report). *Anthropologie et Societes*, 37(1), 97.
<http://dx.doi.org/10.7202/1016149ar>
- Hudon, R., Poirier, C. et Yates, S. (2008). Participation politique, expressions de la citoyenneté et formes organisées d'engagement. *Politique et Sociétés*, 27(3), 165–185. <http://dx.doi.org/10.7202/029851ar>
- Hurtado Arroba, E. (2005). El oficio de la etnografía política Diálogo con Javier Auyero. *íconos*, 9(2), 109- 126.
- Jennings, M. K. et Stoker, L. (2004). Social Trust and Civic Engagement across Time and Generations. *Acta Politica*, 39(4), 342- 379.
- Kaufman, J. (1999). Three Views of Associationalism in 19th Century America: An Empirical Examination 1. *American Journal of Sociology*, 104(5), 1296–1345. <http://dx.doi.org/10.1086/210176>
- Kjeldgaard, D., Faurholt Csaba, F. et Ger, G. (2006). Grasping the global: Multi-sited ethnographic market studies. Dans R. K. Belk (Éd.), *Handbook of qualitative research methods in marketing* (p. 521-553). Cheltenham: Edward Elgar Publishing.
- Laforest, R. et Phillips, S. (2001). Repenser les relations entre gouvernement et secteur bénévole. *Politique et Sociétés*, 20(2- 3), 37–68.
<http://dx.doi.org/10.7202/040274ar>
- Laville, J.-L. (2001). *Association, démocratie et société civile*. Paris : Découverte : MAUSS : CRIDA. Récupéré de <http://www.cairn.info/association-democratie-et-societe-civile-9782707146910.htm>
- Lichterman, P. et Eliasoph, N. (2014). Civic Action. *The American Journal of Sociology*, 120(3), 798-798. <http://dx.doi.org/10.1086/679189>
- Duchesne, S. et Haegel, F. (2001). Le politique comme fondation. *Espace Temps*, 76(1), 27–36. <http://dx.doi.org/10.3406/espat.2001.4161>
- Marchive, A. (2012). Introduction. Les pratiques de l'enquête ethnographique. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 45(4), 7.
<http://dx.doi.org/10.3917/lstdle.454.0007>

- Marwell, N. P. et McQuarrie, M. (2013). People, Place, and System: Organizations and the Renewal of Urban Social Theory. *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, 647(1), 126–143.
<http://dx.doi.org/10.1177/0002716212474795>
- Mayer, N. (2010). Sociologie des comportements politiques. Paris : AColin.
- Mévellec, A., Chiasson, G. et Fournis, Y. (2017). De « créatures du gouvernement » à « gouvernements de proximité »: la trajectoire sinueuse des municipalités québécoises. *Revue française d'administration publique*, 162(2), 339–352.
<http://dx.doi.org/10.3917/rfap.162.0339>
- Michels, R. (1971). Les partis politiques: essai sur les tendances oligarchiques des démocraties. Paris : Flammarion.
- Mills, C. W. 2006. L'imagination sociologique. Paris : La découverte
- Milner, H. (2004). La compétence civique: comment les citoyens informés contribuent au bon fonctionnement de la démocratie. Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université Laval.
- Montréal en statistiques. (2018). Profil sociodémographique : Arrondissement Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce, Édition février 2018. Repéré à
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SOCIOD%20MO_CDN-NDG%202016.PDF
- Mouffe, C. (2010). Politique et agonisme. *Rue Descartes*, 67(1), 18.
<http://dx.doi.org/10.3917/rdes.067.0018>
- Offe, C. (1985). New Social Movements: Challenging the Boundaries of Institutional Politics. *Social Research*, 52(4), 817- 868.
- Office québécois de la langue française. (S.d.). *emportierage*. Récupéré de
http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26529120
- Panet-Raymond, J. (1987). Community Groups in Quebec: From Radical Action to Voluntarism for the State? *Community Development Journal*, 22(4), 281- 286.
- Patsias, C. (2016). Une chronique de la démocratie ordinaire: les comités de citoyens au Québec et en France. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

- Patsias, C., Durazo Hermann, J. et Patsias, S. (2019). The steep and slippery slope of politics: Civic spirit, empowerment, and politicisation in citizen committees. *European Journal of Cultural and Political Sociology*, 6(1), 95–123.
- Patsias, C. et Patsias, S. (2014). Chronicle of a Montréal Municipal Election Campaign in Park-Extension The Paths to the Evaporation of Politics. *Canadian Journal of Urban Research*, 23(2), 123–142.
- Pitkin, H. F. (1981). JUSTICE: On Relating Private and Public. *Political Theory*, 9(3), 327–352. <http://dx.doi.org/10.1177/009059178100900304>
- Putnam, R. D., Leonardi, R. et Nanetti, R. Y. (1994). *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*. Princeton : Princeton University Press.
- Putnam, R. D. (1995). Bowling Alone: America's Declining Social Capital. *Journal of Democracy*, 6(1), 65–78. <http://dx.doi.org/10.1353/jod.1995.0002>
- Putnam, R. D. (2000). *Bowling alone: the collapse and revival of American community*. New York : Simon & Schuster.
- Quesnel, L. (1986). La démocratie municipale au Québec. *Politique*, (9), 61–97.
- Rabouin, L. (2009). *Démocratiser la ville: le budget participatif : de Porto Alegre à Montréal*. Montréal : Lux Éditeur.
- Robert, A.-C. (2005). Par-delà la crise de la démocratie. *Le Monde diplomatique*. Récupéré le 21 décembre 2018 de <https://www.monde-diplomatique.fr/2005/10/ROBERT/12844>
- Schmitt, C. (1972). *La notion de politique : théorie du partisan*. Paris : Calmann-Lévy.
- Schumpeter, J. (1956). *Capitalism, Socialism and Democracy*. New York: Harper and Row.
- Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM) (2018). *Rapport annuel 2018 - Statistiques*. Récupéré de <https://rapportspvm2018.ca/>
- Tindal, C., Smith, P. J., Tindal, S. N., & Stewart, K. (2017). *Local government in Canada* (Ninth ed.). Toronto: Nelson Education.

Tocqueville, A. (1961). *De la démocratie en Amérique*. Paris : Gallimard. (Œuvre originale publiée en 1835).

Touraine, A. (1989). Communication politique et crise de la représentativité. *Hermès, La Revue*, (1), 43–51.

Vélo Québec (2015). L'état du vélo à Montréal en 2015. Récupéré de :
http://www.velo.qc.ca/files/file/expertise/VQ_EDV2015_Mtl.pdf

Ville de Montréal. (s.d). Vision Zéro. Récupéré de
<https://ville.montreal.qc.ca/visionzero/>